Je tiens à remercier très sincèrement Christine Delphy pour sa précieuse et humaine direction durant ce long et coûteux exercice. Les moments partagés ensemble ont été riches de sens, d'encouragements, de confiance et de bonne humeur. La liberté intellectuelle octroyée est inestimable.

Je remercie sincèrement pour leur accueil les différents laboratoires traversés à l'ENS-LSH (Philosophie Politique Contemporaine, Gérard Raulet; Les Discours du Politique en Europe, Michel Senellart; Triangle, Didier Renard et Jean-Claude Zancarini) ainsi que l'Internationaal Informatiecentrum en Archief voor de Vrouwenbeweging à Amsterdam pour son accueil durant l'été 2006.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes membres d'Efigies dont la présence plus ou moins virtuelle et les apports bien matériels ont largement enrichi ce travail et contribué à rendre cet exercice moins solitaire et moins déshumanisant.

Je remercie chaleureusement les huit hommes, engagés et non-engagés, qui ont accepté de participer aux entretiens. Ce furent des moments précieux.

Je remercie très chaleureusement pour leurs relectures, leurs conseils, leurs apports ou leurs présences les personnes suivantes : Céline Peyraud, Sibylle Schweier, Elsa Dorlin, Maks Banens, Sabine Masson, Laurence Bachmann, Mickaël Merlet, Mélanie Vandenhelsken, Anne Verjus, Luis Bonino, Jean-Pierre Vernet, Martin Dufresne, Judith Ezekiel, Alexandre Dupeyrix, Boris Gobille, Samantha Saïdi, Emmanuel Renault, Heini Martiskainen, Anne-Claire Emo, Béatrice Borghino, Isabelle Collet, Véronique Perry, Sylvie Martin, Annik Houel, Danielle Authier, Iris van der Tuin, Katrien Vander Helst, Linda Betraoui, Jo Doezema, Jod Taywaditep, John Stoltenberg, Jody Mellor, Jean Robin, Rommel Mendès-Leite, Makram Abbès, Esteban Rivas, Jens Van Tricht, Laurent Matthey, Laetitia Dechaufour, Isabelle Pauwelyn, Pascal Allais...

Je remercie du fond du cœur Corinne Monnet, Sandrine Pariat, Martine Schutz-Samson, Sandrine Durand, Brigitte Lhomond, Florence Miettaux, Marlène Benquet, Tiffany Dunham et Claudia Prestipino sans lesquelles je n'aurai sans aucun doute ni entamé, ni poursuivi, ni terminé cet exercice de façon constructive.

Je remercie chaleureusement « les joyeuses luronnes » et les « WG des capucins » dont les présences ont largement contribué à rendre cet exercice vivable.

Je remercie last but not least Odile Vidal, ma mère, dont la persévérance et la ténacité sont devenues une source d'inspiration et surtout d'action quotidiennes. Ce travail en est certainement le fruit le plus abouti.

TABLE DES MATIERES

Introduction générale	1
Partie I Etude exploratoire : les rapports de genre et la question du pouvoir.	7
Introduction	7
I. Le féminisme radical : présentation	11
Introduction	11
Un cadre d'analyse commun 1.1. Le matérialisme 1.2. La critique du naturalisme	13 13 16
1.3. Classes de sexe - sexe et genre 1.4. La question hétérosexuelle 2. Des modes d'exercice du pouvoir	19 23 27
2.1. Monopole des armes et des outils 2.2. Mode de production domestique 2.3. Appropriation des corps 2.4. Domestication et exploitation de la reproduction	27 27 30 34 38
Conclusion	42
II. Les analyses masculines engagées : présentation	47
Introduction	47
Des analyses masculines engagées, 'pro-féministes' 1.1. Une analyse psychosexuelle de la masculinité 1.2. Domination et aliénation masculine	49 49 52 57
2. Des modes d'exercice du pouvoir 2.1. La sexualité masculine 2.2. La violence masculine domestique 2.3. La violence masculine domestique 3. Des modes d'exercice du pouvoir 4. Des modes d'exercice du pouvoir 5. Des modes d'exercice du pouvoir 6. Des modes d'exercice du pouvoir 7. Des modes d'exercice du pouvoir 8. Des modes d'exercice du pouvoir 9. Des modes d'exercice du pouvoir de la completation de la	57 60 64
Des analyses masculines engagées, 'globales' 3.1. Domination et soumission Analyse globale Conséquences concrètes	64 68 71
3.2. Structure genrée et pratiques	79
Conclusion	
III. Une analyse comparative des écrits féministes radicaux et masculins engagés : la conceptualisation genrée du pouvoir genré	83
Introduction	83
Epistémologie du point de vue : présentation et implications pour un travail masculin théorique et politique sur les rapports de genre Une lecture et compréhension masculine du féminisme radical Rapport de genre et analyse de classe Rapports de genre et aliénation masculine Rapports de genre et consentement féminin	85 99 105 115 122
Conclusion	138
Conclusion	

Partie II Socialisation masculine et conscience de domination : un cheminement spéculatif	146
	146
Note situationnelle Phénoménologie	146
Gurwitsch	147
Sehbah Stanley, Wise	150
Gurwitsch, Depraz, Dastur	151
Benoist, Karsenti, Bartky	153
Kruks, McNay	154
Guttenplan, Wagner	156
Guttenplan, 11-5	
- 'uiama	158
Interactionnisme	159
Charon	160
Berger, Luckmann	162
Schutz	166
Fine Apfelbaum, Durand-Delvigne, Brickell, Hurtig, Pichevin	168
Apfelbaum, Durand-Delvigne, Dileken, France,	169
Stanley, Wise, Brickell	170
Lengermann, Niebrugge	1,0
	172
Conscience masculine de domination : introduction et présentation des énoncés	172
at the same to	179
I. Modalités d'accueil des énoncés	181
Masculinisme explicite	184
Masculinisme implicite.	189
Anti-masculinisme désincarné.	195
Anti-masculinisme incarné	173
Allu-mascumismo weeks	
ASSESSMENT OF THE PROPERTY OF	200
II. Socialisation masculine	200
1. Position vécue masculine	201
Dubar, Lahire	202
Hartsock, Rose, Smith, Stanley, Wise	204
Richeson, Ambady	
Lahire, Tafani	207
Lainit, Talain	
	209
2. Hétéro-socialisation	209
Hollander, Howard, Stoltenberg	210
Bradley, Holland, Ramazanoglu	212
Lahire, Taywaditep, Duret	
Goffman, Durand-Delvigne	213
Golfman, Durand-Delvigne	
	216
Relecture d'éléments empiriques	okalp.
Duru-Bellat, Jarlégan, Battagliola, Moulin, Bozon, Villeneuve-Go	216
Loose	
Mosconi	219
	219
Le Maner-Idrissi	222
Erlich	
	224
Relecture d'hypothèses explicatives	
Duru-Bellat, Jarlégan, Mosconi, Erlich, Baudelot, Establet, Batta	0
Ramsey	220
Targowska	227
	228
Mosconi, Moulin, Ridgeway, Erlich, Duret	

	3. Hétéro-sexualisation		221
	Stoltenberg, Dworkin		231
	Stanley, Wise, Zavirsek, Fussinger et alii		231
	Dubet, Maugue, Lahire, Brickell		232
	Holland et alii, Beelen		233
	Dines, Jensen, Kane, Schippers		236
	D. Leave and the period chees to detress them the period chees to detress the period chees		231
	Relecture d'éléments empiriques		239
	Jensen		239
	Fussinger et alii		240
	Holland et alii		242
	Leibold, McConnell		244
	Taywaditep		246
	Relecture d'hypothèses explicatives		253
	Jensen		253
	Welzer-Lang		254
	Bozon		256
III. Exp	pertise masculine		258
,	Gurin, Markus, Lengermann, Niebrugge, Lo	renzi-Cioldi, Amâncio	259
	Mosconi, Berger, Luckmann, Quéré	e la chama as la privilege	260
	Lengermann, Niebrugge, Devereux, De Que	iroz. Ziolkovski, Richeson,	
	Ambady	official acres to at ab emplay	26
	Amerio		263
	Eagly, Dielman, Ridgeway, Correll		265
	Eagly, Diennan, Ridgeway, Conten		
	1. Structure de l'expertise		267
	Subjectivité idéelle		267
	Subjectivité transgressive/instrumentale		272
	The same and the same of the s		
	2. Contenus de l'expertise		278
	Privilège épistémique		278
	Apprentissage épistémique-politique		282
		seller recording	-
	3. Qualité de l'expertise : un attachement conscient à	la domination	286
	Les consenants		

Note conceptuelle : « Ceci n'est pas une pipe »

291

*								
P	2	и	н		a			
•	ш	•		•	***	•	-	•

	ubjectivité et conscience masculines de domination : éléments empiriques	-
Note méthodolog		25
	rticipants	2
	fretiens	2
Delan	néthode à l'angoisse	2
Lablea	u résumant les caractéristiques des participants et de l'interviewer	3
		3
torin de la chan	100	
	nce d'être un homme	
Introdu		
En tant	que	
1. La ci	hance positive	
	Le corps et son usage	
	Liberté et sécurité	
	Absence d'agressions	
	Absence de contraintes	
	Attentes masculines	
	Expériences professionnelles : « j'étais attendu comme un dieu »	
	Compétences masculines	
	Compétences inter-masculines	
	Compétences hétérosexuelles	
	La chance et le privilège	
	na chance et le privilège	
ī	an expression de la chance recibire	
	es contours de la chance positive	
E	léments définitionnels pragmatiques	
2100	nance négative	
2. La GI		
	Des regards, des bâtons et des roues	
	Le corps et son usage	
	Violences masculines: symboliques, verbales, psychologiques,	
	physiques et sexuelles	
	De la domination individuelleà la domination structurelle	
	Masculinité hétérosexuelle : espace public et vie professionnelle	
	Se faire des nœuds au cerveau	
	La domination concrètement exercée	
	et ses effets naturalisants	
L	es contours de la chance négative	
	Eléments définitionnels pragmatiques	
	AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE	
3. La no	on-chance	
	Ambivalence	
	Tapette, mauviette, tarlouze et masculinité	
	Rapports de force asymétriques	
	Rapports de force symétriques	
	Leche-vitrine et shopping masculins	
	Brocante-braderie masculine	
	Miette, abandon, guerre et mort	
	The second secon	
	es contours de la non-chance	
E	Eléments définitionnels pragmatiques	

temper tements problematiques d'autres hommes vis-à-vis de femmes	
Introduction	379
L'importance quantitative respective des registres	
Difficultés et résistances	379
	382
1. Egoïste, égocentrique ou indifférent	386
	393
Tel que perçu chez d'autres hommes	
Les non-engagés	395
Les engagés	395
Les contours de l'égoïsme tel que perçu	400
rei que perçu enez soi-même	412
Tel que rapporté à propos d'autres hommes	414
Eléments définitionnels pragmatiques	417 422
2. Opportuniste, profiteur ou intéressé	422
The state of the s	426
Tel que perçu chez d'autres hommes	
Les non-engagés	428
Les engagés	428
Les contours de l'opportunisme tel que perçu	431
Tel que perçu chez soi-même	440
Tel que rapporté à propos d'autres hommes	442
Eléments définitionnels pragmatiques	445
destrict about the retires to be the surrounced observe and a surrounced or and the surrounced of the surrounced or an analysis of t	449
3. Méprisant, dédaigneux ou déshumanisant	452
Tel que perçu chez d'autres hommes	454
Les non-engagés	454
Les engagés	
Les contours du mépris tel que perçu	458
Tel que perçu chez soi-même	464
	466
Tel que rapporté à propos d'autres hommes	468
Eléments définitionnels pragmatiques	471
4. Violent, humiliant ou méchant	474
Telle que perçue chez d'autres hommes	476
Les non-engagés	476
	481
Les engagés	490
Les contours de la violence tel que perçue	492
Telle que perçue chez soi-même	495
Telle que rapportée à propos d'autres hommes	500
Eléments définitionnels pragmatiques	
Quels nouveaux mots clefs?	504
	507
Ce qui a le plus marqué	513
Conclusion	District Street Street
III. Entre conscience et non-conscience	519
	519
Introduction	
1 N P 1 1 1 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	521
Non-conscience masculine de la domination subie par les femmes	523
Les non-engagés	535
Les apports analytiques des non-engagés (I)	537
Les engagés	547

II Les co

Les apports analytiques des engagés (1)

Bibliographie

Les non-engagés Les apports ana Les engagés	domination exercée par les hommes dytiques des non-engagés (II) dytiques des engagés (II)	549 550 560 560 57
Conclusion		57
Conclusion		5
Conclusion générale		5

Introduction générale

La façon dont est présentée une thèse doctorale est généralement une conceptualisation a posteriori, consécutive à l'expérience même du processus de production. Cette conceptualisation est de fait associée à ce qu'est ou devrait être un exercice scientifique ayant lieu au sein de l'académie : il s'agit là d'une conceptualisation éminemment normative. Outre les questions mêmes liées à ce qu'est appelée la méthodologie scientifique adoptée, la problématique opérationnalisée, la rigueur scientifique mise en œuvre... il me semble que cette conceptualisation normative de l'exercice de thèse implique surtout de rendre invisible à soi-même et aux autres ce qui est pourtant le nœud vécu de ce produit académique : l'expérience que représente le fait de choisir un sujet, de choisir une directrice de thèse, d'orienter ses lectures, d'organiser une rencontre empirique, de tenter d'analyser ces rencontres empiriques, d'organiser des liens entre théorie et empirie etc. A la rigueur, cette expérience peut être abordée dans une introduction, des remerciements ou des notes de bas de page. Ou, bien plus tard, une fois le statut académique de docteur obtenu, abordée dans des écrits abordant la réflexivité des personnes chercheures en scientificité académique.

Si de nombreuses conceptions de ce qu'est l'exercice scientifique académique rendent superflues ces questions expérientielles, d'autres y accordent néanmoins un certain poids, en particulier lorsque l'exercice scientifique est le fruit de vécus dominés. Les écrits scientifiques féministes - en particulier ceux précédant l'institutionnalisation académique des recherches féministes (devenant études femmes, études genre) - rendent donc souvent ce mouvement d'oblitération de soi visible, problématique, partie intégrante de l'exercice scientifique. Ces écrits choisissent souvent de rendre présent le « je » ou le « nous » qui produit ces recherches scientifiques. Face à cette interpellation féministe, j'ai choisi d'accorder une place spécifique à cette dimension expérientielle. Je n'ai pas souhaité l'évacuer, la réduire, l'extraire ou la rationaliser. Je n'ai pas choisi d'organiser ce produit de telle façon à ce qu'il rende invisible cette dimension expérientielle. J'ai choisi de considérer que cette expérience même est d'une certaine façon fondatrice, trop importante pour être oblitérée - en particulier lorsqu'on fait partie du problème. En fait, je ne sais pas à quel point j'ai choisi cela ou à quel point cela s'est imposé à moi. Ce qui s'est imposé à moi c'est que le choix d'octroyer une importance à l'expérience spécifique que constitue la production d'une thèse sur les rapports de genre en tant que homme hétérosexuel blanc souhaitant contribuer à l'abolition de ces rapports, m'a amené à vivre cette production comme une expérience, un voyage - comme le mentionne le

titre « De 'L'Ennemi Principal' aux principaux ennemis » – avant d'être un récit désincarné a posteriori.

Or il est particulièrement difficile - voire impossible - de simultanément regarder de l'extérieur ce qu'on est en train de faire. Il s'agit là de différents points de vue qui sont habituellement dissociés : ce qui semble compter du point de vue académique c'est le fruit de ce voyage, de cette expérience doctorale et moins le processus, le cheminement. Comme si les fruits n'étaient pas fonction de l'expérience et comme si les fruits perdaient de leur valeur lorsqu'ils sont inclus dans un processus expérientiel. Mais également comme si la concrétisation du cheminement rend impossible l'appréhension proprement scientifique des fruits produits. Nous y sommes déjà, sujet et objet, subjectivité et objectivité, expérience cultivatrice et fruit cueilli sont distingués et simultanément hiérarchisés. Or lorsqu'on vit la production d'une thèse doctorale comme un voyage, une expérience transformatrice de soimême, de son rapport au sujet d'étude, de son rapport à l'environnement humain et nonhumain, de l'ambiance et de l'orientation vécues... on rechigne à faire le deuil de la concrétisation de ce cheminement, on traîne des pieds face à l'exercice d'objectivation, de démonstration et de vérification. On espère que ce qui est perçu comme légitimement académique ne prohibe pas la visibilisation du cheminement. On décide également que ce qui importe n'est pas tant la reconnaissance par l'académie que la reconnaissance par des scientifiques situés dans l'académie de la pertinence scientifique et politique du cheminement proposé et des fruits cueillis.

« L'agent ne se rapporte pas de la même façon à son action selon qu'il est en régime d'accomplissement ou en régime de description : dans l'un et l'autre cas, l'action n'est pas disponible de la même manière, et la façon d'être un agent est très différente. En régime d'accomplissement, l'agent est engagé dans un cours d'action orienté vers l'obtention d'un résultat. Ce cours d'action est sériel. La sérialité est autre chose que la simple succession : chaque acte sort d'un autre et ouvre la voie à ceux qui suivent, et le point d'arrivée est fonction de ce qui a précédé ; l'agent se règle donc sur les résultats des opérations effectuées résultat visé ; il est en alerte sur ce qui va se produire. [...] Dans une situation d'accomplissement, l'environnement n'est pas constitué d'objets à connaître, mais d'objets à transformer, à utiliser, à consommer, à apprécier ou d'objets dont il faut subir ou endurer les Quéré, 2005, p. 33-34).

La thèse doctorale présentée mélange donc régime d'accomplissement et régime de description ; elle tente en tout cas de garder présente la tension entre ces deux régimes. Aussi,

cette thèse est constituée de trois trajets distincts et de trois produits distincts. Si je compare la production d'une thèse à l'action consistant à cultiver des fruits, les trois grandes parties de cette thèse forment et reflètent trois méthodes cultivatrices distinctes : d'abord, dans le temps — puisque fonction de la durée de gestation qu'on ne maîtrise pas — et donc présentées selon cet ordre chronologique.

La première partie est en effet le reflet d'une première méthode cultivatrice – plutôt de type défrichage – d'un champ scientifique constitué d'écrits, de livres, d'articles rédigés par des hommes et des femmes opposés à l'oppression genrée, l'oppression des femmes par les hommes. L'action cultivatrice y relève principalement de l'observation, de la compréhension, de l'identification et de la problématisation de certains enjeux scientifiques et politiques au sein de l'analyse genrée contemporaine des rapports de genre, en particulier l'importance épistémologique du *standpoint* occupé par les scientifiques.

La seconde partie est alors le reflet d'une méthode cultivatrice – plutôt de type germination – d'une hypothèse théorique issue du défrichage et cultivée en fonction des leçons tirées de la phase précédente. Cette action cultivatrice m'amène à observer et à tester la transformation de cette graine en germe puis en pousse et ce à partir de différents types de regards (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation), sur différents terrains scientifiques (l'empirie et l'hypothèse explicative) et à l'aide de courants scientifiques se révélant nutritifs et ensoleillant (l'interactionnisme et la phénoménologie).

Encouragé par le fleurissement spéculatif de cette hypothèse et de ses fruits, je propose alors une troisième partie, reflet d'une méthode cultivatrice – plutôt de type mise en terre – où le germe spéculatif est matériellement mis à l'épreuve et rencontre donc les résistances propres au terrain concret, incarné par huit hommes. Bien que nourrie par la partie précédente, cette troisième partie garde sa propre logique d'éclosion de par le fait même d'être exposée au terrain concret que représente l'empirie. Afin d'accroître l'autonomie de cette éclosion – et conscient des conditions quasi hydroponiques propres à la germination spéculative – le fruit même de la partie spéculative n'est pas directement mis à l'épreuve mais le cheminement même à l'origine de la seconde partie est retentée. C'est bien en tentant de mettre en terre l'hypothèse d'une « conscience de domination » – et il s'agit là plus d'un potager cultivé à l'aide d'outils simples que d'une serre aux conditions artificielles strictement contrôlées ou d'une exploitation agricole à l'aide d'outils complexes – et en observant son évolution spécifique au terrain empirique, exposé à trois conditions météorologiques différentes (l'entretien non-directif, semi-directif et focal), que je tente de documenter la pertinence de l'hypothèse adoptée.

Outre le mélange des régimes d'accomplissement et de description, cette thèse propose une démarche scientifique heuristique plus que démonstrative. De façon similaire à un processus psychanalytique, l'objet de la quête scientifique est simultanément objet et non-objet, présent et fuyant. L'hypothèse formulée à la fin de la partie exploratoire, « les hommes sont conscients de dominer les femmes » / « les hommes dominent consciemment les femmes » est ce qui inspire et modèle la démarche théorique et empirique et simultanément elle disparaît au second plan lorsqu'elle donne lieu à de nouveaux objets, de nouvelles questions et perspectives scientifiques. Bref, le but visé n'est pas tant de démontrer que cette hypothèse peut être validée que de faire voir à quel point elle éclaire différemment les rapports de genre et leur étude et qu'elle gagne donc à être considérée plus attentivement et plus longuement que ce qui me semble aujourd'hui être le cas. En d'autres termes, la formulation d'une problématique digne de ce nom relèverait plus de l'aboutissement de ma démarche que d'un point de départ. Une telle démarche heuristique a pour inconvénient majeur un éclatement, une dispersion de l'attention vers les multiples branches auxquelles elle semble donner vie. Elle a également pour inconvénient de donner lieu à un certain éclectisme disciplinaire et méthodologique qui peut - par défaut d'une connaissance approfondie des enjeux respectifs manquer de rigueur scientifique. La démarche heuristique exige donc une capacité de synthèse qui n'est pas nécessairement mon atout principal. Comme le notait déjà mon directeur de mémoire de philosophie en 1993 : « L'auteur traite trop de problèmes et quelque fois trop rapidement. Une limitation plus exigeante aurait été souhaitable. L'auteur aurait alors pu atteindre une plus grande profondeur ».

Néanmoins, la démarche heuristique adoptée ne manque pas, me semble-t-il, de pertinence scientifique et politique : c'est précisément le travail théorique mené lors de la partie exploratoire qui permet d'identifier et d'exposer certains aspects constituant ensemble « l'effet théorique de la jouissance des dominants » : adoption d'une perspective ex nihilo, évacuation de la dimension expérientielle, volonté scientifique totalisante, déformation et euphémisation des conceptualisations féministes matérialistes, production de contenus respectivement complaisants et sur-responsabilisants, absence de réflexivité autocritique... L'ambition de l'hypothèse adoptée et mise à l'épreuve théoriquement et empiriquement ensuite est précisément de condenser les enjeux corrélés à ces effets théoriques : en suivant la piste d'une éventuelle conscience masculine de domination, j'espère produire un savoir

scientifique et politique « incarné » - donc positionné, vécu, situé, partiel, radical, axé sur le pouvoir et limité – quant au volet masculin des rapports de genre occidentaux contemporains.

Pour ce faire la démarche heuristique adoptée emprunte deux logiques analytiques opposées et relativement indépendantes.

La partie spéculative — l'action cultivatrice hydroponique — répond largement à une logique déductive : elle intègre la démarche scientifique et épistémologique du féminisme et lesbianisme matérialiste comme cadre de référence structurant, puis elle arrose le germe spéculatif d'énoncés issus de cette démarche pour découvrir chemin faisant la façon dont ce germe peut prendre racine et éclairer la subjectivité masculine. Concrètement, cette logique déductive s'appuie sur de nouveaux « nœuds » ou condensés, dont celui de « la masculinité dialectique » : si les rapports de genre sont bien des rapports de classe, si le genre précède et construit bien le sexe... alors la masculinité est principalement définie par son caractère dialectique et est de fait problématique car oppressive. Finalement, cette logique déductive aboutit au postulat de l'existence d'une expertise masculiniste : un sens épistémique-pratique permettant aux dominants de s'orienter dans une ambiance genrée et d'agir de telle façon à ce qu'ils maintiennent et maximisent leurs intérêts malgré un degré de résistance fortement augmenté depuis la seconde « vague » féministe.

La partie empirique – l'action cultivatrice de mise en terre – répond par contre à une logique inductive : à partir de consignes relativement simples et terre-à-terre (avoir le sentiment d'avoir de la chance ; relater des comportements masculins problématiques ; discuter ensemble d'une éventuelle conscience masculine de domination) - conçus de telle façon à tenir compte des résistances psychiques des hommes interrogés - je tente de construire progressivement les contours vécus d'une conscience masculine de domination. En d'autres termes, la démarche inductive répond à une double exigence : celle, analytique, de partir du concret pour monter progressivement en généralité ; celle, phénoménologique et interactionniste, de documenter à travers le prisme de la conscience masculine de domination le rapport vécu que ces hommes entretiennent à la réalité genrée.

L'aboutissement de ces deux démarches analytiques respectives devrait logiquement mener à un décalage genré, un « gender(ed) gap » épistémique et ce à plusieurs titres : d'une part, de par les démarches mêmes puisque la première relève plutôt de la déduction spéculative, la seconde plutôt de l'induction empirique ; d'autre part, de par la position genrée occupée par

les « interlocuteurs » respectifs, les femmes (engagées) et les hommes (engagés ou non) puisque selon l'épistémologie matérialiste du *standpoint*, la position occupée structure et form(at)e la perception de la réalité genrée. C'est à l'aune de ce décalage épistémique qu'il devient possible d'envisager des pistes supplémentaires d'actions abolissantes des rapports de genre : c'est bien en connaissant de l'intérieur ses ennemis, qu'une lutte politique peut progressivement transformer ce champ aimanté que sont les rapports de genre, afin d'en modifier structurellement les lois d'attraction et de répulsion au bénéfice des dominés. En d'autres termes, cet exercice doctoral souhaite répondre d'une part au credo bien connu de Sun Tzu : « connais ton ennemi et connais toi-même » (dont le double sens structure ce travail), d'autre part, à l'impératif politique exprimé par Nicole-Claude Mathieu : « aller à l'essentiel : la connaissance intime des stratagèmes et stratégies de l'ennemi, sans laquelle tout général d'armée sait qu'il ne gagnera pas » (2006, p. 6).

Partie I

Etude exploratoire : les rapports de genre et la question du pouvoir.

Introduction

Le choix du sujet abordé dans cette étude exploratoire est avant tout le fruit d'une pratique militante personnelle et collective en tant qu'homme concernant les rapports de genre. Mes propres démarches pour remettre en cause ma place d'homme au sein d'une société patriarcale m'ont amené à formuler certaines questions à propos de mon propre comportement et ma façon de vivre mon rapport aux femmes. Cette démarche individuelle m'a ensuite amené à participer à la mise en place des pratiques collectives c'est-à-dire des groupes de parole mixtes et non-mixtes sur les rapports de genre.

Au sein de ces groupes mixtes, systématiquement et de façon quasi inévitable, un décalage asymétrique se faisait sentir entre d'une part les femmes et d'autre part les hommes. Le décalage était tel que la discussion en devenait impossible car femmes et hommes ne semblaient pas aborder de la même façon le sujet des rapports de genre. Le sujet même semblait ne pas être le même pour le groupe des femmes et celui des hommes.

Au sein des groupes non-mixtes masculins, ce décalage-là ne se faisait pas sentir puisque nous nous trouvions de façon prédominante entre membres du même groupe social (masculin, Blanc, hétérosexuel). Pourtant, très rapidement et assez systématiquement, un autre décalage se faisait sentir. Tant qu'il s'agissait d'aborder le vécu des hommes en ce qu'il peut avoir de douloureux, de conflictuel ou de difficile à vivre, une certaine discussion, un certain échange était possible. Mais lorsqu'il s'agissait de questionner notre place d'homme, c'est-à-dire de membre d'un groupe social privilégié vis-à-vis des femmes, la discussion devenait impossible, les hommes venaient de moins en moins aux réunions, l'intérêt pour le groupe se faisait moindre.

J'en concluais à l'époque que les hommes étaient prêts à prendre en considération les analyses et pratiques féministes dans la mesure où ils avaient quelque chose à y gagner, un certain enrichissement humain, un élargissement de leur palette de comportements humains. Mais, dès qu'il s'agissait de considérer et de concrètement agir de telle façon qu'un autre rapport de force entre homme(s) et femme(s) devienne possible, les hommes – même ceux qui se disaient « féministes » ou « proféministes » ou « antisexistes » – changeaient de discours et de pratique. Le remise en cause de son propre pouvoir et de ses pratiques vis-à-vis des femmes était rapidement et facilement assimilée à de l'auto-flagellation, un manque de sens de soi,

une volonté de plaire aux amies féministes, etc. Tout se passait comme si les hommes ne pouvaient pas de façon sincère et volontaire agir sur leur statut de privilégié afin de le transformer partiellement vers une pratique de moindre oppression, vers un autre rapport de force vis-à-vis des femmes. Je remarquais également qu'un discours¹ bien différent était de rigueur lorsqu'il s'agissait non pas des rapports de genre mais du racisme ou de libéralisme économique, probablement du fait de la proximité et de l'intimité des rapports de force entre femmes et hommes, surtout hétérosexuels.

Ce vécu concret au sein des mouvements antisexistes, antipatriarcaux m'a donc amené à poser la question du pouvoir de façon plus théorique en analysant d'une part les écrits féministes radicaux – comme cadre de référence – et d'autre part les écrits d'hommes 'pro-féministes' ou d'inspiration féministe. Ce même mouvement de fuite devant la question du pouvoir genré et sa remise en cause se retrouve-t-il dans les écrits des hommes sur les rapports de genre ? Trouve-t-on un équivalent théorique, une élaboration théorique donnant un fondement argumenté à une autre conceptualisation des enjeux de pouvoir au sein des rapports femmes-hommes ?

Je vais dans un premier temps présenter les écrits de quelques féministes radicales afin de comprendre et de cerner leurs analyses de la place du pouvoir dans les rapports de genre. Le féminisme radical n'est pas un courant d'analyse strictement défini, aussi le fait de sélectionner certaines auteures au détriment d'autres représente un premier enjeu. J'ai choisi de me restreindre à quatre féministes radicales parmi les plus productives dont la pensée forme un cadre d'analyse cohérent et continue d'influencer les pratiques et analyses des nouvelles générations de féministes radicales. Malgré l'opposition entre elles sur un point important, celui du lesbianisme comme stratégie politique contre l'oppression de genre, je considère que leurs analyses sont compatibles et contribuent à travers leurs approches respectives à créer un cadre d'analyse féministe radical marqué par les éléments interreliés que sont le matérialisme, l'anti-naturalisme et l'analyse de classe de sexe. Leurs différences d'analyse – souvent complémentaires – ressortent par contre plus clairement lorsqu'on aborde leurs analyses respectives des mécanismes politiques d'oppression : le monopole des armes et des outils comme moyen de division socio-sexuée du travail ; le travail domestique comme mode de production patriarcal ; l'appropriation physique des femmes comme objets, le

¹ Je dis bien « discours » car lorsque l'on confronte ces hommes sur les implications théoriques et politiques de ce discours au niveau des pratiques, un certain libéralisme ressortait rapidement qui rendait impossible un réel travail théorique et politique sur ces autres rapports sociaux oppressifs (Vidal, 1998; Kom'boa, 1999).

sexage; la domestication et exploitation de la capacité reproductrice des femmes. En effet, si l'analyse de ces techniques institutionnalisées d'oppression de genre s'inscrit dans un même cadre, elle témoigne de la spécificité de chacune des auteures féministes radicales. Bien que ces analyses aient été publiées initialement il y a plus de 20 ans, et qu'elles puissent sembler démodées par le vocabulaire utilisé, leur présentation permet de rappeler un mode d'analyse structurel octroyant une place centrale au pouvoir au sein des rapports de genre, et toujours pertinent à mes yeux malgré les évolutions sociopolitiques et juridiques en la matière.

Je présenterai ensuite les analyses développées par quelques auteurs masculins engagés. Le terme « engagés » fait référence au fait que tous ces auteurs s'inscrivent dans un courant d'analyse a priori favorable aux thèses féministes (radicales) et sont donc supposés développer une analyse compatible à celles des féministes, ou au moins expliciter et argumenter leurs désaccords théoriques. Les auteurs sélectionnés ne représentent pas un courant commun bien que tous s'inscrivent dans l'anti-naturalisme et ne sont ni essentialistes ni différentialistes. Deux de ces auteurs se consacrent avant tout au versant masculin des rapports de genre en analysant d'une part la construction identitaire masculine et les pratiques d'ordre sexuel, et d'autre part les dynamiques intra-genre et leur effet sur les rapports de genre. Les deux autres auteurs développent une théorie globale des rapports de genre : d'une part, en élaborant une analyse de genre basée sur les pratiques, d'autre part en analysant l'importance des échanges symboliques concernant les rapports de genre. Les analyses masculines seront présentées en fonction de ce qu'elles développent sur la place du pouvoir dans les rapports de genre et la façon dont est analysée le pouvoir de genre.

Finalement, je tenterai à travers leur comparaison de constater ou non un éventuel glissement, un changement dans l'analyse du pouvoir au sein des rapports de genre. En préalable à cette analyse comparative en tant que telle, un chapitre sera consacré à l'épistémologie féministe matérialiste et ses implications pour le travail (politique) d'analyse de la part de chercheurs masculins. L'épistémologie du point de vue féministe implique en effet qu'en fonction de la position sociale de sexe des auteur-e-s, un différent type de travail s'impose selon le genre de l'auteur car les chercheurs masculins ne disposent pas de certains éléments cruciaux dont disposent les chercheures femmes étant donné leur appartenance à la classe de sexe opprimée. Suivront alors trois axes d'analyse comparative sur la question du pouvoir dans les rapports de genre. Un premier concernera en particulier les écrits du sociologue Welzer-Lang sur la question de classe de sexe et ses critiques d'une analyse structurelle des rapports de genre. Un

deuxième concernera les écrits des sociologues Bourdieu et Welzer-Lang quant à leur analyse des dynamiques masculines au sein des rapports de genre, et plus particulièrement les concepts de « prison de genre » ou « hommes victimes ». Finalement, un troisième axe concernera l'analyse développée en particulier par Bourdieu mais relevant du sens commun, sur la responsabilité des femmes dans leur propre oppression à travers le concept de « consentement » ou « l'adhésion » à l'oppression.

Cette étude exploratoire n'a donc pas pour but de critiquer les analyses féministes telles quelles puisque l'épistémologie du point de vue féministe implique, à mon avis et entre autre, qu'il n'appartient pas aux chercheurs membres de la classe dominante de critiquer les analyses féministes mais plutôt de fournir des éléments concernant les moyens d'oppression utilisés par les hommes. L'analyse développée au cours de cette étude exploratoire espère contribuer à ce type de travail en démontrant comment les chercheurs masculins peuvent nier ou minimiser la dimension du pouvoir dans les rapports de genre, et redoubler ainsi l'oppression de genre à travers leurs propres analyses « engagées ». Ce postulat de non-critique des analyses féministes peut être considéré comme problématique et même à l'opposé de tout esprit de recherche philosophique ou scientifique, mais il me semble pourtant qu'il peut être pertinent — au moins stratégiquement — dans la recherche masculine critique des rapports de genre.

Introduction

La dénomination de féminisme radical correspond en France à une certaine façon d'analyser les rapports entre les hommes et les femmes. Ce mode d'analyse est développé par un nombre de chercheures féministes analysant différents champs de l'activité humaine au sein de sciences humaines différentes comme la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie ou la philosophie. Les chercheures que j'ai sélectionnées² dans cette partie exploratoire sont Christine Delphy, sociologue, Colette Guillaumin, sociologue, Nicole-Claude Mathieu, anthropologue et Paola Tabet, anthropologue. Malgré les différences d'analyse, ces chercheures féministes ont des points forts en commun qui forment ensemble un cadre d'analyse féministe radical.

Le principal point en commun est le matérialisme au sens large. Il s'agit pour ces chercheures de ne pas s'arrêter aux niveaux psychologiques, idéologiques ou discursifs des faits mais d'analyser les rapports sociaux matériels concrets comme étant la base de la réalité humaine. Les sentiments, désirs, idées communes ou spontanées reflètent selon cette approche avant tout et surtout une certaine structure sociale influençant les places des différents agents humains en fonction d'un certain rapport de force déterminant qui dispose de pouvoir et qui non. Il s'agit alors d'analyser quelles sont les pratiques matérielles concrètes qui donnent forme à la réalité telle qu'elle est aujourd'hui dans notre société et dans d'autres sociétés et la façon dont ces pratiques matérielles déterminent les agents humains. Le matérialisme consiste donc en ceci : toujours rapporter les valeurs à l'organisation sociale et matérielle.

Si Christine Delphy s'interroge sur les pratiques matérielles donnant forme aux rapports entre femmes et hommes au sein des sociétés occidentales industrialisées contemporaines, Paola Tabet va surtout se pencher sur les pratiques des sociétés non-occidentales, non-industrialisées contemporaines. Collette Guillaumin développe plus une analyse générale théorique des rapports entre hommes et femmes élaborant le concept de sexage comme définissant la spécificité des rapports entre hommes et femmes. Nicole-Claude Mathieu

² Cette sélection est avant tout le fruit de mes expériences militantes auprès des féministes radicales des années quatre-vingt dix s'appuyant sur ces quatre auteures. Elles ne représentent pas tout le féminisme radical dans sa diversité voire opposition mais de par leur ancienneté et qualité d'analyse, elles ont largement contribué à créer le cadre d'analyse féministe radical. Lorsque je parle du féminisme radical, au cours de cette étude exploratoire, je fais référence uniquement à ces quatre auteures, bien que cela exclue d'autres théoriciennes féministes radicales.

s'interroge plus sur les questions d'ordre épistémologique et celles concernant les effets matériels de l'oppression sur la conscience. Les approches sont donc différentes et mon but n'est pas de faire une synthèse de ces écrits mais de tenter d'extraire ce que leurs analyses expriment au niveau de la place du pouvoir au sein des rapports hommes-femmes.

1.1. Le matérialisme

Un premier point important concerne l'analyse matérialiste³ des rapports entre femmes et hommes. Le féminisme étant avant tout un mouvement social de révolte, il implique la croyance à la possibilité du changement donc à l'origine sociale de la situation. Cette situation étant perçue comme une oppression, la théorisation féministe doit dans ses prémisses mêmes inclure la nature sociale de cette oppression et refuser toutes les analyses dont les prémisses théoriques excluent la nature sociale de cette oppression. Ceci amène le féminisme matérialiste à considérer les productions intellectuelles (théories scientifiques, domaines scientifiques, catégorisation en domaines, ...) comme le produit de rapports sociaux, et comme ceux-ci sont des rapports d'oppression, les productions intellectuelles en seront le reflet. Mais pour pouvoir mener à bien ce matérialisme féministe, il faut rejeter l'interdisciplinarité telle qu'elle est posée normalement puisque celle-ci ne peut qu'être le résultat de la disciplinarité qu'elle présuppose. « Or celle-ci est fondée sur le postulat que les niveaux subjectivement distincts [...] de l'expérience, obéissent chacun à des 'lois' propres » (Delphy, 1998, p. 274). Il faut donc rejeter les sciences telles qu'elles sont construites puisque les sciences construisent leur objet (contenu théorique, limites et définition du champ d'application) en fonction des prémisses de ces disciplines scientifiques - et tant que celles-ci n'incluent pas le concept d'oppression des femmes, elles ne peuvent pas cerner correctement les rapports entre hommes et femmes puisqu'elles en excluront l'oppression des femmes. « Au patchwork de l'inter et de la disciplinarité, une démarche féministe matérialiste oppose une dynamique unique, se traduisant différemment à différents niveaux, qui restent entièrement à définir » (Delphy, 1998, p. 276). Le féminisme matérialiste exige d'inclure les rapports sociaux d'oppression - les pratiques masculines - dans tous les niveaux de l'expérience humaine, car toute connaissance qui ne reconnaît pas l'oppression sociale la nie, et en conséquence la sert objectivement.

La sexualité était analysée comme un registre humain régi par les lois définies par la sexologie ou la psychologie avant qu'elle ne soit problématisée et analysée comme un lieu de pouvoir entre (des membres de) deux groupes sociaux suite à la lutte des femmes et leur prise de conscience de la situation générale comme relevant de l'oppression. Le domaine de la sexualité a ainsi été inclu dans une analyse matérialiste des rapports femmes-hommes grâce à

³ Je m'appuie sur la définition du matérialisme formulée par Delphy qui n'est pas nécessairement celle de toutes les féministes radicales.

l'intégration d'un point de vue : celui des femmes. Et c'est ce point de vue qui va permettre la conceptualisation d'une situation donnée comme oppression ; concrètement, la sexualité comme un lieu où les hommes pratiquent l'exploitation et l'appropriation des corps des femmes pour leurs « besoins » et envies.

Le féminisme matérialiste applique aux rapports femmes-hommes l'analyse matérialiste générale affirmant « qu'un lien organique [...] unit, dans toute humanité, l'organisation sociale, en particulier celle de la production, avec les systèmes de représentations et au-delà avec la culture au sens large des ethnologues : les façons de faire autant que les façons de voir » (Delphy, 1998, p. 24).

Concrètement, l'analyse féministe matérialiste considère que les humains sont construits – à travers des rapports sociaux, des pratiques d'exploitation, d'oppression et d'appropriation – en membres de groupes sociaux opposées. Selon leur appartenance ou non au groupe dominant des hommes, les humains bénéficient ou non – en tant que membres et relativement indépendamment de leur volonté, de leurs sentiments, de leur analyse – des privilèges de ce groupe. Ces privilèges sont des faits et non une histoire de volonté, de choix, de préférence, de valeurs. L'appartenance à un groupe social constitué par des rapports sociaux matériels d'oppression va déterminer ce qui se passe au niveau psychologique, émotionnel, relationnel. Ainsi,

« l'association d'une femme avec un homme n'a donc pas le même sens objectif pour lui et pour elle, ce que reflète la norme idéologique (le mariage et les « relations humaines » en général sont l'affaire des femmes et la préoccupation majeure d'une « vraie » femme), ce que reflète la réalité des subjectivités différentes des hommes et des femmes (l'importance de l'amour et des sentiments en général dans la conscience des femmes) » (Delphy, 1998, p. 187).

Il existe donc une dissymétrie structurelle entre les hommes et les femmes. Dissymétrie d'abord matérielle, en terme de bénéfices et d'avantages pour le groupe des hommes et de contraintes, d'exploitation et d'appropriation pour le groupe des femmes, qui détermine l'ensemble des rapports individuels (quel que soit le niveau du rapport : professionnel, sexuel, affectif, intellectuel, conversationnel...) que des femmes et des hommes établissent et développent « ensemble ». Les sentiments spontanés qu'éprouvent les femmes et les hommes dans ces relations sont donc déterminés, surdéterminés par cette dissymétrie structurelle et on ne peut pas percevoir et considérer l'importance de ces sentiments en soi sans analyser les fonctions qu'ils remplissent au niveau matériel. Le féminisme matérialiste implique ici, et

ailleurs, de toujours et systématiquement rapporter à l'organisation sociale et matérielle – les pratiques – tous les niveaux de l'existence humaine des femmes et des hommes. Il implique par exemple, d'analyser au sein des rapports d'ordre conversationnel quelles sont les pratiques concrètes d'appropriation et d'exploitation bénéficiant aux hommes, donc au détriment des femmes (Monnet, 1997).

L'approche matérialiste amène les féministes à rejeter le naturalisme, qui comme l'idéalisme, explique du social par du non-social et nie la « nature sociale » de l'humain. L'idéalisme, à l'opposé du matérialisme, inverse les causes et les effets : l'exploitation des femmes à travers le travail domestique devient la conséquence, presque fortuite, de la dépréciation des femmes et de leurs travaux dans le monde des valeurs.

Tandis que l'idéalisme va, par exemple, analyser la reconnaissance que recherchent les hommes de la part des femmes comme étant le moteur de différentes pratiques matérielles, le féminisme matérialiste analyse cette reconnaissance non seulement comme un bénéfice parmi d'autres mais aussi comme un moyen d'obtenir les autres bénéfices car elle permet :

- de voiler le caractère d'extorsion des services rendus par les opprimés ; de les faire apparaître comme des dons volontaires ;
- de voiler les mécanismes de cette extorsion ; tandis que l'extorsion est réalisée par exemple par l'appropriation de la force de travail, elle est présentée comme relevant de l'amour, du don de soi ;
- à l'extorsion de prendre des formes diversifiées, ce qui est spécifique des oppressions d'ordre personnel où les opprimés ne doivent pas des prestations précises et clairement identifiées ;
- aux hommes de ressentir une satisfaction à travers la reconnaissance, l'admiration et l'amour des femmes (Delphy, 1998).

En d'autres termes, « une fois la reconnaissance posée comme le mobile et le bénéfice, l'oppression matérielle des femmes est automatiquement exclue comme mobile et bénéfice » (Delphy, 1998, p. 223).

Ce renversement de la causalité – la croyance que la dépréciation des femmes est la cause et non l'effet de l'organisation sociale – est l'essence même de l'idéologie (de l'oppression), qui elle-même est nourrie par l'idéalisme, le biologisme et le psychologisme. Le biologisme (et sa variante le naturalisme) permet de trouver un fondement, une origine aux valeurs en dehors de la société comme par exemple dans le mode d'éjaculation des hommes. Le psychologisme fait

de même en expliquant les rapports sociaux en les ramenant à des mécanismes d'ordre psychologique.

1.2. La critique du naturalisme

Un deuxième point important commun aux féministes radicales est la critique du naturalisme. Le discours naturaliste chosifie les femmes, les réifie dans la pensée elle-même. Ainsi, lorsqu'on évoque la sexualité, les femmes sont soit objectivées comme sexe, soit leur sexualité est niée, soit elles sont réduites à leur sexe, elles sont leur sexe. Des discours comparables sont faits sur les notions d'intelligence, d'intuition et aboutissent à la négation de la conscience des femmes. Cette réification passe par une mise en avant de contraintes naturelles, d'évidences somatiques.

Ce discours naturaliste « explique » que les actions d'un groupe humain sont dues à leur statut de chose, ayant une place dans un certain ordre naturel car programmé ainsi de l'intérieur de la matière vivante. Se mélangent ainsi déterminisme et téléologisme pour expliquer que ces actions sont naturelles donc indépendantes des rapports sociaux.

Ce niveau discursif-idéologique va s'alimenter dans l'évolution des sciences pour intégrer l'idée génétique – la détermination par les gènes d'un groupe spécifique – et reflète ainsi qu'il s'agit bien dans les faits matériels d'une appropriation de la classe de sexe des femmes, en non d'une appropriation de certaines femmes. La stabilité de ce rapport d'appropriation se retrouve donc dans les discours attribuant aux femmes, et à elles seules, des qualités naturelles. Il est toujours possible aujourd'hui, à l'opposé d'autres groupes dominés comme les ouvriers ou les Noirs, de développer des discours sur la différence naturelle des femmes vis-à-vis des hommes. Cette différence naturelle est d'ailleurs uniquement imputée aux femmes, aux appropriées, qui se retrouvent enfermées dans leur « être », leur essence.

La différence des femmes n'est pas formulée comme une différence dans les rapports sociaux (droits, nourriture, salaire, indépendance) mais comme un trait intérieur exquis, une différence « en nature ». « Au lieu d'analyser la différence, dans les rapports sociaux quotidiens, matériellement, on glisse, on fuit sur le côté, en pleine mystique » (Guillaumin, 1992, p. 67). La mystique de la différence permet de ne pas prendre conscience des relations concrètes et sociales d'appropriation : « 'Appropriées' nous voulons bien à condition que cela reste dans le vague et demeure abstrait : surtout pas d'accusations... » (Guillaumin, 1992, p. 68).

Et la fonction de l'idéologie de la nature est bien de voiler ces rapports concrets. Elle pose le groupe des femmes dans un rapport différent à la nature que les hommes. Déjà, les hommes

sont dans un rapport à la nature : il y a une médiation, une distanciation, une extériorité des hommes face à la nature. Ceci leur permet de se définir par des pratiques dialectiques et antagonistes, dont celles de transformation, de domination de la nature, par lesquelles ils transcendent la nature. La nature des hommes consisterait à transcender la nature, à être social, tandis que la nature des femmes consisterait à être nature, immergée, permanence. Ceci rend les femmes interchangeables, car avant tout membres d'une autre espèce et non personnes humaines. En tant que membres d'une autre espèce, les femmes sont programmées par un message génétique particulier pour effectuer certaines tâches d'élevage, domestiques, affectives, etc.

On en arrive ainsi à concevoir les femmes et les hommes comme étant deux réalités anatomophysiologiques, deux espèces distinctes ce qui signifie bien les rapports réels existant entre les deux groupes c'est-à-dire « des rapports sociaux d'appropriation qui s'expriment en énonçant l'existence d'espèces distinctes » (Guillaumin, 1992, p. 68). La création, l'initiative, l'innovation reviennent ainsi irrémédiablement aux hommes tandis que toute action provenant des femmes sera perçue et interprétée comme relevant de leur nature. En bref, l'idéologie de la nature affirme que les rapports sociaux étant ce qu'ils sont, ils ne peuvent être autrement, ils doivent rester identiques et cela est dû à la programmation interne des appropriés.

On retrouve cette idéologie de la nature appliquée à d'autres groupes sociaux ayant subi et subissant des rapports d'exploitation, d'appropriation, d'esclavage : les humains « Noirs ». L'analyse de cette naturalisation d'un rapport social matériel permet de mieux appréhender les mécanismes de naturalisation des rapports entre humains nommés femmes et humains nommés hommes. L'idée de race est avant tout la croyance que cette catégorie est un phénomène naturel constitué d'une part d'un ensemble de caractères somatiques ou physiologiques (analysé par les sciences naturelles), d'autre part d'un ensemble de caractères sociaux (analysé par les sciences humaines). La race est donc l'unité entre une taxinomie présumée naturelle et une taxinomie sociale. Elle présuppose l'existence d'une catégorie naturelle fermée sur laquelle se construisent des caractères sociaux. « L'idée sociale de groupe naturel repose sur le postulat idéologique qu'il s'agit d'une unité close endodéterminée, héréditaire, hétérogène aux autres unités sociales » (Guillaumin, 1992, p. 175). Pourtant, l'existence de ces groupes présumés naturels repose sur le fait qu'ils entretiennent des relations telles qu'effectivement chacun des groupes est fonction de l'autre. Ce sont les relations déterminées (dépendance, esclavage, exploitation, appropriation) qui amènent à

postuler l'existence de ces « entités naturelles hétérogènes ». La naturalité provient donc de fait des relations sociales matérielles, ce qui est contradictoire.

Historiquement, le système socio-symbolique des marques témoignait de l'inscription conventionnelle et artificielle des pratiques sociales et accompagnait les clivages sociaux. Il exprimait l'appartenance à un groupe social défini. Son caractère, son indélébilité et sa proximité/association au corps était fonction « de la permanence supposée de la place qu'elle énonce et du degré de dépendance qu'elle symbolise éventuellement » (Guillaumin, 1992 p. 180). C'est au XVIIIième siècle que l'idée de classer selon des critères somatomorphologiques transforme le système de marques d'un marquage conventionnel, social dans un marquage signe d'une nature spécifique. Le classement devient morphologique, et fait précéder la 'nature' au social : devenaient esclaves les humains qui appartenaient à certaines races. La création de certains groupes présumés naturels (la race des nègres) suivait donc le système esclavagiste déjà en place depuis environ un siècle, tandis que le discours suppose l'inverse. La création de la notion de race correspond à une période spécifique où le recrutement des esclaves ne se faisait qu'en Afrique (esclaves Noirs) et plus en Europe (esclaves Blancs) car la main d'oeuvre européenne était devenue nécessaire sur place. La création de ces taxinomies va ensuite permettre l'éclosion des théories racistes. Si la marque était reconnue avant le XIXième siècle comme étant d'ordre social, elle devient ensuite d'ordre naturel et est censé expliquer l'origine, la relation de cause à effet entre un groupe et sa place dans les rapports sociaux. L'idée de groupe naturel moderne « est la synthèse mouvante de deux systèmes : le système traditionnel de la marque, purement fonctionnel [...] et le système déterministe archéo-scientifique qui voit dans un objet quelconque une substance qui sécrète ses propres causes, qui est à elle-même sa propre cause » (Guillaumin, 1992, p. 184). C'est ainsi que l'esclavage devient un attribut de la couleur de peau.

La notion de race peut donc être considérée comme une formation imaginaire, résultat du processus décrit ci-dessus. Mais si elle est imaginaire elle est en même temps le reflet d'une réalité sociale : les rapports sociaux ont bien fait des humains Noirs des esclaves puis des humains de deuxième rang, exploités par les humains Blancs pour augmenter leur qualité de vie. Aujourd'hui, les sciences naturelles et humaines ont démontré l'inconsistance de la catégorie de race, que ce soit en tant que taxinomie « naturelle » ou en tant que taxinomie sociale, mais cela ne suffit pas pour l'éliminer des catégories mentales car elle est aujourd'hui une réalité politique, historiquement inscrite dans les faits, jouant un rôle effectif et

contraignant dans les sociétés concernées. Cependant, le fait de rejeter cette notion, sans plus, peut jouer le rôle de simple dénégation. Nier son existence de catégorie empiriquement valide ne supprime en rien la réalité étatique et sociale de cette catégorie et n'empêche pas qu'elle soit empiriquement effective. « Il n'est pas soutenable de prétendre que la catégorie qui est la cause directe, le moyen premier du meurtre de millions d'êtres humains, n'existe pas » (Guillaumin, 1992, p. 216).

La critique du naturalisme et de sa fonction idéologique d'invisibilisation des rapports matériels sociaux, qu'il s'agisse des rapports entre humains désignés Noirs (de couleur) et humains désignés Blancs, ou des rapports entre humains désignés femmes et humains désignés hommes permet de faire émerger les rapports sociaux matériels à la base des catégorisations des humains en groupes naturels différents. Ceci me permet de revenir à la question des rapports entre hommes et femmes et la remise en cause de l'évidence de l'existence des groupes biologiques de femmes et d'hommes.

1.3. Classes de sexe - sexe et genre

Un troisième point important commun aux féministes radicales est l'idée que la dynamique de pouvoir est source de la division et hiérarchisation des humains en hommes et en femmes. Une première façon d'analyser cette dynamique consiste à considérer que hommes et femmes forment des classes sociales, des classes de sexe. Cette conception est une suite logique de l'application du matérialisme aux rapports de genre. Le refus de toute forme de naturalisme, de biologisme ou de psychologisme pour comprendre les rapports entre hommes et femmes, implique la reconnaissance de l'origine sociale, donc politique, de la division même des humains en hommes et en femmes. Il s'agit de partir du « fait incontestable qu'ils sont socialement nommés, socialement distingués, socialement pertinents » et de s'interroger « sur cette pratique sociale : comment est-elle réalisée? A quoi sert-elle ? » (Delphy, 1998, p. 23). Si les humains mâles et les humaines femelles ont certaines caractéristiques biologiques différentes, le féminisme matérialiste refuse de reconnaître une valeur explicative ou fondatrice quelconque à ces caractéristiques et c'est dans ce but qu'il introduit la notion de classe dans l'analyse des rapports entre hommes et femmes. La notion de classe permet de répondre à la question de l'explication sociale de la constitution des sexes de façon meilleure que la notion de groupe social.

« On peut penser que ces groupes – le dominant et le dominé – ont chacun une origine sui generis ; qu'existant déjà, ils entrent ensuite en rapport, un rapport qui, dans un troisième temps, devient caractérisé par la domination. Or que dit à ce sujet le concept de classe? Il inverse ce schéma : il dit qu'on ne peut pas considérer chaque groupe séparément de l'autre, puisqu'ils sont unis par un rapport de domination, ni même les considérer ensemble mais indépendamment de ce rapport. [...] Le concept de classe met en outre la domination sociale au coeur de l'explication » (Delphy, 1998, p. 28).

Les classes de sexe, c'est-à-dire les hommes et les femmes, sont donc créées et simultanément hiérarchisées. C'est leur rapport pratique qui les constitue en tant que tels. Il n'y a donc pas d'une part des femmes et d'autre part des hommes, existant tels quels et ensuite des rapports de force qui s'instaureraient donnant lieu à un système patriarcal ou autre. Le fait de percevoir certains humains en tant qu'hommes et d'autres en tant que femmes fait partie du système patriarcal – d'une organisation spécifique des humains en terme de sexe – de la même façon que le fait de percevoir certains humains comme Noirs et d'autres comme Blancs fait partie et est condition de l'existence même du système raciste.

Une autre façon d'analyser cette dynamique de pouvoir concerne la question du rapport entre sexe et genre telle qu'elle est formulée par Delphy ou Mathieu.

Selon Delphy, la notion de genre a été créée pour faire référence à tout ce qui, des différences entre les sexes, apparaît comme relevant de l'aspect social et arbitraire du masculin et du féminin, à l'opposé de ce qui relève du biologique et du physiologique. Mais si dans un premier temps, la notion de genre signifie une avancée dans la compréhension des rapports entre femmes et hommes, dans un deuxième temps elle peut devenir problématique si elle semble tenir pour évident et ne pas remettre en cause la notion de sexe comme relevant, elle aussi, du social. La paire genre-sexe pourrait entériner une vision où le sexe est perçu comme le contenant de contenus variés et arbitraires, le genre c'est-à-dire une vision où le sexe précède le genre. Delphy oppose à cette vision la précédence du genre sur le sexe : selon cette perspective le sexe est un marqueur, un signe de hiérarchisation sociale plus qu'un critère biologique clair et cohérent.

Si le sexe est un marqueur, un signe de la division sociale en tant que trait physique, il faut néanmoins relever qu'il n'est pas un marqueur à l'état pur car il est le fruit d'un acte social qui consiste à réduire les nombreux indicateurs, plus ou moins corrélés entre eux et susceptibles de degrés composant le sexe à un seul indicateur source d'une classification

dichotomique⁴. Mais cet indicateur, la présence ou absence de pénis, est faiblement corrélé avec les différences fonctionnelles entre les individus concernant la procréation. De nombreux humains, non-porteurs de pénis, sont incapables de procréer et sont pourtant rangés dans la catégorie des femmes, c'est-à-dire des humains capables de procréation. La notion de sexe relève donc elle aussi du social plus que du biologique puisqu'elle est le fruit d'un acte social.

La notion de genre permet donc de faire émerger le social du naturel lié à la notion de sexe et une fois cette partie sociale clairement établie en propre, de revenir ensuite sur la notion de départ, le sexe. Une fois ce social émergé, le genre est pensable indépendamment du sexe et permet de constater deux dynamiques pratiques : celle de division, et celle de hiérarchisation. Et l'analyse féministe matérialiste démontre que les pratiques sociales matérielles entre femmes et hommes relèvent de l'oppression, de l'exploitation et de l'appropriation. Il y a donc une hiérarchisation matérielle entre d'une part les humains dominants - les hommes - et les humains dominés - les femmes. Si on accepte l'idée que l'organisation sociale est première et que les valeurs ne peuvent qu'être adéquates à cette organisation sociale, il faut conclure que « dans le paradigme de l'adéquation, i.e. de la construction sociale des valeurs, le masculin et le féminin sont les créations culturelles d'une société fondée, entre autres hiérarchies, sur une hiérarchie de genre » (Delphy, 1991, p. 98). Autrement dit, le sexe masculin et le sexe féminin sont des créations culturelles basées sur certaines pratiques sociales d'oppression, d'exploitation et d'appropriation. Ceci implique que le masculin et le féminin sont liés l'un à l'autre mais aussi que le contenu de chacune de ces catégories est déterminé par cette structure sociale et donc, que le féminin et le masculin ne délimitent pas la totalité des potentialités humaines. De plus, les valeurs d'une société égalitaire ne peuvent pas être imaginées comme la somme ou la combinaison du masculin et du féminin actuels puisqu'une fois abolis les rapports hiérarchiques entre humains désignés mâles, donc construits hommes et humains désignés femelles, donc construits femmes, les catégories masculin et féminin ne survivront pas, ni leurs valeurs respectives.

Pour pouvoir penser le genre, il faut être capable de penser le non-genre c'est-à-dire pour comprendre ce qui est, il faut être capable d'imaginer ce qui n'existe pas. « Que l'analyse du présent soit nécessaire à la construction d'un autre futur, point n'est besoin de le démontrer ;

⁴ Voir à ce sujet, l'excellente analyse ethno-méthodologique de Kessler et McKenna (1978).

mais ce qui est moins reconnu, c'est que l'utopie constitue l'une des étapes indispensables de la démarche scientifique, de toute démarche scientifique » (Delphy, 1991, p. 100).

Nicole Claude Mathieu développe une analyse matérialiste et anti-naturaliste comparable des enjeux autour du rapport entre genre et sexe. L' « hétérogénéité entre sexe et genre (leur nature différente) [...] amène à penser, non plus que la différence des sexes est 'traduite' [...] ou 'exprimée' ou 'symbolisée' à travers le genre, mais que le genre construit le sexe » (Mathieu, 1991b, p. 256). La correspondance actuelle entre sexe et genre est d'ordre sociologique, donc politique. Les rapports sociaux sont analysés à travers les concepts dynamiques de domination, d'oppression et d'exploitation des femmes par les hommes comme donnant lieu à une construction sociale de la différence, à une différenciation sociale des sexes. A partir de cette analyse de la construction sociale du genre, l'attention se réoriente vers la construction sociale du sexe. Le sexe, en tant qu'élément biologique fait non seulement l'objet de manipulation en ce qui concerne sa réalité biologique mais est utilisé idéologiquement en tant qu'élément considéré uniquement comme biologique pour construire la hiérarchie de genre.

Le genre construit le sexe (en tant que catégorie) afin d'organiser le pouvoir d'un sexe sur l'autre. La femme est conçue comme femellité construite, comme femelle objectivement appropriée et idéologiquement naturalisée. Le paradoxe consiste à comprendre que le sexe social – défini par Mathieu comme « la définition idéologique qui est donnée du sexe, particulièrement de celui des femmes [...] et les aspects matériels de l'organisation sociale qui utilisent (et aussi transforment) la bipartition anatomique et physiologique » (Mathieu, 1991b, p. 266) – est une réalité parce que les humains ont été divisés selon un critère construit (le sexe biologique) afin de créer le pouvoir d'une partie des humains (nommés hommes) au détriment d'une autre partie (nommés femmes). « Sans doute y a-t-il des genres 'hommefemme', mais à la base et au bas de l'échelle des genres, il y a bien des femelles : sexe social 'femme' » (Mathieu, 1991b, p. 266).

Comme Guillaumin le formule à propose de la notion de race, il s'agit de comprendre que la notion de sexe en tant que taxinomie présumée naturelle et la notion de genre en tant que taxinomie sociale sont des créations sociales ayant une fonction politique de division et d'hiérarchisation des humains en deux classes dont les intérêts matériels sont opposés et où la classe des hommes exploite, approprie et domine la classe des femmes. De même que les

bien, les

1.4. La

Contra classe, voire étudié et Ma Dans de pa attitu fond rela soit clas che rév Us (G cla et 1

« a h

C

races n'existent pas mais que la réalité politique construite sur l'idée de race existe bel et bien, les sexes n'existent pas bien que la réalité politique construite sur l'idée de sexe existe bel et bien⁵.

1.4. La question hétérosexuelle

Contrairement aux éléments précédents de matérialisme, d'anti-naturalisme et d'analyse de classe, la question de l'hétérosexualité divise les féministes radicales présentées ci-dessus, voire les oppose aux lesbiennes radicales. Cette division concerne également les auteures étudiées car Delphy ne semble pas partager sur ce point l'analyse développée par Guillaumin et Mathieu.

Dans son analyse des modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre comme allant de pair avec la précédence du genre sur le sexe, Mathieu définit le lesbianisme « comme une attitude politique (consciente ou non) de lutte contre le genre hétérosexuel et hétérosocial qui fonde la définition des femmes et leur oppression » (Mathieu, 1991b, p. 260) car « le refus de relations sexuelles entre hommes et femmes est vu [...] soit comme logique et 'préférable', soit comme logique et impératif car ces relations sont conçues comme une collaboration de classe » (Mathieu, 1991b, p. 260). On retrouve de façon moins explicite certains éléments chez Guillaumin dans sa définition du sexage. L'obligation sexuelle imposée aux femmes révèle « que l'essentiel de la relation entre un homme et une femme, c'est l'usage physique. Usage physique exprimé ici sous sa forme la plus réduite, la plus succincte : l'usage sexuel » (Guillaumin, 1992, p. 23). De plus, sa notion de sexage - l'appropriation matérielle de la classe des femmes par la classe des hommes - exprime particulièrement bien l'appropriation et la réification propres à l'hétérosexualité masculine, ce que l'on ne retrouve pas dans l'analyse de Delphy en terme d'exploitation de la force de travail. L'analyse de Tabet concernant la domestication de la reproduction pourrait également être lue comme considérant l'homosexualité comme une forme de résistance : la reproduction

« en tant que système de contrôle et de manipulation de tout individu femelle [...] devient ainsi le pivot de tout rapport entre les sexes et de tout rapport sexuel. Au point que hétérosexualité et homosexualité pourraient à la limite apparaître comme des sous-produits de la scission, telle qu'elle a été décrite, entre sexualité reproductive et non reproductive, ou mieux, du contrôle et de l'imposition de la reproduction » (Tabet, 1998, p. 152).

⁵ Cette analyse n'empêche d'ailleurs pas d'analyser l'articulation concrète que prend le rapport social/biologique et comment le rapport de pouvoir genré se sert de certaines caractéristiques biologiques (p.ex. l'hymen, la menstruation) pour construire une oppression spécifique ayant un semblant de fondement biologique.

Selon l'analyse lesbienne radicale, le lesbianisme est « une prise de position politique face au système de pouvoir des hommes et non [...] une simple orientation sexuelle ou [...] le choix affectif et sexuel de certaines femmes » (Durocher, 1991, p. 85). L'existence d'une société lesbienne démontre concrètement que la division à part des hommes dont les femmes ont fait l'objet est politique. Le lesbianisme est analysé comme la mise en pratique de l'analyse matérialiste et féministe de la construction sociale des femmes en groupe différent, approprié et exploité par les hommes. L'idée de la différence a pour fonction de nier cet aspect social et politique de la catégorisation des humains en hommes et en femmes en s'appuyant sur une vision biologisante qui présuppose que le commencement ou la base de la société humaine repose sur l'hétérosexualité. Or, selon Monique Wittig, l'hétérosexualité est un système social basé sur l'oppression et l'appropriation des femmes par les hommes produisant le discours de la différence. L'hétérosexualité n'est pas tant une sexualité qu'une construction qui s'insère dans un système social. Elle devient un outil qui vise à asseoir et à reproduire le rapport d'appropriation, enrobé d'un discours sentimental. Le refus de l'hétérosexualité, lorsqu'il s'inscrit dans un discours politique, permet de développer une conscience de classe pour les femmes et de proposer des moyens concrets pour casser le rapport d'appropriation. Il implique donc le refus de vouloir devenir une femme, car sont femmes ces humains désignés femelles qui s'inscrivent dans les rapports d'exploitation et d'appropriation de sexe qui marquent notre société. « Car, en effet ce qui fait une femme c'est une relation sociale particulière à un homme [...] qui implique des obligations personnelles et physiques aussi bien que des obligations économiques [...] relation à laquelle les lesbiennes échappent en refusant de devenir ou de rester hétérosexuelles » (Wittig, 1985, p. 116). Le lesbianisme fournit non seulement la seule forme sociale dans laquelle il est possible aux humains désignés femelles de vivre libres mais participe également de façon cruciale à la remise en cause et l'abolition des catégories femme et homme. « Il devient une position objective de résistance à la reproduction des classes de sexe tout en donnant la possibilité aux membres de la classe des femmes d'échapper à l'appropriation par le marronnage, c'est-à-dire la fuite » (Durocher, 1991, p. 83). Selon Wittig, les lesbiennes ne sont donc pas des femmes⁶ et le lesbianisme permet aux humains désignés femelles de revendiquer une identité au-delà des catégories de sexe et loin de toute forme d'essence féminine ou de différence.

⁶ Il est intéressant de noter que Wittig élargit d'ailleurs son concept de lesbienne comme non-femme à "toute femme qui n'est pas dans la dépendance personnelle d'un homme" (Wittig, 1980, p. 53). Ceci permet de penser que le refus du système hétérosexuel ne se limiterait pas au lesbianisme politique au sens strict.

« Notre combat vise à supprimer les hommes en tant que classe, au cours d'une lutte de classe politique – non un génocide. Une fois que la classe des hommes aura disparu, les femmes en tant que classe disparaîtront à leur tour, car il n'y a pas d'esclaves sans maîtres » (Wittig, 1985, p. 111).

Une analyse opposée à celle des lesbiennes radicales est développée par Lesseps dans un article (Lesseps, 1980) qui a lancé les débats entre féministes radicales (hétérosexuelles et lesbiennes) d'une part, et lesbiennes radicales, d'autre part (Dhavernas-Lévy, Communication personnelle). L'analyse lesbienne radicale implique qu'en l'état actuel des rapports de genre les relations hétérosexuelles sont oppressives et inégalitaires et que seules les relations lesbiennes permettent de ne pas être dans une dynamique de cession (et de lutte permanente) face à l'oppression masculine et d'être cohérentes avec une analyse féministe matérialiste radicale.

Selon Lesseps, « nous 'devons' effectivement, dans le sens où c'est notre but, notre volonté, libérer le refus des femmes de l'obligation hétérosexuelle et des contenus imposés de l'hétérosexualité : les rapports de domination » (Lesseps, 1980, p. 58). L'hétérosexualité n'est donc pas selon elle une institution oppressive en soi bien qu'elle le soit actuellement. Elle est oppressive dans la mesure où elle ne permet pas d'autres formes de relation qu'elle stigmatise (le lesbianisme), et dans la mesure où elle s'inscrit dans des rapports de genre inégalitaires. Il n'est pourtant pas correct de parler de choix politique lesbien puisque le désir sexuel est quelque chose qui préexiste au conscient et est le fruit de certaines causes. Le choix lesbien ne peut alors que faire référence à la libération d'un désir déjà présent mais réprimé ou aliéné. Le désir hétérosexuel des femmes ne peut être assimilé à un désir d'être opprimée ou à une collaboration avec l'oppresseur puisque « si des femmes désirent des hommes, c'est qu'un homme ne peut être défini dans tout son être comme oppresseur, pas plus qu'une femme ne peut être définie entièrement comme opprimée » (Lesseps, 1980, p. 59). Le désir hétérosexuel des femmes doit donc être conçu comme relevant d'un autre plan de la réalité des rapports humains, et surtout comme faisant l'objet d'une répression et d'une canalisation vers l'être objet plutôt que sujet. Il faut donc - au niveau individuel et collectif - lutter contre la représentation et le traitement des femmes comme objets, pour l'instauration d'un espace mental où les hétérosexuelles peuvent se représenter un désir propre aux femmes, se représenter les hommes comme objets de désir et se représenter la réciprocité du désir. Etant donné que l'oppression de genre passe par l'hétérosexualité, il faut aussi l'investir comme un

lieu de lutte, de « guérilla quotidienne » (Lesseps, 1980, p. 63) contre la fascination entre esclave et maître afin de la transformer pour qu'elle ne soit plus qu'un rapport de désir entre humains mâles et humains femelles où l'oppression a été supprimée. « La réalisation individuelle des rapports hétérosexuels constitue, chez les femmes et chez les hommes, tout un éventail de comportements, diversifiés, souvent contradictoires avec les normes. [...] Ces contradictions montrent cependant qu'aucun être humain [...] n'est un robot social » (Lesseps, 1980, p. 65). Bien qu'une hétérosexuelle soit forcément amenée à des compromis avec les hommes, ceci fait directement partie du vécu des femmes et c'est bien de ce vécu contradictoire que part le féminisme et qu'il doit prendre en compte: « L'hétérosexualité d'une femme se vit donc dans la contradiction entre le besoin de s'affirmer comme sujet autonome, le besoin de communiquer d'égal à égal avec l'autre moitié de l'humanité, et les représentations et coercitions qui la réduisent à l'état d'objet » (Lesseps, 1980, p. 65).

Cette argumentation n'explique pourtant pas l'existence du désir hétérosexuel ni la raison pour laquelle celui-ci perdure. Selon Lesseps, l'orientation sexuelle est conditionnée dès l'enfance et structure profondément l'identité de chacun ; on ne peut donc pas par volontarisme la défaire ou la supprimer bien qu'on puisse agir sur sa libération. L'analyse féministe hétérosexuelle consiste donc à montrer que le désir entre les sexes n'empêche ni n'exclut l'oppression d'un groupe de sexe par l'autre, et inversement que cette oppression n'empêche ni n'exclut le désir hétérosexuel. La contradiction propre au vécu hétérosexuel ainsi que son 'choix' est exprimée dans la phrase suivante de Lesseps : « Je constate pour ma part que je préfère pour l'instant certains bénéfices malgré certains coûts » (Lesseps, 1980, p. 67).

On peut finalement relever que cette opposition politique entre féministes radicales (hétérosexuelles et lesbiennes) et lesbiennes radicales a pour objet le rapport et le mode concrets (de résistance) des femmes à l'oppression masculine subie : s'agit-il avant tout d'un « Ennemi Principal » ou plutôt d'ennemis principaux ? La lutte concerne-t-elle avant tout l'abolition d'un « système » ou plutôt la lutte contre des/ses agents ? Il me semble que nous retrouvons là un nœud conceptuel de toute analyse politique : quel rapport y a-t-il entre une structure sociale oppressive et des agents oppressifs ? De quelle façon ces deux éléments peuvent-ils être pensés simultanément ?

⁷ Pour prendre connaissance de l'inégalité structurelle qui continue de marquer les couples hétérosexuels, ^{on} peut consulter l'analyse sociologique très pertinente de Patricia Roux sur « l'impossible ménage entre couple et égalité » (Roux, 1999).

2. Des modes d'exercice du pouvoir

2.1. Monopole des armes et des outils

Paola Tabet s'intéresse dans son analyse des sociétés non-occidentales, non-industrialisées contemporaines à la division socio-sexuée du travail. Socio-sexuée, car le fruit de certaines pratiques sociales qui divisent le travail à effectuer entre deux groupes humains, les hommes et les femmes. Elle s'intéresse plus particulièrement à ce qui cause techniquement cette division et la logique de pouvoir que cette division technique révèle. Cette analyse permet de constater une première façon d'analyser les pratiques sociales matérielles comme relevant de rapports sociaux d'oppression des hommes sur les femmes.

Avant les analyses féministes matérialistes, la division socio-sexuée du travail était présentée comme résultant des caractères physiologiques des femmes – conçus comme des limites que la nature impose aux femmes. Ces limites concernent avant tout les contraintes biologiques des grossesses et des soins aux enfants et ses conséquences sur la mobilité des femmes. Ces limites « destineraient », par exemple, les hommes à la chasse et à la guerre, les femmes à la cueillette, au transport des charges, à la cuisine et aux soins et à l'éducation des enfants. La place des femmes hors ou dans le travail est donc analysée comme étant naturelle et est qualifiée de complémentaire, symbiotique, réciproque ou harmonieuse à celle des hommes. La division était donc analysée comme une division sexuelle, selon le sexe et non socio-sexuée c'est-à-dire comme une construction sociale.

Tabet s'oppose à cette analyse :

« Ma thèse est que la division du travail n'est pas neutre, mais orientée et asymétrique, même dans les sociétés prétendument égalitaires ; qu'il s'agit d'une relation non pas de réciprocité ou de complémentarité mais de domination : que cette domination se manifeste objectivement et que des constantes régissent la répartition des tâches, qui reflètent les rapports de classe entre les deux sexes » (Tabet, 1998, p. 16).

En effet, dans différentes sociétés de chasseurs-collecteurs-agriculteurs, femmes et hommes n'effectuent pas les mêmes types de tâches car les femmes et les hommes n'ont pas accès aux mêmes outils et les femmes n'ont généralement pas accès aux outils-armes. Cette différence d'accès, cette exclusion de l'accès aux outils complexes et aux armes est source de pouvoir puisque les outils complexes permettent d'augmenter l'efficacité du corps dans son action d'appropriation et de transformation de la nature à ses propres fins et que les armes permettent l'exercice de la violence avec plus d'efficacité, multipliant la force du corps et

augmentant le contrôle physique sur les humains dépourvus d'armes. Les hommes s'approprient ainsi les moyens les plus efficaces pour agir sur l'extérieur, se distanciant ainsi à travers cette médiation technique de la nature, ce qui transforme le rapport à leur corps. Les femmes, par contre, sont obligées de limiter leurs actions à ce que leur permet leur corps et se retrouvent ainsi limitées par leurs corps, que ce soit dans leur rapport à la nature ou à la violence d'autres humains, les hommes.

ou

En

où

pai

Ell

CO

La

m

tr

di

V

n

C

C

C

i

a

C

I

d

p

S

m

En ce qui concerne la collecte, tâche essentiellement dévolue aux femmes, les femmes travaillent avec des outils très simples et rudimentaires comme le bâton à fouir et une augette tandis que les hommes se servent pour la collecte d'outils bien plus efficaces et complexes comme des couteaux de pierre, des haches, des lances et des propulseurs. La simplicité des outils des femmes a pour effet de rendre moins efficace et plus pénible leur travail, allongeant leurs journées de travail.

En ce qui concerne la chasse, tâche essentiellement dévolue aux hommes, les hommes travaillent avec des outils-armes ce qui est interdit aux femmes. Lorsqu'elles participent à la chasse, comme celle de type battue, elles servent elles-mêmes de moyen sonore ou de transport. Elles sont alors des outils utilisés par les hommes qui effectuent les travaux « typiques » de la chasse comme la capture et la mise à mort. Lorsque les femmes se servent quand même d'outils-armes, elles disposent d'armes plus rudimentaires comme des cailloux, des bâtons et jamais de ceux dont disposent les hommes comme les harpons ou lances. Une exception intéressante concerne la chasse qu'effectuent certaines femmes à l'aide d'armes comparables à celles des hommes. Certaines, puisqu'il s'agit uniquement de ces femmes qui n'ont pas de vie de couple, ne sont pas mariées. Dès que ces femmes vivent en couple, elles n'ont plus le droit de se servir de ces armes-outils. Tabet conclut : « Ce n'est pas la chasse qui est interdite aux femmes, ce sont bien les armes : c'est bien l'accès aux armes, en tant que telles et en tant que concrétisation d'un développement technologique qui leur est refusé » (Tabet, 1998, p. 43).

En ce qui concerne la pêche, la situation est plus complexe puisque les femmes disposent d'une large gamme d'outils comme les filets, les nasses, les pièges et les lignes. Elles ne disposent par contre pas des armes-outils disponibles aux hommes, et surtout n'ont pas accès librement à l'outil le plus complexe que sont les embarcations. De nouveau, la faible productivité des outils des femmes alourdit leur tâche. De plus, certains tabous et interdits réglementant les lieux ou les périodes d'utilisation d'engins limitent leur travail. Une double

opposition fixe les limites du travail des femmes : l'emploi ou non des armes, l'emploi ou non d'embarcations.

En ce qui concerne l'agriculture dont l'exercice est plus mixte que la chasse ou la collecte et où la division socio-sexuée du travail est moins évidente, Tabet s'intéresse à la distribution par sexe des tâches et des différents procédés de travail pour chaque phase du cycle agricole. Elle en conclut que les femmes peuvent effectuer certains types de travaux, tant que ceux-ci ne connaissent pas l'utilisation d'outils plus complexes. Dès qu'apparaissent des outils plus complexes, les hommes s'approprient le type de travail qui va avec et en excluent les femmes. La répartition du travail n'est donc pas fonction de la lourdeur, de l'effort physique nécessaire mais de la complexité et fonctionnalité comme armes des outils disponibles pour effectuer ce travail. Cette appropriation de certains types de travaux à travers l'appropriation de certains outils produit un privilège en terme de contrôle du processus de production, d'augmentation de la productivité agricole et du temps libre pour les hommes au détriment des femmes, qui se voient restreintes aux tâches subordonnées qui ne sont pas nécessairement moins importantes mais qui sont plus longues, monotones et continues.

Ce privilège matériel est reflété au niveau symbolique par la valorisation des outils complexes comme étant masculins et signes de masculinité (les hommes vont porter en permanence certains armes-outils sur eux), et des tâches effectuées par les hommes à l'aide de ces outils comme étant héroïques, courageuses.

La division socio-sexuée du travail dans ces différentes sociétés non-occidentales et non-industrialisées contemporaines repose sur le monopole masculin des armes, des outils complexes qui sont à la fois outils directs et indirects pour la fabrication d'autres outils et armes. Le monopole concerne donc l'utilisation mais également la fabrication de ces outils et armes. A ce but, les femmes sont exclues politiquement de l'accès et de l'utilisation de certaines matières premières : les matières dures, base ultime des armes et des outils complexes.

Il ressort de cette analyse que la division socio-sexuée du travail est appréhendable et explicable par une analyse politique, c'est-à-dire en termes de rapports sociaux d'exploitation, d'appropriation et d'oppression des femmes par les hommes, puisque l'analyse politique permet de comprendre un nombre de pratiques et d'attitudes différentes et de leur donner sens. Un sens qui est certainement contraire à nombre d'idées communes voire scientifiques mais qui montre que ces différentes pratiques font système et créent des positions de pouvoir

genrées. Car ce qui fait système n'est pas le fait qu'il y ait des tâches ou travaux typiquement féminins naturels liés à des contraintes physiologiques mais que les tâches ou travaux deviennent masculins dès qu'ils impliquent la fabrication et l'utilisation d'outils complexes et d'armes-outils. C'est donc bien un mécanisme d'ordre sociopolitique, le monopole des hommes sur les armes et les outils complexes et inversement « l'impossibilité pour les femmes de se fabriquer des armes, leur dépendance des hommes pour la quasitotalité des instruments de production » (Tabet, 1998, p. 74) qui est à la base de la division socio-sexuée du travail.

prei

rec

un d'

fc

il

Cette analyse de la division technique du travail entre hommes et femmes peut être un premier pas vers une analyse plus globale des rapports sociaux entre hommes et femmes. Comme l'écrit Paola Tabet :

«Le contrôle par les hommes de la production et de l'emploi des outils et des armes est confirmé comme étant la condition nécessaire de leur pouvoir sur les femmes, basé à la fois sur la violence (monopole masculin des armes) et sur le sous-équipement des femmes (monopole masculin des outils). Condition sans laquelle ils auraient difficilement pu atteindre une appropriation aussi totale des femmes, une telle utilisation dans le travail, la sexualité, la reproduction de l'espèce » (Tabet, 1998, p. 75).

2.2. Mode de production domestique

Un autre mode d'exercice de pouvoir des hommes sur les femmes est analysé par Christine Delphy à l'aide d'une grille de lecture marxiste non orthodoxe ayant pour but de développer une analyse matérialiste de l'oppression des femmes. Elle formule les hypothèses suivantes : « 1. Le patriarcat ⁸ est le système de subordination des femmes aux hommes dans les sociétés industrielles contemporaines. 2. Ce système a une base économique. 3. Cette base est le mode de production domestique » (Delphy, 1998, p. 7).

Le travail domestique, c'est-à-dire le travail effectué au sein du foyer par les femmes, est habituellement exclu du champ de la production et de l'économie. Tout le travail effectué au sein du foyer par les femmes pour autrui est considéré sans valeur économique car non-rémunéré. Avant les analyses féministes matérialistes, le travail effectué par les femmes au sein du domicile, qu'il s'agisse du travail ménager ou du travail d'élevage, n'était même pas

⁸ Il est à noter que cette définition du patriarcat n'est pas la même que celle utilisée par des ethnologues ou anthropologues travaillant sur cette question dans d'autres sociétés contemporaines non-industrialisées.

considéré comme étant du travail mais comme une activité allant de soi pour les femmes prenant soin de leur habitat, de leurs enfants et de leur mari. Le premier pas concerne donc la reconnaissance du travail effectué par les femmes au sein du domicile comme étant du travail, un travail spécifique puisque non-rémunéré. A la rigueur, il était considéré sous forme d'échange réciproque et complémentaire : le mari entretient les besoins de l'épouse (par sa force de travail) tandis que l'épouse prend soin de la maison, des enfants et du mari. Pourtant, il est difficile de concevoir le travail domestique comme relevant de l'échange contre l'entretien puisqu'il n'existe pas de mesure pour cet échange (combien d'entretien pour combien de travail domestique?). De plus, depuis l'intégration des femmes dans le monde du travail non-domestique et la continuation de la gratuité du travail domestique effectué quasi exclusivement par les femmes, cet argument d'échange entretien — travail domestique est encore moins défendable et le caractère gratuit du travail domestique effectué par les femmes-épouses pour les hommes-époux n'en devient que plus évident.

La gratuité du travail pourrait ensuite être analysée comme étant induite par la nature des tâches effectuées : ces tâches relèveraient des valeurs d'usage et non des valeurs d'échange donnant lieu à une rémunération. Ceci est contesté par trois points : premièrement, lorsque les femmes produisent des biens et services au sein du *domus* qui n'ont pas de lien direct avec le soin apporté au mari, au domicile, aux enfants (la nature prédominante aujourd'hui des tâches effectuées par les femmes-épouses-mères) mais qui arrivent et sont échangés sur le marché (productions artisanales, commerciales, agricoles, services professionnels), elles ne sont pas rémunérées non plus ; deuxièmement lorsque les femmes produisent des biens et des services à l'extérieur de la famille, elles sont rémunérées et ceci est valable pour toutes les productions effectuées dans la famille, quelle que soit leur nature (services de nettoyage, culinaires, sociaux⁹) ; finalement, lorsque les femmes produisent le même type de services et biens – par exemple la production de nourriture pour l'autoconsommation – que le travail domestique, ceux-ci sont pris en compte dans l'évaluation du revenu national, donc considérés comme productifs et dotés de valeur.

La nature des tâches effectuées est donc sans lien avec le caractère gratuit du travail domestique. Aussi, Delphy argumente que « ce sont les rapports de production qui expliquent que leurs travaux soient exclus du monde de la valeur. Ce sont les femmes qui sont exclues du marché (de l'échange) en tant qu'agents économiques, et non leur production » (Delphy, 1998, p. 35).

⁹ On pourrait, selon l'analyse de Tabet, rajouter les services sexuels à cette liste (Tabet, 1987; 1991).

Ce sont les rapports de production, c'est-à-dire le fait que les femmes produisent au sein de la famille, unité de production caractérisée par la nature particulière du contrat qui relie la travailleuse - l'épouse - au ménage, à son mari, à son chef (de famille) qui créent la nonvaleur, le non-paiement, la gratuité de leur travail. Les productions des femmes ont donc toujours une valeur d'échange sauf dans le cadre de la famille. Autrement dit, la famille, unité de production est le lieu d'annulation de la valeur du travail effectué par les femmes, quel qu'il soit : ménager, d'élevage, artisanal, agricole etc. Selon Delphy, cette annulation et ce qui en découle, c'est-à-dire l'appropriation totale ou partielle de la force de travail des femmesépouses pour les hommes-époux est induite institutionnellement par le contrat de mariage qui du point de vue économique est un contrat de travail donnant aux hommes-maris le droit de s'approprier tout le travail effectué par les femmes-épouses au sein de la famille. Autrement dit, « le mariage est l'institution par laquelle un travail gratuit est extorqué à une catégorie de la population, les femmes-épouses » (Delphy, 1998, p. 135). Si cette appropriation (obligation du travail ménager) n'est plus inscrite explicitement dans les textes de loi, puisque en 1965 a été abrogée l'obligation pour la femme-épouse d'avoir l'autorisation de l'homme-mari pour travailler à l'extérieur, on peut néanmoins la déduire des interventions judiciaires sanctionnant le non-respect des devoirs de l'épouse.

ch

C

Cette appropriation de la force de travail des femmes par les hommes est aujourd'hui de plus en plus une appropriation partielle de la force de travail des femmes, puisque les femmes peuvent vendre leur force de travail sur le marché du travail même si cette liberté est toute relative puisqu'elles ne sont libres que de fournir un double travail contre une certaine indépendance économique. Elles ne récupèrent donc ni un temps, ni une valeur, par contre elles sortent partiellement d'un rapport de production caractérisé par la dépendance personnelle.

L'institution du mariage, mécanisme d'appropriation de la force de travail¹⁰ des femmes, fait l'objet de contraintes de la part du système patriarcal pour que les femmes y entrent et y restent. Ces contraintes sont de plusieurs ordres : culturel, relationnel-affectif et matériel-économique. Les contraintes matérielles-économiques sont mesurables par la différence de niveau de vie des femmes mariées comparées aux femmes célibataires. Si le mariage amène une mobilité descendante des femmes, il amène au contraire une mobilité ascendante pour les hommes, ce qui donne lieu à un écart considérable entre les possibilités économiques des deux. Les femmes qui divorcent se retrouvent donc dans une situation aggravée, ce qui

¹⁰ Ainsi que l'interdiction faite aux femmes d'accéder et d'utiliser des outils-complexes et des armes, comme le démontre Tabet.

redouble les pressions au mariage. Un deuxième type de contrainte au mariage est lié à la charge matérielle des enfants qui continuent d'incomber majoritairement aux femmes-mères. Cette continuation de la charge humaine et matérielle des enfants éclaire l'institution du mariage comme bénéficiant de l'institution de la responsabilité exclusive des femmes vis-àvis des enfants. L'exemption collective des hommes de l'élevage des enfants à travers l'exploitation collective des femmes pour l'élevage des enfants contraint les femmes à chercher un soutien matériel auprès des hommes, en se mariant. Ces différentes contraintes matérielles forcent donc les femmes au mariage 11. Et, « l'état de mariage incite objectivement à son maintien ou, si une union particulière se termine, au remariage » (Delphy, 1998, p. 139). A partir de cette analyse, Delphy développe les principes d'une analyse de classe pour les rapports de genre. « On constate l'existence de deux modes de production dans notre société : la plupart des marchandises sont produites sur le mode industriel, les services domestiques. l'élevage des enfants et un certain nombre de marchandises sont produites sur le mode familial » (Delphy, 1998, p. 46). Le premier mode donne lieu à l'exploitation capitaliste, le second à l'exploitation patriarcale. Contrairement au mode de production industriel, le mode de production familial, domestique ne connaît pas de critères fixes : prestations, horaires, type. Les femmes travaillant sur le mode de production domestique ne connaissent pas de prestations précises, établies clairement ; elles ne sont pas rémunérées selon un barème fixe puisque la richesse de leur mari détermine leur niveau d'entretien ; elles fournissent des prestations très différentes selon les besoins du mari pour le même entretien. Finalement, vu l'absence de lien direct entre prestations fournies et prestations reçues, les femmes sont dans l'impossibilité d'améliorer leurs services pour accroître leur niveau de vie - comme le peuvent les hommes dans le mode de production industriel - « et la seule solution pour elles consiste à fournir les mêmes services à un homme plus riche : la conséquence logique de la non-valeur de leur travail est la course au beau mariage» (Delphy, 1998, p. 48). Contrairement aux salariés qui dépendent du marché et d'un nombre (théoriquement) illimité d'employeurs auxquels ils vendent leur force de travail, les femmes produisant sur le mode domestique non seulement « donnent » gratuitement leur force de travail mais elles se trouvent également dans une relation de dépendance personnelle à un homme : exploitation domestique et dépendance personnelle vont ensemble.

Les femmes, en tant que groupe social, sont contraintes à entrer dans des rapports de production exploitants dans le cadre d'une relation globale et personnelle, le mariage. En tant

¹¹ Ou au travail sexuel non-domestique (Tabet, 1987 ; 1991), rare ressource financière non-domestique non-appropriée, bien qu'exploitée, par les hommes.

que groupe effectivement soumis à ce rapport de production, les femmes constituent une classe. En tant que catégorie d'êtres humains destinés par naissance à entrer dans cette classe, elles constituent une caste.

de

Les exploitations matérielles liées au mode de production domestique constituent pour Delphy une oppression commune, spécifique et principale des femmes :

- « commune : parce qu'elle touche toutes les femmes mariées [...];
- spécifique : parce que l'obligation de fournir des services domestiques gratuits n'est subie que par les femmes ;
- principale : parce que même quand les femmes travaillent « au dehors », l'appartenance de classe qu'elles en dérivent est conditionnée par leur exploitation en tant que femmes » (Delphy, 1998, p. 53).

2.3. Appropriation des corps

Si Delphy analyse le patriarcat avant tout comme un système d'exploitation économique à travers l'exploitation et l'appropriation du travail domestique des femmes, Colette Guillaumin développe un approche différente du pouvoir des hommes à travers le concept du sexage qu'elle définit comme « le rapport où c'est l'unité matérielle productrice de force de travail qui est prise en main, non la seule force de travail » (Guillaumin, 1992, p. 19). Il s'agit d'un rapport non seulement d'appropriation de la force de travail mais également et surtout d'appropriation physique directe, une appropriation matérielle du corps. Cette appropriation a pour but d'accroître les biens, les libertés, le prestige des hommes ainsi que de rendre leur vie possible dans de meilleures conditions. Et c'est cette appropriation qui est la nature spécifique de l'oppression des femmes.

L'institution du mariage est dans ce cadre l'apparence contractuelle d'un rapport entre deux personnes, un propriétaire de soi-même et une non-propriétaire de soi-même. Il ne s'agit pas d'un contrat par lequel les femmes cèdent leur force de travail, mais un contrat par lequel les femmes se cèdent en tant qu'unité matérielle à un homme particulier. Cette cession est une cession en bloc, sans limites : la femme-épouse est supposée donner directement au mari son individualité, sans médiation qu'elle soit monétaire ou quantitative. Le contrat de mariage ne stipule aucunement ce qui pourrait être l'objet de l'échange entre un homme et une femme (entretien contre x nombre d'heures de travail domestique, x nombre d'enfants). Il signifie selon Guillaumin uniquement le passage d'un corps déjà approprié collectivement, d'un homme (le père) à un autre homme (le mari) : « Le fait qu'il n'y ait pas de terme au travail, pas de mesure de temps, pas de notion de viol (ceci est de première importance) montre que

cette cession est faite en bloc et sans limites. Et que [...] ce qui est cédé n'est pas la force de travail mais bien l'unité matérielle que forme l'individu lui-même » (Guillaumin, 1992, p. 34-35)¹².

L'appropriation directe, physique des femmes par les hommes est donc préexistante au mariage et existe à un niveau collectif autant qu'individuel. Ceci veut dire que les femmes sont, selon l'analyse de Guillaumin, la propriété des hommes. « Le mariage [...] légalise et entérine une relation qui existe avant lui et en dehors de lui, l'appropriation matérielle de la classe des femmes par la classe des hommes : le sexage » (Guillaumin, 1992, p. 36).

Ce rapport d'appropriation de la classe des femmes prend des expressions particulières qui font la spécificité du sexage, comparés aux autres formes d'appropriation collective physique que sont l'esclavage et le servage :

- l'appropriation du temps : les membres de la classe des femmes sont considérées disponibles sans limite de temps, que ce soit l'épouse pour l'époux, la mère, soeur, grand-mère, fille pour le chef de famille, la classe des femmes pour chaque homme. Autrement dit, l'épouse appartient à l'époux et la classe des femmes à chaque homme et particulièrement à chacun de ceux qui ont acquis l'usage privé de l'une d'entre elles ;
- l'appropriation des produits du corps : en particulier, les enfants. Le nombre d'enfants n'est pas soumis à contrat dans le mariage et l'absence de possibilité réelle de contraception et d'avortement vérifiait (vérifie) ce fait. Les enfants continuent d'être un enjeu de pouvoir lors de divorce, séparation où les hommes revendiquent non pas leur prise en charge matérielle mais leur possession. Les enfants portaient jusqu'à très récemment pour la France toujours le nom du père 13 et ceci est toujours le cas dans la majorité des pays ;

Bien que cette appropriation ne soit en France plus juridique et que les femmes disposent d'une liberté juridique et formelle et que la notion de viol conjugal a été reconnue légalement, la logique appropriative informe et guide toujours le vécu des hommes, donc leurs relations aux femmes. Cette remarque est également valable pour le concept de sexage : le sexage n'est plus inscrit juridiquement et formellement mais reste toujours une dynamique caractérisant les rapports de genre et exprime particulièrement bien le rapport de pouvoir de genre auquel doivent faire face toutes les femmes, quotidiennement, et ce malgré leurs propres subjectivités différentes. Voir également la critique du concept de sexage formulée par Théry (1981).

la est de ce point de vue particulièrement révélateur pour l'état des rapports de genre contemporains de considérer le récent changement législatif concernant la transmission du nom parental à l'enfant. Si auparavant seul le père « propriétaire » pouvait transmettre son nom à l'enfant, depuis la loi d'octobre 2004 « Les époux choisissent le nom de famille qui est dévolu à leur premier enfant commun, soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit leurs deux noms accolés suivant l'ordre qu'ils ont choisi et dans la limite d'un seul nom de famille pour chacun d'eux. Ils remettent le document mentionnant la déclaration de choix de nom à l'officier d'état civil. En l'absence de déclaration conjointe de choix de nom, l'enfant commun prend le nom de son père. » (Décret l'absence de déclaration conjointe de choix de nom, l'enfant commun prend le nom de son père. » (Décret l'absence de déclaration conjointe de choix de nom, l'enfant commun prend le nom de son père. » (Décret l'absence de déclaration conjointe de choix de nom, l'enfant commun prend le nom de son père. » (Décret l'absence de déclaration conjointe de choix de nom, l'enfant commun prend le nom de son père. » (Décret l'absence de déclaration conjointe de choix de nom, l'enfant commun prend le nom de son père. » (Décret l'absence de déclaration conjointe de choix de nom, l'enfant commun prend le nom de son père. » (Décret l'absence de déclaration conjointe de choix de nom, l'enfant commun prend le nom de son père. » (Décret l'absence de déclaration conjointe de choix de nom, l'enfant commun prend le nom de son père. » (Décret l'absence de déclaration conjointe de choix de nom, l'enfant commun prend le nom de son père. » (Décret l'absence de déclaration conjointe de choix de nom, l'enfant commun prend le nom de son père. » (Décret l'absence de déclaration conjointe de choix de nom l'état civil ; mon accentuation). Autrement dit, les

- l'obligation sexuelle : les femmes sont appropriées par un usage physique sexuel monnayé (prostitution) et non-monnayé (mariage). Le premier se distingue du deuxième du fait que dans la prostitution l'usage physique est limité à un usage sexuel, et est mesuré (en temps, en actes, en argent) mais les deux se vérifient l'un l'autre pour exprimer l'appropriation de la classe des femmes. L'obligation sexuelle implique que les hommes se sentent propriétaires de leurs corps et revendiquent l'accès aux corps des femmes, considérées non-propriétaires de leurs corps ; ceci est exprimé couramment par le fait que les hommes 'prennent' les femmes et que l'inverse n'est pas envisagé;
- la charge physique des membres du groupe : l'instrumentalisation des femmes, leur réduction à l'état d'outil, s'applique de surcroît et fondamentalement à d'autres humains dont elles assurent, hors salariat, l'entretien corporel, matériel et affectif. Ceci différencie le sexage du servage ou de l'esclavage où l'instrumentalité est appliquée avant tout à d'autres choses et non aux humains.

Pour Guillaumin, la charge physique et la charge sexuelle sont au centre des rapports de genre ; l'appropriée est attachée au service matériel du corps du dominant et des corps qui appartiennent à ou dépendent de ce dominant. Cette spécificité rapproche le groupe social des femmes des castes inférieures rattachées au même type de tâches.

L'appropriation de la classe des femmes est réalisée à travers différents moyens :

- le marché du travail : la défavorisation des femmes (moindre salaire, chômage élevé, ...) les contraint à chercher un statut d'épouse, c'est-à-dire de se vendre et non de vendre leur seule force de travail ;
- le confinement dans l'espace : à travers l'intériorisation par les femmes d'un dressage positif (idéologie maternelle et domestique) et négatif (idéologie de l'insécurité à l'extérieur) concernant leur place au domicile avant tout et des limites de liberté de mouvement (horaires, lieux, ...);
- la démonstration de force : une sanction socialisée du droit que s'arrogent les hommes sur les femmes, tel homme sur telle femme, et sur toutes les femmes qui ne marchent pas droit;
- la contrainte sexuelle : un des moyens de coercition pour soumettre et apeurer la classe des femmes et en même temps l'expression du droit de propriété des hommes sur la classe des femmes ; toute femme non-mariée, agissant seule fait l'objet d'un concours de la part des hommes qui dévoile la nature collective de l'appropriation des femmes ;

- l'arsenal juridique et le droit coutumier : fixant les formes restrictives de l'appropriation (le mariage), imposant le nom de l'époux à l'épouse, etc. Ceci traduit que les femmes n'ont pas, en tant que telles, la propriété d'elles-mêmes, ne sont pas sujets juridiques fondamentalement et ceci reste vrai aujourd'hui malgré certaines avancées en tant que sujet juridique.

L'instrumentalisation des femmes a surtout lieu dans le cadre de relations personnalisées durables qui impliquent une présence et attention constantes. Ceci cause une absorption, dilution de la conscience des femmes dans d'autres individualités et empêche l'émergence du sujet, de l'individualité, donc de l'autonomie psychologique et matérielle des femmes :

« La confrontation à l'appropriation matérielle est la dépossession même de sa propre autonomie mentale ; elle est plus brutalement signifiée dans la charge physique des autres dépendants que dans n'importe quelle autre forme sociale que prend l'appropriation : quand on est approprié matériellement on est dépossédé mentalement de soi-même » (Guillaumin, 1992, p. 19).

Plus généralement, l'appropriation collective et individuelle de la classe des femmes par la classe des hommes donne lieu, pour les femmes, à certains effets : la production d'un discours naturaliste d'une part, et d'autre part la création d'un imaginaire individuel, un fantasme tragique, celui de l'autonomie et de l'individualité.

« [...] Fantasme de n'être pas, soi, matériellement, individuellement appropriée (eue). Contrainte, certes, exploitée, sans le moindre doute, pas libre, c'est évident, mais pas objet matériel approprié, pas 'chose', ça certainement pas! [...] Pourtant dans les rapports de classes de sexe c'est exactement ce que nous sommes : des vaches, des chaises, des objets » (Guillaumin, 1992, p. 45).

Il s'agit donc bien d'une relation de propriétaire à objet, les appropriées étant des choses. Ceci est concrétisé à travers l'analyse des meurtres de femmes. En effet, lorsque des femmes sont assassinées en tant que femmes (meurtres individuels, collectifs), ces actes ne sont jamais analysés comme engageant le corps social dans son fonctionnement et le concernant tout entier comme lors d'attentats terroristes « classiques ». En effet, ces actes révèlent la règle que les hommes ont des droits sur les femmes, ont des droits de propriété sur les femmes, et que « s'ils abusent de ces droits ils sont fous, anormaux psychologiquement mais ne vont pas à l'encontre d'une loi fondamentale. Ils mésusent d'un droit, mais n'y contreviennent pas » (Guillaumin, 1992, p. 146). Le fait qu'entre hommes et femmes est toujours supposé exister d'une façon ou d'une autre de l'amour, empêche de penser ces relations personnalisées (dont

les viols, meurtres) en termes de rapport d'oppression. Dans l'analyse spontanée, nonféministe les femmes sont, en tant que classe sociale, l'objet d'un déni de réalité : dès que la classe sociale des femmes est visée en tant que telle elle n'existe plus, elle se dissout dans les particularités (prostituée, mère castratrice, vieille femme, épouses incapables).

Le concept de sexage permet de donner sens à une série de rapports sociaux matériels entre hommes et femmes comme relevant avant tout d'un système d'appropriation collective physique de la classe des femmes par la classe des hommes, dans lequel s'inscrivent les rapports d'appropriation physique individuelle des femmes. L'accent est mis non pas sur l'exploitation d'un travail ou l'exclusion de l'accès aux armes ou outils-complexes, mais sur le rapport concret réifiant les femmes : rendant les femmes des objets (parlants voir automobiles comme l'écrit Nicole-Claude Mathieu) propriétés des hommes. Leur appropriation est certes soumise à certaines règles de bonne utilisation mais reste avant tout un rapport de sujet à objet, d'humain à chose.

2.4. Domestication et exploitation de la reproduction

Un des aspects majeurs d'invisibilisation de la nature sociale des rapports entre hommes et femmes, des pratiques matérielles concrètes instaurant les rapports entre la classe sociale des femmes et la classe sociale des hommes concerne la capacité reproductrice. La capacité de certaines femmes à reproduire est majoritairement perçue et analysée comme étant une donnée naturelle. La procréation est analysée comme un événement naturel, biologique hors du champ social, historique et donc des rapports de genre, et utilisée comme explication évidente de la place sociale des femmes dans les sociétés. Paola Tabet propose au contraire d'analyser la reproduction comme terrain de base des rapports de genre, comme étant organisée socialement.

Dans la pensée démographique, ethnologique la reproduction est réduite à une question de femmes, une propriété de femmes. Mais le lien entre le social (masculin et organisateur) et le biologique (féminin et procréatif) n'est pas pensé ; très peu d'études analysent la relation entre pratiques sexuelles (coïts) et fécondité humaine. Ce vide dans les pensées démographiques et ethnographiques est l'objet de l'analyse de Tabet : « une recherche systématique des modalités d'intervention sociale sur la sexualité et de leurs liens avec l'organisation socio-économique des sociétés concernées, les formes des rapports de sexe, l'oppression des femmes ou leur autonomie » (Tabet, 1998, p. 85).

Vu les données biologiques concernant la relative infertilité de l'espèce humaine - en premier lieu le caractère intermittent et non nécessairement lié à la reproduction de la pulsion sexuelle féminine - il semble nécessaire de mettre en place socialement un dispositif assurant le maximum de couverture des possibilités de conception : une régulière et fréquente exposition au coît. Le dispositif social répondant le mieux aux caractères spécifiques de la sexualité des femmes est l'institution du mariage qui semble garantir le maximum de probabilité de fécondité; en général, le mariage assure une permanence de l'exposition au coït, donc une permanence de l'exposition au risque de grossesse. Mais l'institution du mariage n'est pas un dispositif suffisant en soi, ce n'est pas le lieu optimal de réalisation spontanée des pulsions sexuelles, le lieu d'aménagement d'un désir naturel et symétrique pour les deux personnes impliquées. Un appareil complexe et variable de pressions idéologiques et de contraintes physiques et psychiques est nécessaire afin que cette institution actualise sa fonction reproductive. Cet appareil met en oeuvre plusieurs moyens généraux assurant l'appropriation collective et individuelle du corps des femmes dans un but reproductif. « Dressage psychique, contrainte, mutilation physique, les modalités d'intervention sur la sexualité des femmes, de traumatisation, sont variées et nombreuses : avec plus ou moins d'acharnement, de travail, de violence, de succès aussi, il s'agit de refaçonner l'organisme en le spécialisant pour la reproduction » (Tabet, 1998, p. 151).

Le dressage et l'apprentissage du coït concernent les manières de canalisation, à travers la socialisation de la pulsion sexuelle des femmes vers un seul type de sexualité, celle du coït et les manières de contraindre les femmes au coït par des biais psychiques ou physiques, en dehors de tout désir. La canalisation passe par l'éducation directe et indirecte (idéologie de la maternité) mais également par la réalité matérielle (accès inégal aux moyens de production, aux ressources financières, ...) influençant de manière décisive le parcours des femmes. La contrainte passe par l'usage de la force, en particulier le viol. Le viol individuel ou collectif, de cérémonie ou de punition, a pour but de briser la résistance des femmes 'récalcitrantes' et sa menace est présente pour prévenir toute insoumission.

La contrainte au devoir conjugal, l'assujettissement à la volonté sexuelle du mari est obtenue dans de nombreuses sociétés par des moyens de pression psychique, de chantage économique et affectif, par la force. Ce droit du mari est souvent sanctionné socialement par les autres hommes comme étant légitime : le mariage est perçu comme donnant droit à un accès illimitée à la femme mariée, donc à la possibilité de la faire reproduire.

La surveillance de la fécondation, de la grossesse et de l'accouchement constitue le troisième volet du dispositif d'appropriation des corps des femmes à des fins reproductives. Il varie

énormément de société en société : dans certaines la surveillance est littérale dès le constat de grossesse avec enfermement de la femme et surveillance par des parents du père, dans d'autres il s'agit de limiter la connaissance et l'accès aux moyens contraceptifs, aux techniques d'avortement ou aux possibilités de tuer le nouveau né. En Occident, on peut constater l'accaparement par les médecins hommes de la gestion de l'accouchement au détriment des matrones et sages-femmes.

Ces moyens institutionnels de contrôle et de gestion de la reproduction peuvent être accompagnés d'interventions ponctuelles sur la capacité de reproduction. Une première de ces interventions concerne le travail fait pour déterminer le moment précis de fertilité des femmes ce qui permet une gestion technique plus précise, plus économique de la reproduction. La deuxième intervention concerne la coupure de la séquence reproductive, c'est-à-dire la coupure du processus reproductif allant du coït au sevrage de l'enfant. Ce processus constitue une unité biologique, qui peut être rompu par des interventions sociales comme l'infanticide des filles chez les eskimos, ou la mise en nourrice des enfants. Ces interventions ponctuelles, ensemble avec les interventions institutionnelles, constituent une échelle croissante de la manipulation de la reproduction, un contrôle qui concerne « les agents reproducteurs et leur qualité, ainsi que la qualité et la quantité de leurs produits. L'ensemble fait lentement émerger et permet enfin de voir à l'oeuvre un grandiose projet de domestication de la reproduction » (Tabet, 1998, p. 101).

Ce processus de domestication, défini comme la transformation réalisée pour rendre mieux adapté à un but ou un besoin donné, a pour effet l'élimination progressive de tout ce qui fait obstacle et l'accentuation de toutes les caractéristiques favorables à l'utilisation de la part des hommes. On pourrait ainsi considérer que la reproduction

« en tant que système de contrôle et de manipulation de tout individu femelle [...] devient ainsi le pivot de tout rapport entre les sexes et de tout rapport sexuel. Au point que hétérosexualité et homosexualité pourraient à la limite apparaître comme des sous-produits de la scission, telle qu'elle a été décrite, entre sexualité reproductive et non reproductive, ou mieux, du contrôle et de l'imposition de la reproduction » (Tabet, 1998, p. 152).

Loin d'être un trait naturel des femmes, une fonction naturelle, la reproduction est l'objet de la manipulation sociologique la plus forte et la plus complexe des conditions biologiques de la sexualité humaine.

Tabet argumente ensuite que la reproduction pourrait être analysée comme étant un travail. Cette question peut sembler absurde vu la définition courante du travail, mais cette définition est un produit historique et comme les esclaves n'étaient pas analysés comme fournissant du

travail on peut se demander si la définition actuelle n'est pas construite sur l'exclusion préalable des femmes en tant que productrices-reproductrices de l'espèce. Les éléments suivants permettent de revoir cette définition pour l'activité reproductrice (engendrement et allaitement):

- l'activité reproductrice est une activité requérant une dépense d'énergie mesurable, comparable selon certains calculs à la dépense énergétique d'un mois de coupe de bois (160 heures environ);
- cette dépense énergétique n'est pas indispensable à l'individu reproducteur et aboutit à la création d'un produit extérieur, programmé pour lui-même : un nouvel être ;
- l'activité reproductrice relève pour les humains du choix et de la décision, de la gestion sociale donc du social plus que du biologique ce qui la rend travail plus qu'activité naturelle (Tabet, 1998).

Contrairement au travail tel qu'il est défini classiquement, l'activité reproductrice agit sur la nature bio-physique de l'espèce humaine au niveau de l'espèce et au niveau de l'individu reproducteur même. Comme le travail intellectuel, l'activité reproductrice s'accomplit à l'intérieur du corps avec des instruments, matériaux internes, et n'a pas encore abouti à une extériorisation complète via la technologie.

Dès lors que l'activité reproductrice est considérée comme du travail, se pose la question de son exercice libre ou contraint. Etant donné le caractère spécifique de ce travail - impliquant un accès au territoire corporel même de la personne - son appropriation implique l'appropriation de la personne même dans son intégrité. L'imposition de ce type de travail implique une violation même du corps et de l'intégrité des femmes. L'exploitation peut consister non seulement à imposer la grossesse mais aussi à priver l'agent reproducteur de la gestion des conditions de travail (choix du partenaire, temps de travail, rythme), à imposer le type de produit, à exproprier l'agent reproducteur de son produit, à l'exproprier sur le plan symbolique de sa capacité et de son travail reproductifs.

La capacité reproductrice des femmes est donc l'objet d'une domestication, processus social élaboré sur une possibilité biologique, transformant le corps des femmes en lieu de production d'enfants organisé selon certains rapports, des rapports d'exploitation d'un travail effectué par la classe sociale des femmes pour la classe sociale des hommes. Loin d'être un trait purement naturel, la capacité reproductrice est transformée socialement en une appropriation des corps des femmes par des moyens institutionnels et ponctuels incluant l'utilisation de la violence physique et sexuelle et du dressage psychique.

Le féminisme radical développe un cadre conceptuel et des analyses des rapports de genre qui s'opposent largement à l'analyse spontanée des rapports entre hommes et femmes, L'approche féministe matérialiste permet d'inverser¹⁴ les liens de causalité fréquemment développés par les sociétés entre des pratiques matérielles sociales et les arguments invoqués pour justifier ou expliquer ces rapports. L'analyse des pratiques matérielles sociales détourne notre attention des discours prédominants sur les hommes et les femmes, pour s'intéresser à ce que font concrètement et réellement les hommes et les femmes. Ces pratiques nous révèlent, lorsqu'on est prêt à considérer un point de vue non-harmonieux donc conflictuel des rapports humains - comme cela a été fait et intégré partiellement pour d'autres rapports sociaux (analyse de classe, de race, ...) - que les rapports entre femmes et hommes ne sont pas nécessairement moins matériels et conflictuels. L'application du féminisme matérialiste aboutit à l'identification d'intérêts collectifs opposés, ce qui est exprimé par la notion de classe de sexe, et à l'identification de pratiques masculines individuelles et collectives de perpétuation et de renforcement de ces intérêts opposés. Le fait d'émettre de telles analyses sur les rapports hommes-femmes, plus particulièrement de formuler de telles analyses sur le groupe social des hommes, représente une rupture épistémologique importante.

extrê

femn

des'

sim

vio

pol ra

in

d

d

La particularité des modes et conséquences de l'oppression patriarcale, du sexage est la proximité et intimité permanente entre les membres des deux classes sociales. La contrainte permanente à la mixité, à l'hétérosexualité, au mariage, à la reproduction rend particulièrement difficile la compréhension des rapports entre hommes et femmes de façon aussi conflictuelle et matérielle. Il est violent - mais également source d'épanouissement pour les femmes d'adopter un point de vue féministe matérialiste remettant en cause aussi radicalement tout un dressage psychique et physique tout en vivant en permanence, de façon intime ou non, avec des membres de la classe des hommes. Les sentiments positifs existant entre hommes et femmes - sympathie, amitié, affinité, amour, désir - bloquent ou freinent lourdement la possible émergence d'une telle reconceptualisation des rapports individuels et collectifs entre hommes et femmes, aussi il n'est pas surprenant que les analyses féministes radicales présentées ci-dessus aient été produites par des lesbiennes.

¹⁴ Cette inversion est un préalable indispensable à toute analyse « complexe » des différents niveaux de la vie humaine. Tant que le matérialisme n'informe pas structurellement les démarches scientifiques et philosophiques, toute analyse de l'articulation des différents niveaux et des multiples causalités du vécu humain risque de négliger la base des rapports de genre et de retomber dans une forme d'idéalisme voire d'essentialisme psychologique ou biologique.

Les rapports de pouvoir permanents exercés par les hommes sur les femmes rendent extrêmement difficiles la formulation et l'expression de ces reconceptualisations des rapports femmes-hommes. Toute remise en cause radicale des rapports de pouvoir actuels rencontre des violences masculines individuelles et collectives psychiques, physiques et sexuelles. De la simple négation à la ridiculisation, de la stigmatisation à l'injure, de l'exclusion sociale à la violence physique et sexuelle, toutes ces réactions masculines ont pour but et majoritairement pour effet de réduire les femmes au silence ou à une remise en cause non-politique des rapports entre hommes et femmes. C'est-à-dire une remise en cause qui ne place pas les actes individuels dans un cadre plus large, qui n'identifie pas les actes individuels comme relevant d'un dynamique collective politique en terme de perpétuation et renforcement des privilèges d'une partie des humains au détriment d'une autre partie.

L'analyse féministe matérialiste place donc le pouvoir à la source des rapports de genre mêmes et au coeur des rapports entre hommes et femmes. Cette analyse n'est pas déterministe au sens où elle ne fournirait pas de possibilités de transformation sociale des rapports actuels, car en identifiant les pratiques sociales matérielles et structurelles de pouvoir, elle permet de penser et de développer des stratégies individuelles et collectives de résistance et de transformation des rapports individuels et collectifs. Dans la mesure où les femmes sont exploitées par le mode de production domestique, Delphy permet la conceptualisation de formes de résistance individuelle au mode de production domestique que pourraient être le paiement des femmes-épouses par les hommes-époux pour les services domestiques fournis, la sortie de ce mode de production par la vente de sa force de travail sur le marché du travail non-domestique ou le refus du mode de production domestique à travers des formes relationnelles non-exploitatives. Guillaumin, à travers son analyse du sexage, permet de penser et de mettre en place des modes de vie individuels et collectifs échappant partiellement au sexage à travers le lesbianisme, le refus de rapports intimes avec des hommes. Tabet développe pour sa part des analyses, non présentées dans cette synthèse, permettant de penser et de mettre en acte des alternatives à l'exploitation sexuelle, domestique et intime à travers la tarification explicite, négociée de services sexuels, domestiques, conversationnels, psychologiques (Tabet, 1987, 1991). Mais dans la mesure où les féministes radicales présentées analysent des structures sociales oppressives, seul l'abolition de ces structures mêmes peut transformer profondément les rapports de genre et permettre aux femmes de sortir de cette position sociale structurelle d'oppression.

L'analyse féministe matérialiste identifie également des contradictions ou tensions structurelles dans les différents modes d'exercice du pouvoir des hommes sur les femmes.

Ainsi, l'appropriation collective des femmes identifiée crée des tensions avec l'appropriation individuelle des femmes ; l'appropriation de la force de travail des femmes est en contradiction avec la possibilité de vendre une partie de leur force de travail sur le marché du travail et de gagner ainsi en autonomie ; la domestication des femmes pour la reproduction analysée par Tabet comme produisant l'hétérosexualité et l'homosexualité crée des tensions avec les formes d'autonomie que constituent les pratiques des lesbiennes... . Une analyse de ces lieux de frictions structurelles entre différents modes d'appropriation, d'exploitation et d'oppression des femmes par les hommes permet d'identifier des possibilités de liberté ou de sortie partielle de ces rapports d'oppression.

Pourtant, il est important de signaler que ces analyses féministes radicales, lesbiennes radicales, semblent avoir un effet « chape de plomb » pour de nombreuses femmes et les quelques hommes qui les lisent dans la mesure où leur perspective macro-sociale, structurelle et systémique semble, et ceci malgré leur accentuation de la nature sociale des rapports et catégories de sexe, ne pas laisser de place à l'individualité, à la complexité, à l'autonomie des femmes donc à la possibilité de changement. Au niveau de l'analyse de ce qui est à la source de cet effet, Cégolène Frisque formule la critique suivante : « Les approches radicales placent pour leur part la domination masculine à l'origine de tous les aspects de rapports de sexe, faisant toutefois ainsi de l'oppression des femmes un phénomène impérieux et inéluctable. Les rapports entre les sexes sont d'emblée posés comme des rapports de pouvoir. Mais les féministes [sic] tendent à faire de l'oppression des femmes [...] un fait total qui englobe l'ensemble de la réalité de la vie des femmes. Or de cette manière, elles accréditent l'idée d'une réussite de ce processus, elles font comme si les femmes ne pouvaient en aucun cas y échapper, elles fatalisent ainsi la domination, ce qui est encore une manière de la naturaliser » (Frisque, 1997, p. 105). Autrement dit, à propos du lesbianisme radical,

« Le fait que tous les hommes, à cause de leur sexe, soient dans la position d'oppresseur ne signifie pas que tous les individus masculins ne sont que des oppresseurs - pas plus que nous ne sommes que opprimées. (Si c'était le cas, nous ne serions même pas capables de nous battre). La libération est concevable précisément parce que l'oppression échoue à nous rendre purement oppresseurs ou opprimées : et il est clairement plus utile de repérer les manques du système que de gonfler ses victoires » (Dhavernas, 1996, p. 151-152).

Toute la difficulté semble résider dans la possibilité de penser l'oppression en même temps que la marge de manoeuvre, la structure déterminante ainsi que l'action créatrice, le niveau macro-social ainsi que le niveau micro-social - sans pour autant nier ou diminuer la place du pouvoir dans les rapports de genre. D'un point de vue masculin, il s'agit de penser bénéfic collect mes 1 affect nivea rapp l'em Lef et d mes pel « r co ap pr al

1'0

à S

tr

l'oppression et l'exploitation et surtout les privilèges collectifs et individuels dont je bénéficie en tant qu'homme en accentuant ma responsabilité individuelle et celle des hommes collectivement. Si je peux agir individuellement sur les modes d'oppression des femmes dans mes rapports individuels (exploitation du travail domestique, appropriation sexuelle et affective, violence domestique...), participer à une remise en cause du pouvoir masculin au niveau de la société, je ne peux pas nier ma position sociale et sa détermination sur mon rapport au monde et aux autres, et les privilèges concordants (libre accès au monde de l'emploi, à la sphère publique, absence de menaces et violences masculines, ...).

Le féminisme radical, de par son approche structurelle et matérialiste, pose un cadre d'analyse et de compréhension des rapports de genre mais celui-ci¹⁵ peut sembler réducteur dans la mesure où les marges de manoeuvre et d'autonomie, la complexité et richesse individuelle ont peu ou pas de place, ce qui motive certaines à considérer ce féminisme radical comme « redoublant » ou « réifiant » les rapports de pouvoir. Pourtant, lorsqu'on considère le contexte sociopolitique des années 70 et 80, il semble assez logique de privilégier une approche structurelle et systématique macro-sociale afin de pouvoir inverser la charge de la preuve. Développer une analyse accentuant les marges de manoeuvre disponibles aux femmes aurait certainement rendu quasiment impossible la rupture épistémologique nécessaire à la transformation de l'analyse des rapports de genre. Lorsque l'on constate la difficulté continue à faire reconnaître l'oppression des femmes - et ce malgré ces analyses structurelles et systématiques macro-sociales - il n'est pas difficile d'imaginer ce qu'une théorisation plus « complexe » et « nuancée » aurait produit politiquement. L'enjeu pourrait donc consister à développer une théorisation octroyant plus de place à la marge de manoeuvre des femmes, aux capacités de résistance et aux stratégies d'autonomie, tout en tenant compte du caractère structurel de l'oppression de genre et de la nature profondément oppressive des rapports femmes-hommes.

Un enjeu récurrent de l'opposition analyse « structurelle » vs. analyse « complexe » des rapports de genre me semble lié à la façon dont est conçue l'oppression. Je ne considère pas que l'oppression constitue un plan ou un registre du vécu humain autre que ceux ressentis comme épanouissants ou enrichissants. Aucun niveau du vécu humain des femmes n'est exempt de l'oppression mais cela ne signifie pas que l'oppression exclut, soit incompatible avec des expériences agréables ou positives. Le propre de l'oppression hétérosexuelle

¹⁵ Lorsqu'une analyse féministe radicale est appliquée à des dynamiques micro-sociales comme par exemple la conversation (Monnet, 1998), on constate à quel point l'analyse structurelle en terme d'exploitation, et

patriarcale me semble même être qu'il soit possible de se sentir bien et de prendre plaisir à certains aspects d'une relation malgré le fait qu'elle relève de l'exploitation ou de l'appropriation. Je n'analyse pas ces deux éléments comme mutuellement exclusifs. Les deux sont à penser ensemble car ils existent manifestement ensemble et constituent justement une des difficultés spécifiques des rapports de genre. Si le terme d'aliénation exprime bien un certain aspect de ce versant vécu comme positif, je pense que sa connotation psychiatrique ou morale peut renforcer une résistance à entendre un certain contenu. Si je prends un exemple de ma propre vie – le principal dont je pense qu'il puisse s'approcher un minimum de certains aspects de la domination - le fait d'avoir été maltraité en tant qu'enfant par des adultes (père, instituteurs) pendant un nombre d'années sans réelle possibilité d'alternatives, m'a confronté durant cette période à ce mélange paradoxal qui consiste à apprécier, aimer, avoir besoin et envie de la présence d'un homme, à vivre certaines expériences ressenties comme égalitaires et épanouissantes avec ce même homme et à être structurellement dominé et maltraité par cet homme. Est-ce que cela veut dire qu'il s'agisse de plans distincts du vécu humain ? Ces actes individuels s'inscrivent bien dans une dynamique collective où les adultes sont dans une position sociale asymétrique en terme de pouvoir, et c'est bien en tant qu'enfant que j'ai subi ces violences, c'est-à-dire en tant que membre d'un groupe social défini comme inférieur et traité tel quel. Les sentiments positifs que j'ai pu ressentir pour mon père pendant ces annéeslà étaient bien authentiques, personnels, miens et en même temps il y avait domination et violence. Dans ce contexte, il y avait bien un dominant et un dominé et le fait que cette dynamique co-existait avec des vécus plus agréables ne change rien au fait qu'il y avait avant tout domination et maltraitance : le fait que mon père pouvait être agréable et sympathique coexiste avec (voire renforce) la dynamique de domination qui a structuré mon enfance et ma vie adulte et le fait que j'ai pu vivre certaines choses agréables n'oblitère pas le fait que les rapports sociaux adultes/enfants relèvent structurellement de la domination.

11

Introd

Suite

masc

déve

réifi

suiv

app

rap

Le

po

po

re

p

Ceci ne répond peut-être pas aux questions théoriques formulées ci-dessus mais je pense donc qu'il peut ne pas y avoir opposition entre analyse « structurelle » vs. « complexe », macrosociale vs. micro-sociale, « politique » vs. « psychologique ». Il s'agit peut-être plutôt de s'accorder sur une définition de l'oppression et des modalités du vécu humain en tant que tel.

d'appropriation - d'utilisation pure des femmes comme outils - est valable et n'exclut pas la dimension « humaine » des rapports de genre.

Introduction

Suite aux différents écrits féministes et au mouvement social des femmes, plusieurs auteurs masculins se sont intéressés aux rapports de pouvoir entre hommes et femmes et ont développé des analyses qui se posent en continuité des analyses féministes. Ces analyses reprennent certains concepts et analyses féministes (rapports de genre, domination masculine, réification sexuelle, genre, ...) et, pour certaines, s'affirment (pro)féministes. La synthèse suivante des analyses de quatre auteurs masculins permet de voir la façon dont ceux-ci se sont appuyés sur la théorisation féministe pour développer une analyse masculine critique des rapports de genre et comment celle-ci met l'accent sur le versant masculin ou développe une analyse théorique globale reprenant les thématiques féministes.

Le choix des auteurs masculins a été fait en fonction de leur problématisation explicite du pouvoir dans les rapports de genre. Si de nombreux auteurs ont développé des théories sur le pouvoir, peu l'ont appliqué concrètement aux rapports hommes-femmes. Le choix est donc relativement restreint et ne représente ni les analyses masculines des rapports hommesfemmes niant entièrement la place du pouvoir dans ces rapports, ni les analyses masculines du pouvoir non-appliquées aux rapports hommes-femmes. Les quatre auteurs suivants seront présentés : John Stoltenberg est metteur en scène et avant tout politiquement engagé depuis les années '70 auprès des féministes radicales américaines. Il s'inscrit dans le courant d'analyse féministe radical américain qui accentue l'oppression sexuelle comme étant la racine de l'oppression de genre et s'intéresse plus particulièrement aux questions de la pornographie masculine hétérosexuelle ou gay et développe une analyse de la socialisation des hommes comme agents de la domination masculine. Daniel Welzer-Lang est sociologue et se revendique « pro-féministe », solidaire des féministes et s'intéresse aux dynamiques masculines intra-genre pour analyser la construction sociale de la masculinité. Ses références théoriques féministes sont les féministes radicales présentées ci-dessus, mais il tend à s'inscrire de plus en plus dans un cadre d'analyse queer; Bob Connell est un sociologue australien travaillant sur l'éducation et les dynamiques de classe, peu connu en France. Il développe avant tout une sociologie de la pratique qu'il applique à la construction du genre, aux structures de genre et à la formation genrée de la personnalité. Bien qu'il adresse peu la question du pouvoir en tant que tel - et ce malgré le titre prometteur de son livre principal sur la question Gender and power - son analyse tient compte des analyses féministes en la

matière. Pierre Bourdieu, anthropologue et sociologue, semble inutile à présenter vu son statut de « Grand sociologue ». Son analyse des rapports de genre se cantonne à leur dimension idéelle et adresse la question des structures symboliques de l'inconscient androcentrique. Il propose de développer une analyse matérialiste de l'économie des biens symboliques en matière de rapports entre femmes et hommes.

Stoltenberg et Welzer-Lang seront présentés parallèlement vu leur engagement politique explicite auprès des féministes et leur faible surface théorique ; puis, Connell et Bourdieu ensemble vu leur analyse « globale » de sociologue sur les rapports hommes-femmes et leur théorisation plus élaborée. Les synthèses sont faites en fonction de ce qui semble pertinent pour dégager leurs analyses respectives de la question du pouvoir genré.

1. 1.1. Un

John S

crucial consid focalis sexue l'oppr (Stolt L'ide masci interp et ell mono recré n'en certa toujo Plusi sexu horm cerve l'agr noeu On c sexe loyal l'ider ce qu qu'el

> tensio mena

1. Des analyses masculines engagées, « pro-féministes »

1.1. Une analyse psychosexuelle de la masculinité

John Stoltenberg s'inscrit dans la pensée féministe radicale américaine qui octroie une place cruciale à la sexualité et aux formes d'oppression liées et qu'il définit comme « nous considérons le féminisme radical comme cette forme de féminisme qui, en particulier par sa focalisation sur toutes les formes de violences sexuelles – dont le viol, les agressions sexuelles, la pornographie et la prostitution – cherche à exposer et éliminer à la racine l'oppression dont l'origine se trouve dans la suprématie masculine et le genre hiérarchique » (Stoltenberg, Communication personnelle).

L'identité sexuelle – la croyance que la masculinité et la féminité existent et que l'on est soit masculin soit féminin – est une idée politique, une des plus fondamentales, avec laquelle nous interprétons notre existence. Sa force provient entièrement de l'effort humain pour la soutenir et elle exige un effort quasiment à temps plein et durant toute la vie de la part de tout le monde pour son maintien et sa vérification. L'idée de sa propre identité sexuelle doit être recréée en permanence à travers des actes et des sensations – en faisant certaines choses et en n'en faisant pas certaines autres. Notre identité sexuelle nous semble en même temps réelle et certaine comme si elle existait quelque part là-bas, tandis que concrètement nous la mesurons toujours à celle des autres considérés plus masculins ou féminins.

Plusieurs théories scientifiques américaines ont tenté de localiser le fondement de l'identité sexuelle dans la réalité matérielle, par exemple, à travers l'existence et influence de certaines hormones. Ces hormones supposées mâles, androgènes masculiniseraient les cellules du cerveau en connectant de façon chimique les réseaux neuraux de la sexualité avec ceux de l'agressivité, résultant en une existence mentale conjointe de l'érotisme et du terrorisme. Le noeud de ces théories est d'affirmer que le comportement suit l'identité sexuelle biologique.

On constate que couramment la valeur d'une action humaine est déterminée en fonction du sexe de la personne agissante. Cette éthique spécifique au sexe est suivie particulièrement loyalement dans les transactions concernant la stimulation génitale. Les enjeux autour de l'identité sexuelle y sont tellement importants qu'on ne peut quasiment plus les distinguer de ce qui relève de l'érotique. Les anxiétés liées à la réalisation de l'identité sexuelle sont telles qu'elles déterminent grandement les actes réalisés : les hommes agiront de telle façon que leur identité sexuelle sera renforcée et non remise en cause et ceci fait partie intégrante de la tension sexuelle qu'ils ressentent ; les femmes agiront de telle façon que leur vie ne sera pas menacée par les anxiétés identitaires des hommes et les violences psychiques et physiques

potentielles liées à un sentiment d'échec identitaire. Stoltenberg définit ces enjeux comme le « nœud de l'érotisme et de l'éthique — la liaison entre l'érotisme que nous ressentons et l'éthique de nos actes, entre la sensation et l'action, entre le ressentir et l'agir » (Stoltenberg, 1990, p. 14). C'est le point où la sexualité spécifique au genre émerge de nos choix de comportement, et non de l'anatomie ; où l'aspect artificiel et illusoire de nos identités sexuelles est le plus saisissable et où nous faisons face à notre croyance à l'existence de deux sexes et à notre appartenance à l'un des deux et pas l'autre.

Stoltenberg conçoit que les hommes personnifient (*impersonate*) l'identité sexuelle masculine comme des acteurs apprennent à jouer au théâtre. Pour être de bons acteurs de l'identité sexuelle masculine, les hommes doivent : croire sans aucun doute à leur propre bonté et la justesse morale de leurs buts, indépendamment du jugement des autres ; adhérer rigoureusement à un nombre de comportements, caractéristiques appropriés pour un homme (donc inappropriés pour une femme) ; croire sans questionnement à leur propre cohérence quelles que soient les preuves du contraire, cohérence basée sur l'implacabilité de leur volonté et sur le fait que tout leur est possible.

Cette logique d'acteur - qui forme l'éthique tacite de l'identité sexuelle masculine - explique la logique des actes des hommes, en particulier pour le viol. Car est considéré logique pour un homme ce qui correspond au rôle d'acteur mis en scène par les hommes. Et le viol, acte quasi exclusivement masculin, a selon Stoltenberg une place fondamentale dans la série d'actes des hommes, raison pour laquelle il suggère que « l'éthique de l'identité sexuelle masculine est essentiellement violeure. L'éthique du viol est un système définitif et intérieurement cohérent pour attacher de la valeur à une conduite » (Stoltenberg, 1990, p. 19). L'éthique violeure connaît le bien et le mal, la notion de responsabilité personnelle pour les actes sauf qu'elle inverse les causalités : est responsable du viol celle qui est violée ; agit bien celui qui viole, agit mal celle qui est violée. Cette inversion et projection des responsabilités sont caractéristiques des actes commis au sein de l'éthique de l'identité sexuelle masculine et pourraient être traduites ainsi : est bien celui qui est homme, est mal celle qui est femme, autrement dit, l'intégration du sens de soi d'un homme implique la désintégration du sens de soi des femmes. Si la culpabilité exprimée par des hommes violeurs pourrait être interprétée comme ne relevant pas de l'inversion causale typique à l'éthique du viol, Stoltenberg l'analyse comme un mode de maintien, de continuation du lien entre l'homme et la femme, une façon de piéger la femme à travers ses sentiments de générosité, pardon, charité. Car, « quelqu'un qui vit selon l'éthique du viol risque après tout constamment, d'aliéner les objets de ses pressions et passions » (Stoltenberg, 1990, p. 23).

Stoltenberg refuse donc la catégorisation dichotomique des humains en biologiquement mâle et femelle car tous les critères de sexe biologique se trouvent sur un continuum : variables chromosomiques, variations génitales et gonodales, capacités reproductives, proportions endocrinologistes. Les humains sont donc sexués de façon infiniment variée, et l'idée de masculinité n'est qu'une construction sociale. Il en va de même pour la notion de race aryenne qui n'est qu'une construction sociale basée sur certains traits. « Seul l'idée de race existe – et les conséquences des tentatives de la rendre réelle. Le sexe masculin est très comparable à ça » (Stoltenberg, 1990, p. 30). Construction sociale, le sexe mâle est une entité politique qui ne peut exister qu'à travers des actes de force et de terrorisme sexuel. Le fait d'être membre de la classe de sexe des hommes ne prend de sens qu'à travers l'infériorisation et la subordination de ceux définis comme non-masculins.

L'identité sexuelle masculine est donc avant tout une croyance à l'appartenance au groupe mâle, mais cette croyance produit des sensations, le sens des sensations, le sens du ressenti de son corps. Ce sens est donc autant mental que physique, publique que personnel. La sélection par les hommes de certains actes au détriment d'autres va renforcer, construire leur identité sexuelle masculine. Ceci se retrouve particulièrement dans la sexualité des hommes : sera ressenti comme sexuel/sensuel ce qui renforce l'identité sexuelle masculine malgré le fait que physiologiquement les tissus labiaux, clitoridiens, scrotaux et pénils soient extrêmement proches et permettent des sensations semblables. Les hommes développent un type de sexualité basée sur la violence, l'humiliation, la pression et le contrôle « afin d'avoir une masculinité » (Stoltenberg, 1990, p. 35). Ce type de sexualité, basée sur la pornographie, inscrit dans les rétines et le cerveau ce qu'est un homme et ce qu'est une femme.

L'identité sexuelle masculine dont l'importance dépend de la place que prend la classe de sexe dans notre existence peut être opposée à l'identité morale, c'est-à-dire cette partie de nous-même qui connaît la différence entre l'équité et l'iniquité, même de façon vague. L'identité morale permet d'analyser la réalité en fonction d'une idée de justice et est, occasionnellement, capable d'aller au-delà du genre. Ces deux identités sont en conflit mais nous restons majoritairement au sein de notre identité masculine. « Notre identité de classe de sexe est une constante, et nous y sommes fondamentalement loyaux. Notre identité morale est plus éphémère et nous tendons à n'être que son ami des beaux jours » (Stoltenberg, 1990, p. 195). Et notre rapport aux autres hommes est crucial : le désir de créer et de maintenir des liens avec d'autres hommes — malgré leur absence de critique éthique de la suprématie mâle — renforce la place de l'identité sexuelle masculine et diminue la tension entre les deux identités au détriment de l'identité morale.

Développer une alternative à la suprématie mâle implique donc, selon Stoltenberg, de choisir qui nous voulons devenir et la seule façon de garder notre identité morale en vie et éveillée passe par la lutte antisexiste. L'identité morale doit être exprimée à travers des actions car seule cette lutte permet une transformation personnelle. « Le changement vers lequel nous aspirons doit être basé sur une nouvelle intégration d'un sens de soi, une identité radicalement nouvelle, un soi sachant qui il est en rapport à la réalité et à la vérité » (Stoltenberg, 1990, p. 197). Il s'agit, en tant que mouvement et individus, de devenir traître à notre classe de sexe à travers une discipline d'action transformant nos identités et la société et non de sauver notre classe de sexe en montrant que les hommes ne sont pas si mauvais que ça. Il s'agit de critiquer et de détruire la masculinité en tant que processus de développement et de structure d'identité normative. Et il est crucial de développer une conscience éthique de reddition de compte vis-à-vis de ces personnes considérées inférieures ; une conscience et un regard sur les conséquences de ses actes pour les femmes. Ceci implique un refus d'analyser uniquement les comportements des hommes en terme de rôle stéréotypé de sexe mâle et de casser le mur existant chez les hommes entre d'une part ce qu'ils font et d'autre part ce qu'ils sont. Briser ce mur permet socialement de détruire la superstructure de la suprématie mâle et personnellement de créer une connexion entre soi et l'humanité non-perçue et non-reconnue des femmes.

bé

L

m

S

n

1.2. Domination et aliénation masculine

Welzer-Lang considère que la compréhension des rapports de genre passe inéluctablement par la compréhension de la construction sociale du masculin et plus spécifiquement des rapports entre hommes.

La construction sociale du masculin est marquée par des injonctions paradoxales concernant l'oppression des femmes (tu dois être le maître et tu ne dois pas frapper) et l'ensemble de l'univers masculin (tu dois être viril au volant et tu ne dois pas boire ; tu dois être dur avec toi-même, tes proches et tes ennemis et tu dois être tendre avec les femmes et les enfants). Ces doubles contraintes ont, entre autre, pour effet « la violence masculine domestique et le silence, la honte et la culpabilité des hommes violents incapables de diriger [sic] la relation sans se sentir obligés de recourir à la violence physique » (Welzer-Lang, 1994, p. 21). Ces injonctions paradoxales, cette double contrainte sont liées à des menaces. Si les garçons arrivent à être des hommes tels que la société le dicte, ils peuvent bénéficier de l'ensemble des

privilèges accordés socialement aux hommes, sinon ils sont menacés de perdre les bénéfices symboliques d'honneur et de virilité.

L'éducation des garçons en hommes s'accomplit dans une maison-des-hommes imaginaire marquée par l'homosocialité où les garçons apprennent et reproduisent les mêmes modèles sexuels quant à l'approche et à l'expression du désir et ce par le biais des plus vieux qui montrent, corrigent et modèlent les accédants à la virilité. Les plus jeunes sont contraints d'accepter la loi des plus grands, des anciens concernant le savoir-faire, savoir-être homme. Cet apprentissage qui passe par l'intégration de codes et de rites se fait par l'intégration corporelle de non-dits dont un des plus importants est que « l'apprentissage doit se faire dans la souffrance. Souffrance psychique de ne pas arriver à jouer aussi bien que les autres. Souffrance des corps qui doivent se blinder pour pouvoir jouer correctement » (Welzer-Lang. 1994, p. 26). Mais cet apprentissage passe également, pour de nombreux garçons, par des abus de la part de modèles masculins : abus sexuels, physiques, psychologiques, individuels ou collectifs qui fonctionnent telle la violence masculine domestique comme des bornes qui rappellent à l'ordre. « Un ensemble multiforme d'abus de confiance violents, d'appropriation du territoire personnel, de stigmatisation de tout écart au modèle masculin dit convenable » (Welzer-Lang, 1994, p. 29). Les garçons apprennent ainsi à transformer leurs besoins de contacts sensibles en violences, les caresses en coups mais également à développer une méfiance généralisée envers les autres hommes.

Les garçons deviennent donc des hommes à travers un nombre d'abandons qui produisent l'aliénation masculine et la prison de genre : les contacts physiques sont canalisés exclusivement dans l'affrontement, la concurrence et la violence et sont basés sur l'insensibilisation et l'indifférence ; le plaisir social se structure sur l'absence de discussions interpersonnelles. « Et comme ils doivent être de vrais hommes, ils ne doivent pas se plaindre, ils ne doivent pas pleurer. Entre hommes, c'est un peu la jungle, si on est trop faible on en prend plein la gueule » (Welzer-Lang, 1998, p. 82). Les hommes reproduisent entre eux ce qu'ils exercent également sur d'autres, à savoir la guerre. « Le masculin est construit socialement autant sur les bénéfices que tirent les hommes de la domination (services domestiques, élevage des enfants, soins, services sexuels) que sur la concurrence et la lutte entre hommes noyés dans un discours homophobique » (Welzer-Lang, 1996, p. 120). Il s'en suit que la construction du masculin et ses exigences emmurent les hommes dans la prison de la virilité masculine et causent non seulement des maladies masculines telles que l'alcoolisme, la dépression, le stress mais également la solitude, la peur de parler et d'exprimer ses émotions, de pleurer. Toutefois, l'aliénation masculine reste le pendant des

privilèges accordés socialement à tout homme. L'aliénation des hommes et l'oppression des femmes sont donc les deux faces de la même médaille, celle où un genre domine l'autre. Les garçons, de victimes devenant agresseurs, peuvent faire subir aux autres ce qu'ils ont encore peur de subir eux-mêmes. « Conjurer la peur en agressant l'autre, et jouir alors des bénéfices du pouvoir sur l'autre, voilà la maxime qui semble inscrite au fronton de toutes ces pièces » de la maison-des-hommes (Welzer-Lang, 2000, p. 120). Les garçons qui ne peuvent ou ne veulent pas rentrer dans cette masculinité, sont affectés à des tâches périphériques du masculin, sont laissés pour compte, « sont eux aussi, comme les femmes, sacrifiés sur l'autel du viriarcat » (Welzer-Lang, 1994, p. 77). Ils sont rejetés dans le groupe des femmes souvent défini par les hommes comme le groupe des individus subissant la domination parce que nonhommes. Car le féminin est le pôle repoussoir central, « l'ennemi intérieur à combattre sous peine d'être soi-même assimilé à une femme et d'être (mal)traité comme tel » (Welzer-Lang, 2000, p. 120).

t

femm

«L'h

struc

princ

pern

Si o

de g

rap

pati

cor à ê

p.

on

mé

dé

sti

m

p.

C

1"

fa

C

(1

h

p

n

(1

0

d

Il est indispensable, pour transformer véritablement les rapports de genre, que les hommes acceptent « de 'perdre' en partie leurs privilèges par rapport aux femmes, et donc de gagner d'autres modes de relations possibles » (Welzer-Lang, 1994, p. 66) mais également de perdre leurs privilèges vis-à-vis des hommes en rejetant l'homophobie. Et c'est la critique de l'homophobie qui permet aux hommes de comprendre l'aliénation masculine, c'est-à-dire comment on a fait d'eux des hommes, les renoncements auxquels ils se sont habitués.

L'homophobie est définie non pas comme la peur de l'homosexualité et la peur des contacts avec des homosexuels (considérées, homophobie particulière) mais comme « la discrimination envers les personnes qui montrent, ou à qui l'on prête, certaines qualités (ou défauts) attribués à l'autre genre » (Welzer-Lang, 1994, p. 17). Autrement dit, la peur de l'autre en soi. L'homophobie érige des frontières distinctes et étanches entre les genres et organise la discrimination envers les personnes, hommes ou femmes, qui ne se conforment pas aux images stéréotypées des genres, comme le sexisme. Le sexisme qui organise la domination des femmes et l'homophobie qui scelle la cohésion entre dominants, structurent la peur de quitter les attributions de son groupe de genre.

Mais l'homophobie est également une forme de domination, un acte d'agression, de stigmatisation et de discrimination qu'est le produit de la peur de l'autre en soi et qui peut être l'oeuvre d'hommes et de femmes. L'homophobie au masculin « est la stigmatisation par désignation, relégation ou violence, des rapports sensibles – sexuels ou non – entre hommes, particulièrement quand ces hommes sont désignés comme homosexuels ou qu'ils s'affirment tels » (Welzer-Lang, 1994, p. 20) et concerne tous les hommes qui s'écartent de la virilité

traditionnelle. L'homophobie structure le désir masculin : sont considérées désirables ces femmes qui montrent le plus les critères de féminisation honnis et bannis chez les hommes. « L'homophobie est le garant chez les hommes de la domination sur les femmes, en structurant les rapports hommes-hommes à l'image hiérarchisée des rapports hommes-femmes » (Welzer-Lang, 1994, p. 62). L'homophobie peut ainsi être analysée comme un des principaux outils à l'éducation des garçons en hommes produisant leur aliénation et permettant l'accès aux privilèges de dominants.

Si on reconnaît la pertinence de cette analyse de l'aliénation des hommes et des dynamiques de genre entre hommes, on ne peut plus analyser les rapports de genre comme uniquement des rapports sociaux entre les sexes car ceci reproduirait la division naturaliste et essentialiste patriarcale. L'analyse naturaliste de la division sociale du genre cache in fine l'historicité et la contingence de cette division qui suite à certaines évolutions pourrait devenir obsolète « quitte à être remplacée par d'autres formes de domination entre humain-e-s » (Welzer-Lang, 2000, p. 124). Selon Welzer-Lang, les analyses féministes post-marxistes de Delphy et Guillaumin ont occulté ce que chaque homme sait. Tous les hommes n'ont pas le même pouvoir ou les mêmes privilèges car certains, les « Grands-hommes » ont des privilèges qui s'exercent aux dépens des femmes mais aussi aux dépens des hommes. C'est dans ce double pouvoir que se structurent les hiérarchies masculines. « Or, pour être complète, l'analyse critique du masculin doit assumer la critique de l'ensemble du modèle mâle » (Welzer-Lang, 2000, p. 130).

Cet autre axe d'analyse des rapports entre hommes s'intéresse donc à l'homophobie et à l'hétérosexisme, défini comme la discrimination et l'oppression basées sur une distinction faite à propos de l'orientation sexuelle et la promotion de la supériorité de l'hétérosexualité. Celles-ci divisent les hommes entre eux, entre dominants (actifs, pénétrants) et dominés (passifs, pénétrés) et définissent ce que doit être le vrai homme, l'homme normal. Seuls les hommes obéissant à la normativité hétérosexuelle, à la doxa de sexe peuvent prétendre aux privilèges de genre. Il faut alors analyser le double paradigme naturaliste qui structure le masculin et les transformations de ce masculin non seulement en termes féministes (partage du travail domestique, parité, double standard asymétrique) mais également en termes queers (transgenre, drag queens, gender fuckers). Ces derniers montrent que les frontières de genre ont tendance, du côté des hommes, à se décomposer, à exploser et que le masculin s'affiche dans tous ses états. La théorie queer critique le binarisme homme/femme et l'hétérosexisme du classement dans les catégories elles-mêmes.

« Changer nos paradigmes critiques, du moins accepter de lier les analyses antisexistes et non hétéronormatives, offre des outils pour déconstruire nos représentations univoques, et bien souvent uniformes, des hommes et du masculin » (Welzer-Lang, 2000, p. 138).

2. Des modes d'exercice du pouvoir

2.1. La sexualité masculine

La réification sexuelle des femmes - à travers le regard réduisant les femmes à un corps, des parties de corps que ce soit des femmes réelles, photographiées, filmées ou imaginées - est considérée par Stoltenberg comme un aspect central et « normal » de la sexualité des hommes. Contrairement au discours classique niant la nature active de cette réification, il s'agit d'interpréter et d'évaluer de façon éthique ces actes de réification.

Que fait l'homme à quelqu'un étant perçu comme quelque chose ? Il ne fait pas que réagir, ressentir, fantasmer et exprimer sa sexualité car ces actes ont un impact sur d'autres. Le regard réifiant l'autre, rend l'autre absent comme un soi également réel et rend l'acte sexuel (qu'il soit solitaire ou non) un événement solipsiste, une expérience sexuelle complètement autoréférentielle. Le commerce pornographique produit des photos, films, ... de femmes réifiées dont l'utilisation a pour but « de ne pas ressentir d'empathie avec la personne qui est réifiée » (Stoltenberg, 1990, p. 50). Les images des femmes sont des signes photographiés de lifelessness c'est-à-dire de conscience éliminée, d'absence de soi auto-possédé, de manque de volition indépendante, de mort cérébrale.

La réification sexuelle a un lien crucial avec la suprématie mâle, définie comme un système social de dichotomisation rigide par le genre à travers lequel les gens nés avec des pénis maintiennent le pouvoir sur la caste de sexe des gens nés sans pénis.

Ce lien est double : la réification sexuelle construit partiellement la suprématie mâle ; la suprématie mâle pousse les hommes à s'adapter en adoptant la réification sexuelle. La réification sexuelle pourrait être perçue comme l'acte qui permet aux mâles de se dissocier suffisamment du statut inférieur des femmes pour se sentir membres de la classe des hommes. Selon Stoltenberg, l'apprentissage sexuel des mâles passe par la reconnaissance de l'existence de deux sexes et qu'il vaut mieux s'identifier à celui du père qu'à celui de la mère afin d'échapper à la violence du père. Cette identification passe par une phase d'angoisse d'identité sexuelle - ne pas être entièrement, réellement un mâle. Suit alors une phase où les jeunes mâles associent l'érection avec des événements ou expériences relevant du danger, du risque, de la peur, de la violence. Cette association de sensations a lieu dans un contexte social où le pénis est chargé de sens : il est le lieu de l'identité sexuelle masculine et le déterminant fondamental de tout pouvoir. Suit une autre phase où le jeune mâle ressent face à la vue de l'autre sexe l'angoisse identitaire masculine qui donne lieu à une érection (comme lors de la phase précédente) ; cette érection devient alors un façon de résoudre l'angoisse lors de la phase précédente) ; cette érection devient alors un façon de résoudre l'angoisse

identitaire donc désirable et le mâle « continue de dépendre de son anxiété de gence comme d'une source de troubles physiques et émotionnels dont il sait qu'il peut compter dessus - si stimulée correctement, pour durcir le pénis » (Stoltenberg, 1990, p. 53). Se développe ensuite une habitude caractéristique consistant à répondre à la spécificité de gente des autres corps par l'érection. Celle-ci peut être cultivée afin de répéter de façon plus fiable l'apparence de l'érection à l'aide d'images réifiantes représentants des parties de corps des femmes. Ainsi s'inscrit la réification sexuelle des femmes dans la sexualité des hommes. Cette réification sexuelle, résultat d'une socialisation dans une société de suprématie mâle. renforce également la suprématie mâle. La sensation érectionnelle, source de sens identitaire peut ne pas se suffire de la réification sexuelle des femmes et passer à des actes de menace, de terreur et de danger envers les femmes. Ce passage à l'acte permet aux hommes de mieux vivre la pair d'enfance « crainte/danger/risque - érection » puisqu'ils contrôlent alors la situation : c'est eux qui agissent sur d'autres. Mais ce passage à l'acte n'est possible que grâce à la réification sexuelle qui nie la nature pleinement humaine des femmes, et coupe le lien d'empathie. Il existe donc un continuum de déshumanisation des femmes partant de la réification sexuelle jusqu'à la violence réelle du viol.

650

Stoltenberg développe le point de vue qu'il existe une relation entre la vie et le comportement sexuels-érotiques des hommes, et tous les actes, choix d'action des hommes. « La question présuppose que la façon d'agir d'un homme en ce qui concerne la sexualité et en général, ne sont pas des sphères séparées, mais peut-être plutôt une unité, peut-être un continuum, peutêtre fondamentalement un même problème » (Stoltenberg, 1990, p. 100). Ces actes expriment en général une certaine éthique. La sexualité peut être une célébration rituelle des différences sociales de pouvoir entre les gens, en général, et entre eux, en particulier, et sera bonne, alors, cette sexualité dont le scénario procure des sensations physiques durables et concrètes de l'inégalité de pouvoir - à travers la domination, la contrainte, la force, le sadomasochisme... A l'opposé, la sexualité peut être un acte personnel de répudiation de toutes ces inégalités de pouvoir et dans ce cas sera bonne, cette sexualité qui empowers les deux partenaires de façon égale et qui réussit à ne pas laisser marquer l'intimité par le contexte culturel de l'inégalité sexualisée. La question d'une bonne sexualité concerne donc la relation entre la structure sociale et un acte sexuel particulier et toute réponse à cette question exprimers obligatoirement une position politique réactionnaire ou révolutionnaire concernant l'ordre social de la suprématie mâle.

Ce qui est aujourd'hui perçu par les hommes comme une bonne sexualité est déterminé par les représentations commerciales de la sexualité. La pornographie représente les aspirations et valeurs de la classe des hommes concernant ce qu'ils considèrent bon en matière de sexualité et la pornographie gay, plus particulièrement, ce que les hommes croient que les autres hommes ressentent, vivent lorsqu'ils vivent une bonne sexualité. « En tant qu'artifices d'une culture hétérosexiste polarisée de façon rigide par le genre, les films de sexe gay masculin exhibent l'apothéose du fonctionnement masculin sexuel tel qu'il est imaginé par des hommes qui, comme les hommes hétérosexuels, craignent la souillure de la féminisation » (Stoltenberg, 1990, p. 110).

Cette pornographie gay, si elle n'exprime pas le paradigme du bon objet sexuel, révèle la relation entre l'homme qui regarde et le sujet sexuel mâle idéalisé. Elle incarne ces qualités de voyeurisme et d'implication de soi dans la sexualité commune aux hommes hétérosexuels et homosexuels. Les valeurs exprimées dans la pornographie gay sont les valeurs des hommes en général : prendre, user, aliéner, dominer, sexual powermongering

La pornographie montre comment, pourquoi et face à qui il faut agir sexuellement et institutionnalise la suprématie mâle comme la ségrégation raciale institutionnalise la suprématie Blanche. En tant qu'institution, elle exprime et met en acte l'idéologie de la supériorité biologique des mâles à travers l'érotisation de la domination, de la hiérarchie, de la violence et du sexisme à tel point que la hiérarchie devient un élément nécessaire de la sexualité des mâles. « Une fois que vous avez sexualisé l'inégalité, une fois que c'est un préalable appris et intériorisé à l'excitation et la gratification sexuelle, alors tout est possible. Et c'est cela que signifie la liberté sexuelle du point de vue de la justice sexuelle » (Stoltenberg, 1990, p. 130). La pornographie gay s'inscrit pleinement dans ce processus à travers différents codes et invente une façon pour les hommes d'être objets d'une sexualité mâle dominante sans pour autant devenir des victimes et érige une barrière de protection pour les hommes gays face à la sexualité mâle dominante en proposant la communion avec la vraie virilité.

De façon similaire, l'homophobie fonctionne comme protection des hommes contre des agressions sexuelles d'autres hommes. « L'homophobie agit de telle façon que les hommes continuent de faire aux femmes ce qu'ils ne veulent pas que l'on fasse à eux-mêmes [...]. L'homophobie fait que l'agression sexuelle des hommes continue d'être dirigée contre les femmes » (Stoltenberg, 1990, p. 131).

Même si les violences sexuelles envers les garçons et les hommes existent, pour la majorité des hommes l'homophobie sert la suprématie mâle en protégeant les « vrais hommes » des agressions sexuelles d'autres vrais hommes. L'homophobie marque d'ailleurs autant la

pornographie gay que hétéro. « Il y a, logiquement, une connexion intime entre la suprématie masculine et la misogynie et la fémiphobie, autant dans la pornographie hétérosexuelle qu'homosexuelle. Cette connexion, c'est la sexualité de la suprématie masculine - le pouvoir social des hommes sur les femmes exprimé par la domination et la soumission érotisées » (Stoltenberg, 1990, p. 132).

2.2. La violence masculine domestique

La violence – définie comme « situation où l'un utilise les représentations sociales de la force, du pouvoir pour imposer sa domination » (Welzer-Lang, 1996, p. 46) – masculine domestique est « avant tout inscription corporelle des rapports de genre » (Welzer-Lang, 1996, p. 22), et le mode premier de régulation des rapports de genre dans notre société française contemporaine. Elle est centrale et prévalente dans la régulation des formes de domination des hommes sur les femmes et traduit la domination collective et individuelle du groupe des hommes sur le groupe des femmes. La violence masculine domestique est chargée d'un mythe qui structure nos représentations et pratiques domestiques qui doit être déconstruit. Ce mythe – défini comme « les représentations de sens commun qui permettent la communication entre les individus d'une même société » (Welzer-Lang, 1996, p. 36) – affirme : la violence est naturelle ; il existe un type d'homme violent ; il existe un type de femme battue ; il existe différentes formes de violence ; la violence est symétrique ou oppose les hommes aux femmes. Le mythe de l'homme violent est un mythe politique masquant les rapports sociaux de domination en jeu dans le couple ou la famille qui contraignent hommes et femmes au silence et au secret. Ce mythe favorise un déni collectif.

La violence masculine domestique participe à la création du pouvoir et du contrôle masculins, elle maintient et renforce les privilèges du masculin, le pouvoir mâle. Elle est d'abord un acte de domination et de contrôle permettant à l'homme d'obtenir de sa compagne ce qu'il désire. Elle ne peut donc pas être analysée comme un trouble psychologique individuel, un produit de l'apprentissage social masculin (le rôle masculin), un dysfonctionnement des interactions du système familial. Si la violence masculine domestique relève de la construction sociale, elle est choisie individuellement par l'homme afin de contrôler sa partenaire et expliquée à l'aide d'un système idéologique permettant de justifier une position d'avantages et de domination. Loin d'être naturelle, la violence masculine domestique est d'abord le langage de la domination masculine s'appuyant sur une représentation sociale patriarcale des sexes. Elle peut être définie par le binôme de la violence domestique qui « seul [...] permet de manière

exhaustive de définir la violence domestique comme une pratique exercée majoritairement par des hommes, et subie par les femmes, en présentant les différentes représentations qu'en ont les un-e-s et les autres en fonction de leur position dans les rapports de genre » (Welzer-Lang, 1996, p. 209). Il s'agit de prendre la violence par les deux bouts et de comprendre comment la violence vécue par deux personnes est intériorisée de manière différente en fonction de la conscience de domination. Les hommes définissent les violences physiques comme tout acte contre le corps de l'autre, commis avec l'intention d'obtenir un effet pour parvenir à ses fins lors d'un conflit. Ils énoncent « un continuum de violences et de contrôle où s'entrelacent, différentes formes de violences, où en fonction de chaque moment, ils choisissent une forme de violence appropriée à l'état de la relation avec leur compagne, mais dont l'objectif et l'intention est d'imposer leur pouvoir et leur contrôle : contrôle de la situation et de leurs proches » (Welzer-Lang, 1996, p. 206). Les femmes définissent les violences physiques comme un coup porté à main nue ouverte, ou à poing fermé, ou prolongé d'un outil, exercé dans l'intention de faire mal. Elles décrivent un discontinuum de violences défini par autant de scènes qu'elles ont pu en identifier.

Ce binôme explicite une réalité fondamentale : les hommes violents identifient d'avantage de violences exercées que celles perçues par leurs compagnes ; dominants et dominées ne définissent pas de la même manière la violence subie ou exercée. Le binôme permet de lier les notions de douleur/souffrance et d'intention. Pour Welzer-Lang, cette définition de la violence domestique n'est possible que lorsque l'on permet aux hommes de quitter le déni. Elle permet de déconstruire le mythe de la violence masculine domestique basé sur une définition restrictive, celle des femmes et enfants, cachant les informations dont disposent les dominants. Ce mythe, « en omettant la violence masculine domestique vécue par la majorité des hommes et des femmes, [...] contribue à la soumission à l'ordre établi, à la violence masculine » (Welzer-Lang, 1996, p. 251). Une fois défini le binôme de la violence masculine domestique – exemple du double standard asymétrique – il est applicable à d'autres rapports sociaux comme le rapport femmes/mères - enfants : « la violence des femmes, des mères avec les enfants est la même violence masculine domestique que celle exercée par les hommes contre les femmes » (Welzer-Lang, 1996, p. 243). Elle défend, par délégation de pouvoir, les intérêts patriarcaux.

Un autre aspect du mythe de la violence masculine domestique concerne l'idée de la symétrie des violences entre hommes et femmes et l'idée qu'elle oppose les hommes aux femmes. Ces deux énoncés excluent l'interaction conjugale, l'analyse des rapports de genre vécus dans le

couple et décrivent une position du social où la violence devient le problème et non le symptôme du problème.

Ainsi, selon Welzer-Lang, la compréhension de la violence masculine domestique passe par la reconnaissance du phénomène des hommes battus sinon, on risque d'assimiler « violence des hommes et violence des femmes pour promouvoir la thérapie familiale » (Welzer-Lang, 1996, p. 278). Les hommes battus représentent dans cette analyse une inversion du rapport social, du binôme de la violence masculine domestique tel qu'on a pu le constater pour les femmes violentées : « Pour les femmes violentes, les violences sont multiples (verbales, psychologiques, physiques...) associées à l'intention, là où pour les hommes elles sont associées à quelques coups et à la douleur » (Welzer-Lang, 1996, p. 279). Car les hommes violentés prennent bien la position des femmes violentées lorsqu'on se penche sur leur vécu de la violence : la violence est expliquée individuellement (perte de contrôle), n'est pas identifiée, excusée par amour et quelques ripostes sont mises en place ; le travail domestique est assumé par le violenté ; il reste par amour ou pour les bénéfices secondaires ; il développe le syndrome de l'assistant social et reste isolé dans le secret du privé... .

La violence masculine domestique est donc d'abord l'outil permettant la domination de l'un-e sur l'autre dans un couple, quel que soit le sexe biologique de la personne violente. Il appartient au mythe de la violence masculine domestique d'affirmer qu'uniquement les hommes sont violents car « cela accrédite la thèse de la naturalité de la violence des hommes et évite de présenter la violence masculine domestique comme un phénomène social » (Welzer-Lang, 1996, p. 283). Le binôme de la violence masculine domestique doit donc être appliqué à toutes les catégories sociales des dominants et des dominé-e-s : hommes, femmes, enfants et ceci démontre que le sexe social et le sexe biologique n'ont que des rapports statistiques. La déconstruction de cet aspect du mythe est nécessaire pour une lecture correcte des témoignages masculins et le dépassement du tabou total sur cette forme d'inversion des positions de sexe.

Pourtant, cette inversion est limitée à un espace précis et ne transforme pas les hommes battus en femmes sociales car ils maintiennent l'entièreté des privilèges accordés à leur genre. Il convient d'appeler cette violence « masculine » pour les raisons suivantes : elle est majoritairement pratiquée par les hommes contre les femmes ; la symbolique de la violence est masculine ; la violence défend les privilèges masculins ; les règles de la violence sont définis par les hommes, individuellement et collectivement. « La violence domestique a un

Lang, 19 qu'il app

genr

genre : le masculin, quel que soit le sexe physique du – de la – dominant-e » (Welzer-Lang, 1996, p. 289). Une même analyse est appliquée à la question du viol, dont on peut dire qu'il appartient au mythe de penser qu'il s'agit des hommes contre les femmes (Welzer-Lang, 1998, p. 81).

3. Des analyses masculines engagées, 'globales'

3.1. Domination et soumission

Bourdieu considère que les rapports entre les genres sont marqués par la domination masculine, qui est un exemple par excellence « de cette soumission paradoxale, effet de ce que j'appelle la violence symbolique, violence douce, insensible, invisible pour ses victimes mêmes, qui s'exerce pour l'essentiel par les voies purement symboliques de la communication et de la connaissance, ou, plus précisément de la méconnaissance, de la reconnaissance ou, à la limite, du sentiment » (Bourdieu, 1998, p. 7). Il cherche à comprendre comment s'opère cette violence masculine symbolique, la dimension proprement symbolique de la domination masculine, et à développer une analyse matérialiste de l'économie des biens symboliques.

conti

Les

clas

Aut

s'it

CO

fe

50

C

p

Analyse globale

La vision androcentrique caractérisant la domination masculine inscrit les catégories du masculin et du féminin socialement dans un système d'oppositions homologues qui donne de ce fait un caractère objectif, naturel à la division des sexes. L'expérience doxique consiste à appréhender le monde social et ses divisions arbitraires comme naturels, évidents au lieu d'en apercevoir les mécanismes profonds que sont la division du travail, la structure de l'espace, la structure du temps et qui ont pour effet de ratifier la domination masculine. Le principe de ce symbolisme hiérarchique des sexes propre à la vision androcentrique est selon Bourdieu le fondement principal de la domination masculine.

Les deux genres sont le produit du travail de construction diacritique, théorique et pratique, qui donne lieu à des corps socialement différenciés du genre opposé, c'est-à-dire comme « habitus viril, donc non féminin, ou féminin donc non masculin » (Bourdieu, 1998, p. 30). Cette éducation des corps passe par des injonctions tacites impliquées dans les routines de la division du travail ou des rituels collectifs ou privés et impose certaines dispositions par exemple à travers des pratiques d'exclusion, d'assignation, d'enseignement, d'attribution appliquées aux femmes ou des pratiques rituelles initiatiques appliquées aux hommes. Ce travail d'éducation psychosomatique virilise les garçons en les dépouillant de tout ce qui peut rester de féminin tandis qu'il impose aux femmes des limites concernant le corps en les inscrivant dans les dispositions corporelles. Les femmes vivent ainsi sous « une discipline de

64

tous les instants qui concerne toutes les parties du corps et qui se rappelle et s'exerce continûment à travers la contrainte du vêtement ou de la chevelure » (Bourdieu, 1998, p. 33). Les rapports sociaux de domination et d'exploitation entre les genres s'inscrivent dans deux classes d'habitus différentes, sous la forme d'hexis corporelles opposées et complémentaires. Autrement dit, « les principes antagonistes de l'identité masculine et de l'identité féminine s'inscrivent ainsi sous la forme de manières permanentes de tenir le corps, de se tenir, qui sont comme la réalisation ou, mieux, la naturalisation d'une éthique » (Bourdieu, 1998, p. 33). Les femmes, même lorsqu'elles résistent, deviennent ainsi à travers certaines pratiques ce qu'elles sont supposées être selon la vision androcentrique. La vision androcentrique est ainsi continûment légitimée par les pratiques mêmes qu'elle détermine : les actes sont déterminés par les dispositions, fruits de l'incorporation du principe androcentrique institué dans l'ordre des choses.

Les structures produisant ces dispositions concernent en particulier les activités technicorituelles, fondées dans la structure du marché des biens symboliques. Ce marché – échange,
production, reproduction du capital symbolique – concerne avant tout le marché matrimonial
où les femmes apparaissent comme objets d'échange définis conformément aux intérêts
masculins et voués à contribuer ainsi à la reproduction du capital symbolique des hommes.
L'échange des femmes, leur réduction à des instruments symboliques de politique masculine,
explique le « primat accordé à la masculinité dans les taxinomies culturelles » (Bourdieu,
1998, p. 49). La transaction matrimoniale est alors analysée comme un rapport de force
symbolique visant à conserver ou à augmenter la force symbolique des hommes.

La vision androcentrique caractérisant la domination masculine peut être considérée comme un inconscient collectif et individuel – défini comme « la trace incorporée d'une histoire collective et d'une histoire individuelle » (Bourdieu, 1998, p. 62) – imposant à tous les agents son système de présupposés impératifs. Le travail de transformation du corps s'accomplit à travers les effets de la suggestion mimétique, les injonctions explicites, toute la construction symbolique de la vision du corps biologique et il produit des habitus systématiquement différenciés et différenciants. Une causalité circulaire existe entre les structures objectives de l'espace social et les dispositions qu'elles produisent chez les hommes et les femmes. Les attentes collectives pour telle ou telle catégorie sont inscrites dans la physionomie de l'environnement familier (univers public vs. monde privé ; place publique vs. maison ; lieux masculins vs. féminins) ; elles produisent la vocation c'est-à-dire la rencontre harmonieuse entre les dispositions et les positions qui font que « les victimes de la domination symbolique peuvent accomplir avec bonheur (au double sens) les tâches subalternes ou subordonnés »

(Bourdieu, 1998, p. 64). Les attentes collectives tendent à s'inscrire dans les corps sous forme de dispositions permanentes qui favorisent du côté des femmes une impuissance apprise, c'est-à-dire un ajustement des espérances, aspirations aux chances, possibilités. La violence symbolique produite par la vision androcentrique relève donc de l'inconscient des hommes et non de l'intention consciente.

Afin de comprendre ce qui rend possible la permanence, la perpétuation de la domination masculine sans faire appel à un essentialisme, il faut reconstruire « l'histoire de la (re)création continuée des structures objectives et subjectives de la domination masculine [...], autrement dit [...] l'histoire des agents et des institutions qui concourent en permanence à assurer ces permanences, Eglise, Etat, Ecole, etc. » (Bourdieu, 1998, p. 90). Le travail de reproduction a été l'oeuvre de la famille (imposant l'expérience précoce de la division sexuelle du travail et de sa légitimation), l'Eglise (inculquant une morale familialiste patriarcale par une propagande iconographique), l'école (transmettant les présupposés de la représentation patriarcale et un discours officiel restreignant l'autonomie de l'épouse) et l'Etat (ratifiant et redoublant à travers la loi les prescriptions et les proscriptions du patriarcat privé par un patriarcat public et reproduisant dans sa structure même la domination masculine).

Les facteurs de changement concernent avant tout la remise en cause de l'évidence de la domination masculine par le mouvement féministe et la transformation de la condition féminine dans les domaines scolaire, salarié, domestique, reproductif, matrimonial. Parmi ces changements, l'accès des filles à l'enseignement secondaire et supérieur est crucial car il a transformé la position des femmes dans le monde du travail. Cette transformation reste relative dans la mesure où le monde scolaire et salarié reste genré, une structure des écarts se maintient qui laisse aux femmes des positions moins favorisées. La constance relative de la structure de la division sexuelle du travail résulte de la constance des habitus : « du fait que ces principes se transmettent, pour l'essentiel, de corps à corps, en deçà de la conscience et du discours, ils échappent pour une grande partie aux prises du contrôle conscient et du même coup aux transformations ou aux corrections [...]; de plus, étant objectivement orchestrés, ils se confirment et se renforcent mutuellement » (Bourdieu, 1998, p. 103).

Mais la perpétuation de la domination masculine est due de façon déterminante à la permanence de l'économie des biens symboliques dans laquelle la famille joue un rôle central. Au sein de la famille, les femmes sont cantonnées au travail domestique et au travail d'entretien du capital social. Elles apportent une contribution décisive à la production et à la reproduction du capital symbolique de la famille, d'abord en manifestant ce capital à travers

l'éco delà posi com

explic

physi

Il en

désh lesq des

> stru le j

sép 199 Po

> éta fai pas

le et les

Mé fér inc

l'in

fau

« S s'e stri leur apparence. Et cette position des femmes sur le marché des biens symboliques explique l'essentiel des dispositions féminines axées sur le paraître du corps réduit, le physique.

Il en résulte qu'une appréhension relationnelle du rapport de domination (dans la famille, l'école, le travail, les médias, ...) fait ressortir la permanence de la relation de domination pardelà les différences substantielles de condition liées aux moments de l'histoire et aux positions dans l'espace social. Il faut donc toujours recommencer ce travail historique de compréhension de la domination masculine et de ces mécanismes qui semblent la déshistoriciser. Il est crucial de « tenir ensemble la totalité des lieux et des formes dans lesquels s'exerce cette espèce de domination – qui a la particularité de pouvoir s'accomplir à des échelles très différentes, dans tous les espaces sociaux, depuis les plus restreints, comme les familles, jusqu'aux plus vastes » (Bourdieu, 1998, p. 113) pour saisir les constantes de sa structure et les mécanismes de sa reproduction. « La structure de la domination masculine est le principe ultime de ces innombrables relations de domination/soumission singulières qui, différentes dans leur forme selon la position dans l'espace social des agents concernés [...] séparent et unissent, dans chacun des univers sociaux, les hommes et les femmes » (Bourdieu, 1998, p. 115).

Pour conclure, Bourdieu considère important de prendre le risque de paraître justifier l'ordre établi en portant au jour les propriétés par lesquelles les dominés, tels que la domination les a faits, peuvent contribuer à leur propre domination. Et le fait de penser qu'être un homme, ne pas vivre l'expérience féminine, est un obstacle à l'analyse scientifique « c'est importer dans le champ scientifique la défense politique des particularismes qui autorise le soupçon a priori, et mettre en question l'universalisme qui, à travers notamment le droit d'accès de tous à tous les objets, est un des fondements de la République des sciences » (Bourdieu, 1998, p. 123). Même s'il faut reconnaître que notre esprit est structuré selon l'opposition entre masculin et féminin et que l'analyste le plus averti risque ainsi de puiser sans le savoir dans un inconscient impensé les instruments de pensée qu'il emploie pour tenter de penser l'inconscient. Bourdieu considère que l'église, l'école ou l'Etat sont responsables de la perpétuation des rapports de force matériels et symboliques, plus que la famille et qu'il ne faut pas délaisser la lutte sur ces terrains-là.

« Seule une action politique prenant en compte réellement tous les effets de domination qui s'exercent à travers la complicité objective entre les structures incorporées [...] et les structures des grandes institutions [...] pourra, sans doute à long terme, et à la faveur des

contradictions inhérentes aux différents mécanismes ou institutions concernées, contribuer au dépérissement progressif de la domination masculine » (Bourdieu, 1998, p. 125).

Conséquences concrètes

di

point

condi

S'il e

faut

homi

l'hor

1'ho

(féc

assi

un

nés

sol

go

su

de

re

h

Il existe, selon Bourdieu, un sens commun, un consensus pratique, doxique sur le sens des pratiques concernant la vision androcentrique et la préséance reconnue aux hommes. Les femmes participent à ces schèmes de pensée et leurs actes de connaissance deviennent ainsi des actes de reconnaissance pratique, d'adhésion doxique, « croyance qui n'a pas à se penser et à s'affirmer en tant que telle, et qui 'fait' en quelque sorte la violence symbolique qu'elle subit » (Bourdieu, 1998, p. 40). La violence symbolique est ainsi instituée par l'intermédiaire de l'adhésion au dominant de la part de la dominée qui ne peut qu'appliquer les schèmes de perception, d'appréciation et d'action produits par l'incorporation des classements dont elle est le produit et qu'elle a en commun avec lui. Il faut donc penser la domination masculine et la soumission réminine au-delà des binômes contrainte — consentement, coercition mécanique — soumission volontaire comme étant spontanées et extorquées en tenant compte « des effets durables que l'ordre social exerce sur les femmes (et les hommes), c'est-à-dire les dispositions spontanément accordées à cet ordre qu'elle leur impose » (Bourdieu, 1998, p. 44).

La nature spécifique de la force symbolique fait qu'elle passe par le corps et les dispositions déposées au plus profond des corps à travers un travail préalable invisible et insidieux de familiarisation insensible avec un monde physique symboliquement structuré et d'expérience précoce et prolongée d'interactions habitées par les structures de domination. Les femmes sont ainsi confrontées à des émotions corporelles, passions et sentiments qui constituent une complicité souterraine du corps avec les censures inhérentes aux structures sociales ; elles contribuent ainsi à leur propre domination en acceptant tacitement les limites imposées. Autrement dit, « le pouvoir symbolique ne peut s'exercer sans la contribution de ceux qui le subissent et qui ne le subissent que parce qu'ils le construisent comme tel. [...] Cette construction pratique [...] est elle-même l'effet d'un pouvoir, inscrit durablement dans le corps des dominés » (Bourdieu, 1998, p. 46). Il faut prendre acte des effets durables que l'ordre masculin exerce sur les corps pour comprendre adéquatement « la soumission enchantée qui constitue l'effet propre de la violence symbolique » (Bourdieu, 1998, p. 47). Ceci a pour effet de changer la perception du changement des rapports de genre car il ne suffit pas d'éclairer les consciences mystifiées pour obtenir une rupture de la relation de complicité aux dominants : « Une transformation radicale des conditions sociales de production des

68

dispositions qui portent les dominés à prendre sur les dominants et sur eux-mêmes le point de vue même des dominants » (Bourdieu, 1998, p. 48) est nécessaire. Ceci est une condition nécessaire pour rompre la complicité des dispositions.

S'il est important de reconnaître le poids et la place des dispositions du côté des femmes, il faut également comprendre en quoi les hommes sont le fruit de leurs dispositions. Les hommes sont poussés à s'investir de façon primordiale dans les jeux sociaux produisant l'honneur, la virilité afin d'être conforme à leurs propres yeux à une certaine idée de l'homme. Le point d'honneur est le principe du système des stratégies de reproduction (fécondité, mariage, éducation, économie, succession) par lesquelles les hommes visent à assurer la conservation ou l'augmentation du capital symbolique. « Si les femmes, soumises à un travail de socialisation qui tend à les diminuer, à les nier, font l'apprentissage des vertus négatives d'abnégation, de résignation et de silence, les hommes sont aussi prisonniers, et sournoisement victimes, de la représentation dominante » (Bourdieu, 1998, p. 55). De la même facon que les femmes ont à gérer des dispositions à la soumission, les hommes sont gouvernés par des dispositions centrées sur l'honneur, qui ensemble forment une force supérieure. Le privilège masculin est donc également un piège imposant à chaque homme le devoir d'affirmer en toute circonstance sa virilité. Ce devoir de virilité concerne la capacité reproductive, sexuelle et sociale mais également l'aptitude au combat et à l'exercice de la violence et est avant tout une charge, celle d'être toujours à la recherche d'accroître son honneur dans la sphère publique. Face aux armes de la faiblesse dont disposent les femmes, la virilité devient ainsi un idéal impossible, le principe d'une immense vulnérabilité. Elle est « une notion éminemment relationnelle, construite devant et pour les autres hommes et contre la féminité, dans une sorte de peur du féminin, et d'abord de soi-même » (Bourdieu, 1998, p. 59). La virilité doit être validée par d'autres hommes et certifiée par la reconnaissance de l'appartenance au groupe des « vrais hommes ».

Les dominants sont donc obligés d'appliquer à leur corps, leur être et leurs actes les schèmes de l'inconscient engendrant « de formidables exigences » (Bourdieu, 1998, p. 76). L'expérience masculine de la domination et ses contradictions pourrait être décrite comme « une sorte d'effort désespéré, et assez pathétique [...] que tout homme doit faire pour être à la hauteur de son idée infantile de l'homme » (Bourdieu, 1998, p. 76). Les hommes causent, à travers leur monopole de la violence symbolique légitime à l'intérieur de la famille une somatisation de la loi, une adhésion corporelle à l'ordre des choses. Celle-ci est le fruit de la faiblesse du père tout puissant, faiblesse de complicité résignée et de complaisance dans la défaite qui témoigne du devoir-être que le monde social assigne aux hommes. Les hommes se

doivent « de se faire l'expression de la nécessité du monde dans ce qu'elle a de plus impitoyable » (Bourdieu, 1998, p. 80). Car les hommes sont dressés à reconnaître les jeux sociaux qui ont pour enjeu une forme quelconque de domination et sont désignés très tôt comme dominants donc dotés de la *libido dominandi*. Il s'investissent dans les jeux de domination afin de sauver l'illusion fondamentale, cet investissement dans le jeu lui-même, la conviction que le jeu mérite d'être joué malgré tout jusqu'au bout et selon les règles. Jeux masculins qui imposent l'exaltation obsessionnelle du moi et de ses pulsions sociales.

Il en résulte que la socialisation différentielle dispose les hommes à aimer les jeux de pouvoir et à s'y investir réunissant ainsi l'idée infantile de jeu avec celle masculine de domination. Leur consolidation dans ce fonctionnement et un de ses meilleurs soutiens provient de la méconnaissance qui peut conduire les femmes à l'amour du dominant et de sa domination, autrement dit à être charmées par le pouvoir et « la séduction que le pouvoir exerce, par soi, sur des corps dont les pulsions et les désirs mêmes sont politiquement socialisés » (Bourdieu, 1998, p. 87).

Pourtant, selon Bourdieu, l'amour peut à travers son emprise mystérieuse sur les hommes donner lieu à « la mise en suspens de la force et des rapports de force qui semble constitutive de l'expérience de l'amour ou de l'amitié » (Bourdieu, 1998, p. 117). L'amour est alors une sorte de trêve, d'annulation de la domination qui met fin aux stratégies de domination et rend possible l'instauration de relations fondées sur la pleine réciprocité et autorisant l'abandon et la remise de soi. Mais ceci ne peut qu'être le résultat d'un travail de tous les instants. L'amour pur qui existe surtout chez les femmes est intrinsèquement fragile et menacé par le retour du calcul égoïste, mais il peut mener « à l'état de fusion et de communion [...] où deux êtres peuvent 'se perdre l'un dans l'autre' sans se perdre » (Bourdieu, 1998, p. 118) il mérite donc d' « être institué en norme, en idéal pratique, digne d'être poursuivi pour lui-même et pour les expériences d'exception qu'il procure » (Bourdieu, 1998, p. 118).

défin pers

oc pc

déf

st

3.2. Structure genrée et pratiques

Connell développe son analyse en critique, entre autres, des théories de rôle de sexe qu'il définit comme possédant les caractéristiques suivantes : une distinction analytique entre la personne et la position sociale qu'elle occupe (acteur) ; un nombre d'actions ou de comportements de rôle assigné à la position (script) ; des attentes ou normes de rôles qui définissent les actions appropriées à une position donnée, sont formulées par des personnes occupant des contre-positions (groupe de référence) et sont renforcées à l'aide de sanctions positives et négatives (Connell, 1987, p. 47). Cette théorie du rôle est l'approche de la structure sociale localisant les contraintes principales dans les attentes interpersonnelles stéréotypées ; être un homme ou une femme signifie jouer un rôle général spécifique à son sexe. Cette théorie est problématique dans son analyse du social pour quatre raisons :

En premier, les agences de socialisation qui produisent les attentes stéréotypées de sexe sont analysées comme reproduisant leur propre socialisation, sans interroger pour autant les propres raisons et motivations qui font que l'on reproduise ces attentes. Si il s'agit d'une pure reproduction, les individus sont perçus comme dénués de volonté, de choix. Si l'on reconnaît la dimension de choix, la théorie du rôle se réduit à un volontarisme, « à une présupposition générale que les gens choisissent de maintenir les coutumes existantes » (Connell, 1987, p. 50). Il en ressort que la théorie du rôle n'est pas une théorie sociologique du tout puisqu'elle n'explique pas la relation entre l'agentivité personnelle et la structure sociale mais dissout la structure dans l'agentivité. La question du pouvoir et des intérêts sociaux n'est pas théorisée.

En second, elle semble s'appuyer ultimement sur une dichotomie biologique ; elle colle une dimension dramaturgique (une superstructure sociale malléable) à une dimension biologique (une base invariable). On revient ainsi à parler de différences plutôt qu'à comprendre les relations concrètes et de nouveau, la nature sociale des rapports hommes-femmes est éliminée. « L'effet politique est d'accentuer les pressions qui créent une distinction artificiellement rigide entre les femmes et les hommes et de minimiser le pouvoir économique, domestique et politique qu'exercent les hommes sur les femmes » (Connell, 1987, p. 50). Finalement, toute notion d'asymétrie est absente et les rôles de sexe sont conçus

¹⁶ J'adopte ici la traduction de la notion de « agency », telle que proposée par Nicole-Claude Mathieu dans sa traduction du livre de Gail Pheterson, « Le prisme de la prostitution » (2001) et par Louis Quéré (1997, p. 25).

comme différents en contenu mais complémentaires, faits des mêmes ingrédients et également oppressifs pour l'être humain « à l'intérieur ».

Troisième raison, au lieu d'une analyse du pouvoir, la théorie du rôle de sexe développe une théorie normative. Cette normativité se retrouve dans l'analyse des attentes de rôle, considérées comme étant la norme (la bonne façon de vivre), mais également dans l'attitude même des sociologues considérant qu'il s'agit bien de la bonne façon de vivre. Elle se heurte à la réalité qui n'est pas conforme à la normativité développée par les théories du rôle et ne peut pas reconnaître correctement des stratégies de résistance au pouvoir et aux pressions sociales. La théorie du rôle n'est donc pas capable de penser le pouvoir, l'existence d'intérêts opposés et les conflits d'intérêts collectifs au sein des rapports de genre. Elle analyse la réforme des rôles comme étant motivée par un malaise individuel et la recherche d'un nouveau confort sans aller plus loin.

Finalement, cette incapacité de penser le mouvement et la lutte sociale révèle l'incapacité à comprendre la contradiction et la dynamique sociales. La théorie du rôle semble statique et incapable de comprendre le changement comme histoire, « comme transformation générée dans l'interaction de la pratique sociale et de la structure sociale [...] la théorie des rôles de sexe ne peut pas saisir le changement comme une dialectique survenant au sein même des relations de genre » (Connell, 1987, p. 53). Le changement ne peut être perçu que comme venant de l'extérieur (la société en général) ou de l'intérieur (le vrai soi) et comme quelque chose qui arrive aux rôles de sexe.

Le souci principal de Connell est donc d'articuler la notion de structure sociale (les contraintes présentes dans une forme donnée d'organisation sociale) avec celle de pratique comme substance des processus sociaux afin de dépasser la séparation claire entre structure sous-jacente et pratique de surface. Il espère ainsi introduire une certaine complexité et différence au sein des catégories sociales sans pour autant nier la dimension structurelle des rapports de genre. La pratique est la transformation d'une situation donnée dans une direction particulière; cette transformation est limitée par ce qu'on appelle la structure qui est ellemême le fruit de pratiques à travers le temps. On ne peut pas échapper à une structure, on peut agir dessus mais on n'en est jamais libre. Afin de penser et comprendre la structure des rapports de sexe, il est important d'introduire la différentiation interne, l'inégalité (unevenness) historique et la contradiction interne.

En différen (l'autor désiral (l'inve d'une La d'caté syst deu éco la

d

En matière de différentiation, Connell propose trois structures substantiellement différentes mais pas nécessairement séparées : la division du travail ; la structure du pouvoir (l'autorité, le contrôle et la coercition) ; la structure du *cathexis* (le choix d'objet, le désir et la désirabilité). Ces trois structures sont des éléments majeurs de tout ordre de genre (l'inventaire structurel d'une société entière) ou de régime de genre (l'inventaire structurel d'une institution particulière).

La division sexuelle du travail implique l'attribution de certains types de travail à certaines catégories de gens et est une structure sociale, une contrainte à la pratique. Il s'agit d'un système de production, de consommation et de distribution structuré par le genre qui obéit à deux principes majeurs : la logique genrée d'accumulation qui concentre les bénéfices économiques dans un sens sans pour autant être entièrement exclusif ; l'économie politique de la masculinité qui en organisant la solidarité des hommes devient une force économique et culturelle. Cette structure crée elle-même des bases de solidarité parmi les femmes en créant des expériences de travail ou d'habitation communes, ce qui donne lieu à des résistances face à cette force.

La structure du pouvoir fait référence à la force (le monopole des armes et de la technique militaire), le contrôle organisationnel (institutions, corporations, gouvernements) et le pouvoir culturel de définition, de critères de compréhension. Elle fait l'objet de pratiques, d'un appareil de politique sociale renforçant la dépendance des femmes vis-à-vis des hommes. L'axe principal de la structure du pouvoir est de connecter autorité à masculinité tout en construisant des hiérarchies d'autorité et de centralité au sein de la masculinité, composée de masculinités hégémonique, conservatrice et subordonnée. Mais cette structure de pouvoir est contestée et transformée par les luttes des femmes au sein même de la famille contre le patriarcat domestique, l'autorité masculine.

La structure du *cathexis* implique la reconnaissance que la sexualité est socialement construite. Le *cathexis* est défini comme la construction de relations sociales émotionnellement chargées avec des 'objets' dans le monde réel. L'élément le plus évident de la construction sociale concerne le désir qui est contrôlé par un système combiné d'interdits et d'incitations. Le *cathexis* présuppose pour la forme de désir socialement hégémonique, la différence sexuelle. Cette différence sexuelle, source de la réciprocité érotique dans l'hétérosexualité hégémonique est basée sur un échange inégal lié au pouvoir. De plus, « la structure du cathexis doit être considérée comme ayant de multiples niveaux, et les relations importantes comme étant ambivalentes, en général » (Connell, 1987, p. 114). Cette structure

est l'objet de pratiques, comme le peuvent être les structures de pouvoir et de travail mais ce qui est spécifique est que cette structure même peut être cathected.

po

vi

d

L'unité de ces trois structures ne relève pas du système logique mais de la composition historique, empirique. Les structures ne sont pas indépendantes l'une de l'autre et partagent des schémas comparables, sans qu'on puisse définir un déterminant ultime source des schémas de relations de genre. Pour certains domaines, l'histoire a abouti à un degré élevé d'ordre résultant d'une stratégie dans le processus historique de formation et d'interaction de groupe. Mais l'histoire a également donné lieu à des degrés de systématicité faible, et une incohérence et une contestation importantes.

Connell considère qu'il faut penser le genre comme étant la propriété de collectivités, d'institutions et de processus historiques et non d'individus. Le genre relève du collectif et est « un concept qui relie. Cela concerne les liens d'autres champs de pratique sociale aux pratiques nodales consistant à faire naître, à la naissance d'enfants et aux soins parentaux » (Connell, 1987, p. 140). Ce lien peut être extensif et inévitable mais il ne l'est pas nécessairement. Le genre relève donc plus du processus social et ne doit pas être réifié. Et, « le genre est institutionnalisé dans la mesure où le réseau de liens avec le système reproductif est formé par des pratiques cycliques. Il est stabilisé dans la mesure où les groupes constitués au sein du réseau ont des intérêts dans des conditions de pratiques cycliques plutôt que divergentes » (Connell, 1987, p. 141).

Les différentes structures, travail, pouvoir et cathexis, influencent la construction de différents types de féminité et de masculinité au sein d'un même contexte social. Ces multiples masculinités et féminités sont autant de façon de vivre certaines relations et sont interreliées. Les différents types de féminité sont unis par le double contexte dans lequel ils sont formés : « d'une part en relation à l'image et à l'expérience d'un corps féminin, d'autre part en relation aux définitions sociales d'une place de femme et aux oppositions culturelles de la masculinité et de la féminité » (Connell, 1987, p. 179). Si cette multiplicité est ainsi analysable au niveau des régimes de genre et au niveau micro-politique, les différents types de féminité et masculinité sont marqués au niveau de la société entière, donc macro-politique par un seul fait structurel : la domination globale des hommes sur les femmes. Ce fait structurel fournit la base principale aux relations entre les hommes qui définissent une forme hégémonique de masculinité dans la société entière, par rapport à d'autres formes de masculinité. Cette masculinité hégémonique est toujours construite en relation avec différentes masculinités inférieures et en rapport aux femmes. Contrairement aux hommes, il n'existe pas de féminité hégémonique. Aucune forme de féminité ne prédomine comme une certaine forme de

masculinité prédomine chez les hommes. Cette asymétrie fondamentale est due à la possibilité limitée des femmes de développer des rapports de pouvoir institutionnalisés vis-àvis des autres femmes et à la moindre thématisation du pouvoir, de l'autorité, de l'agression, de la technologie dans la féminité. La féminité accentuée, le schéma féminin qui reçoit le plus de soutien culturel et idéologique aujourd'hui, est la traduction des notions de sociabilité, fragilité, acceptation du mariage et des soins aux enfants, la réceptivité sexuelle et la maternité. Contrairement à la masculinité hégémonique, celle-ci se maintient à travers des pratiques de marginalisation et d'invisibilisation d'autres modèles de féminité et non par des tentatives de domination envers les autres féminités. Ces autres féminités sont définies « centralement par des stratégies de résistance ou des formes de non-conformité. D'autres encore sont définies par des combinaisons stratégiques complexes de conformité, de résistance et de coopération » (Connell, 1987, p. 184). Les féminités ont toujours en commun d'être construites en fonction du rapport de domination que subissent les femmes.

La masculinité hégémonique signifie la prédominance sociale réalisée dans un rapport de force social qui va au-delà des rapports de force brutes et détermine l'organisation de la vie privée et des processus culturels. La masculinité hégémonique peut être analysée comme l'expression culturelle de la prédominance réelle, matérielle des hommes sur les femmes. Les hommes collaborent à cette image publique, même si elle ne correspond pas nécessairement à la réalité des hommes puissants, parce que cette image soutient leur pouvoir et qu'ils bénéficient tous de l'oppression des femmes. Ceci ne veut pas dire que les masculinités non-hégémoniques ne sont pas oppressives vis-à-vis des femmes, mais que la masculinité hégémonique est celle qui maintient les pratiques qui institutionnalisent la domination des hommes sur les femmes et qui incarne une stratégie collective efficace par rapport aux femmes. L'aspect le plus important de la masculinité hégémonique contemporaine est l'hétérosexualité, connectée de façon proche à l'institution du mariage.

Connell rejette la théorie de la socialisation (l'acquisition et intériorisation de normes sociales) comme étant capable d'expliquer correctement la formation de genre au niveau individuel et propose les critères suivants nécessaires à une théorie sociale de la formation du genre : tenir compte de la contradiction au sein de la société et de la personnalité ; tenir compte du pouvoir et de ses effets sans réduire les gens à des automates ; reconnaître différents niveaux de la personnalité relativement indépendants ; être historique, considérer la personne comme une trajectoire à travers le temps et les situations ainsi que la reconfiguration personne comme une trajectoire à travers le temps et les situations ainsi que la reconfiguration historique constante des forces sociales influençant le développement personnel (Connell,

1987, p. 196). Selon Connell, il faut s'appuyer sur certains éléments de la psychanalyse classique et existentielle pour respecter ces critères. Le développement psychique doit être analysé comme étant lié à des dynamiques sociales et historiques, donc à certaines pratiques et non fixé structurellement. Cela implique une multiplicité de chemins de développement psychosexuel, une série de masculinités historiquement construites. De plus, vu le rôle de l'inconscient et des mécanismes de répression, il est logique de penser que la féminité et la masculinité sont normalement fissurées de l'intérieur et en tension, et que ceci constitue une force importante dans les rapports de genre. Mais il importe également de reconnaître les notions de choix et de responsabilité. Ces choix ne sont pas nécessairement cohérents et peuvent être contradictoires. Les dynamiques de personnalité sont donc reliées aux rapports de pouvoir de la société à travers l'adoption d'un projet personnel. Ce projet personnel, donc les projets collectifs, impliquent la liberté de participer ou non, autant que la responsabilité des choix faits. « Je prends la responsabilité pour ce que je fais et ses conséquences. Une vision claire de ce que je fais [...] inclut la façon dont mes actes interagissent avec ceux d'autres gens et soit soutiennent, soit subvertissent le projet collectif d'oppression » (Connell, 1987, p. 216). Le fait de changer ces tensions existantes en des changements structurels correspond au projet collectif de libération.

po

pi

C

d

La personnalité – les attitudes, capacités, motivations, répressions – n'est donc pas séparée des interactions sociales : les actes ont des significations situationnelles et la vie personnelle est construite à travers un jeu de relations sociales. Le monde personnel est relationnel. La personnalité est donc ce que font les personnes, perçu d'un point de vue spécifique, la perspective de l'histoire de vie. Cette construction n'est pas linéaire, le fruit d'un acte constitutif mais complexe, le fruit de contradictions structurelles allant au-delà de la personne même et elle n'est compréhensible qu'en considérant les bases structurelles des pratiques. « Une vie personnelle est donc un chemin à travers un champ de pratiques qui suivent une série de logiques collectives et répondent à une série de conditions structurelles qui s'entrecroisent quotidiennement et se contredisent souvent » (Connell, 1987, p. 222). La structure de la personnalité est alors une unification particulière de pratiques diverses et souvent contradictoires.

Selon la théorie de la pratique, la personnalité apparaît comme un des sites majeurs de l'histoire et de la politique, connectée à d'autres sites comme les institutions mais possédant ses propres configurations résultant d'une dynamique historique. L'historicité de la personnalité peut être comprise comme la reconfiguration – par la dynamique des relations

sociales – des points de tensions dans le développement de la personnalité et de la politique de la vie personnelle. Autrement dit, on peut analyser les changements de motivation et d'organisation de la personnalité en reconnaissant les séries émergentes de pressions et de possibilités au sein desquelles la diversité actuelle de la personnalité est composée. Il s'en suit que la construction de la personnalité est influencée par la formation d'intérêts sociaux, le fonctionnement des institutions et la mobilisation de pouvoir et qu'on ne peut pas concevoir logiquement une démarcation générale entre la politique et la vie personnelle. Si la politique du personnel semble extrêmement difficile, on ne peut la délaisser sans effets néfastes.

Connell conçoit le but ultime de la transformation des rapports de genre comme l'abolition du genre ainsi que sa reconstitution sur de nouvelles bases. Il s'agit d'abolir le genre comme structure sociale et cela implique que les différences entre les sexes relèveraient simplement de la complémentarité de la fonction dans la reproduction. « Il n'y aurait pas de raison pour que ceci structure les relations émotionnelles, donc les catégories hétérosexuelles et homosexuelles deviendraient insignifiantes. Il n'y aurait pas de raison pour que ceci structure la personnalité, donc la féminité et la masculinité disparaîtraient » (Connell, 1987, p. 287). Cette différence entre les sexes est le résultat de l'inégalité qui est la base de la constitution sociale d'intérêts générant des pratiques qui institutionnalisent les injustices, des politiques qui les défendent et des idéologies qui les justifient. Il s'agit donc plus d'égalité que de liberté, et cette égalité comme direction de mouvement signifie que toutes les pratiques doivent produire plus d'égalité que les conditions de départ, en allant toujours au-delà des conditions produites. La conséquence logique de la déconstruction, abolition du genre est la variété sans limites : un érotisme, un travail et des structures décisionnelles polymorphes. La seule perte résultant de l'abolition ne serait donc pas l'absence de variété mais la perte de certaines sortes de structures. Il s'agit alors de s'interroger sur la possible déconnexion de l'énergie culturelle de la structure de l'inégalité à travers non pas l'abolition mais la reconstitution du genre dans des formes non assassines. Restructurer le genre implique un jeu avec le genre et ses éléments de caractère sexuel, de pratique de genre ou d'idéologie sexuelle. A travers ce jeu et le changement de relations entre éléments culturels, de nouvelles conditions de pratiques sont créées et de nouveaux schémas de pratiques deviennent possibles. « La déconstruction implique que la biologie du sexe deviendrait une présence minimale dans la vie sociale [...]. La conception restructurante admettrait une élaboration culturelle de la différence et de la similarité dans la reproduction, tout en ôtant le poids du

pouvoir, des divisions du travail et des règles du cathexis » (Connell, 1987, p. 290). Cette culture future pourrait explorer et inventer de nombreuses façons différentes de s'impliquer dans le processus de conception, de gestation, de naissance et de tétée, de croissance, ainsi que la création de nouveaux types de liens de parentage au-delà du couple hétérosexuel actuel. Elle serait marquée par l'absence de connexion des éléments des rapports de genre avec l'inégalité institutionnalisée d'une part et la différence biologique d'autre part. Une société humaine recomposée sera enrichie de multiples façons : plus de joueurs dans le jeu ; plus de possibilités d'expérience et d'invention ; des dimensions émotionnelles de la vie plus complexes. Plus généralement, une société dénuée d'inégalité de genre implique une société dénuée d'inégalité de classe et de race, d'impérialisme et des inégalités de niveaux de vie actuels. On ne peut donc pas s'attaquer aux inégalités de genre sans s'attaquer aux autres inégalités car toutes sont liées empiriquement. « Si l'on veut que cela ait lieu, alors sa pratique, les projets à travers lesquels nous tentons la recomposition, doivent faire partie d'une politique qui s'attaque à l'oppression dans toutes ses formes, qui ne pose pas de limites au principe de l'égalité humaine » (Connell, 1987, p. 293).

A l'opposé des analyses féministes radicales présentées ci-dessus, les analyses masculines critiques sont moins cohérentes bien qu'elles s'inscrivent toutes dans l'anti-naturalisme et adoptent une perspective de construction sociale. Il ne s'agit pas d'un courant de pensée, le seul dénominateur commun étant la position sociale des auteurs et leur volonté de s'interroger sur les rapports de genre comme étant des rapports de pouvoir. De plus, les auteurs s'inscrivent dans différents contextes intellectuels et politiques, anglo-américains ou français, engagés ou académiques.

La rupture principale entre ces auteurs concerne la place octroyée à ce que vivent les hommes. Pour Welzer-Lang, les hommes se construisent à travers la violence et la souffrance et subissent ainsi une véritable aliénation, tandis que Bourdieu accentue à quel point les hommes sont également victimes des représentations androcentriques gouvernant le monde. Ils mettent ainsi en avant un possible moteur de changement du côté des hommes, se libérer de ces contraintes liées à la virilité et avancer avec les femmes vers un monde dénué de ces représentations, de ces idéals-types masculins, cause de souffrances pour les hommes et de ségrégation nette entre les femmes et les hommes. Ni Connell, ni Stoltenberg ne développent ce type d'argument concernant les hommes. Connell développe l'idée de l'existence de plusieurs types de masculinité et de féminité mais accentue avant tout leur dénominateur commun : l'oppression et l'exploitation des femmes. Son introduction de la complexité et de la multiplicité ne semble pas remettre en cause la notion principale de domination de genre ni l'existence d'un groupe social d'hommes qui bénéficient tous de l'oppression des femmes. Stoltenberg, dont les écrits datent des années '78-'84, met en avant l'uniformité des hommes et de leur éthique et propose des pistes de compréhension de la masculinité comme résolument incompatible avec l'humanité. Ils appellent tous les deux à la destruction et l'abolition de la masculinité comme identité et pratique basées sur l'exploitation et l'oppression des femmes, même si Connell propose de maintenir des constructions sociales de genre dénuées d'inégalité.

Contrairement à Bourdieu, les trois autres auteurs ancrent leur analyse de la masculinité dans les pratiques matérielles sociales des hommes, vis-à-vis des femmes, pratiques de violence domestique ou sexuelle ou plus globalement pour Connell. Ils reprennent ainsi, de façon moins accentuée et claire que les féministes radicales présentées ci-dessus, une analyse de l'identité comme le fruit de pratiques qui ne peut être changée qu'à travers la transformation de ces pratiques. Pour Stoltenberg, la masculinité ne peut qu'être transformée et abolie à

travers des pratiques de lutte antisexiste et d'abandon de consommation pornographique; pour Connell, le pouvoir genré ne peut qu'être aboli en développant des pratiques qui transforment les structures de travail, de pouvoir et de cathexis. Les deux accentuent la notion de choix et de responsabilité dans l'adoption d'un projet de vie personnel. Pour Welzer-Lang, les hommes ne pourront changer qu'à travers la transformation de leurs pratiques entre eux et vis-à-vis des femmes.

Tous les auteurs semblent avoir intégré la critique féministe de la naturalité des rapports de genre, et l'analyse de la notion de genre comme étant une construction sociale et politique. Cela amène Welzer-Lang – contrairement à Stoltenberg - à couper entièrement le lien entre sexe et genre afin d'éviter tout risque de naturalisation des rapports sociaux. A tel point que les violences domestiques ou les viols ne sont plus perçus par lui comme des pratiques sociales de genre et que la masculinité devient selon lui une qualité applicable à d'autres positions sociales et rapports sociaux. Si Bourdieu semble également avoir intégré la critique de la naturalité, on peut s'interroger sur son analyse comme réintégrant une dose de 'naturalité sociale' à travers son concept de disposition qui semble reprendre une fonction comparable à celle de nature au sens où ces dispositions semblent si ancrées, inconscientes, insaisissables que tout changement semble difficilement envisageable.

Tous les auteurs, sauf Bourdieu, ont intégré à leur façon une critique explicite de l'institution de l'hétérosexualité. Welzer-Lang donne une place centrale à la question de l'homophobie comme structurant les rapports entre hommes ; Stoltenberg appelle à l'abolition de l'orientation sexuelle spécifique comme conséquence logique du refus du pouvoir genré ; Connell considère l'hétérosexualité comme l'élément majeur caractérisant la masculinité hégémonique, celle qui renforce et perpétue le plus l'inégalité de genre, le pouvoir des hommes. Bourdieu quant à lui considère que l'amour hétérosexuel pur peut être un des lieux de mise en suspens des rapports de force entre hommes et femmes.

Le contenu de la théorie de la pratique développée par Connell me semble être compatible avec les analyses féministes radicales. Il accentue, plus que Stoltenberg, le matérialisme des rapports de genre bien que sa division en trois structures respectives travail, pouvoir et cathexis demande à être analysée de plus près car cette séparation semble difficile à penser : comment penser la division sexuelle du travail ou les rapports intimes sans penser le pouvoir? Mais son apport principal est, selon moi, son analyse des dynamiques entre personnalité, pratique et structure appliquée aux rapports de genre. Elle permet de comprendre et de relier les niveaux micro-politiques aux niveaux macro-politiques, les dynamiques individuelles aux dynamiques collectives ; de comprendre concrètement l'inscription d'une

per évolution par cho niveaux reconn appropriégales analy nier femranal explosions les pro-

ra le Il

qu

an

0

personne dans un contexte social, les limites structurelles du contexte social sur son évolution et les marges de manoeuvre dont dispose tout de même cette personne, que ce soit par choix ou par 'nature'. Il introduit ainsi une certaine complexité transversale aux différents niveaux d'analyse qui permet de penser la domination et l'oppression de genre en reconnaissant sa dimension intime et personnelle tout en évitant de la dépolitiser à travers une approche psychologique réductrice évacuant la dimension politique commune aux différents rapports d'oppression comme le racisme, le sexisme ou le classisme. Connell semble également appliquer la notion d'asymétrie des rapports de genre telle qu'elle découle des analyses féministes radicales, contrairement à Welzer-Lang et Bourdieu, en évitant ainsi de nier implicitement par sa théorisation la notion générale de domination et d'oppression des femmes par les hommes. Et ceci semble être l'un des points les plus significatifs pour les analyses masculines des rapports de genre. Très souvent, les auteurs masculins s'inscrivent explicitement dans une analyse féministe des rapports de genre en situant leurs écrits dans la continuité des écrits féministes, en reprenant partiellement une terminologie développée par les féministes, en appuyant explicitement les thèses féministes, tout en développant une propre théorisation qui va à l'encontre de certains présupposés féministes. C'est à cette question de cohérence entre d'une part les analyses féministes radicales et d'autre part ces analyses masculines que je m'intéresserai dans la partie suivante.

C'est pourtant bien Stoltenberg qui, au niveau de l'analyse du pouvoir genré au sein des rapports de genre, semble le plus proche des analyses féministes radicales présentées, malgré le fait qu'il tende à se limiter aux dimensions identitaires et éthiques de l'oppression de genre. Il offre des pistes d'analyse sur la construction de l'identité, de l'éthique et des comportements masculins, hétérosexuels et homosexuels, sur la fonction politique réifiante de l'utilisation de la pornographie comme renforçant le lien de non-empathie avec les membres du groupe social opprimé et sur la fonction politique d'une sexualité organisée autour du sexe masculin. De plus, comme le chapitre suivant permet de le comprendre, le projet théorique de Stoltenberg semble tenir compte des conséquences épistémologiques d'une analyse féministe matérialiste, contrairement à celui de Connell. Il se consacre en effet à analyser le versant masculin des rapports de genre pour déconstruire le fonctionnement psychique et personnel des hommes en tant qu'oppresseurs et ne considère pas qu'il lui appartienne de développer une analyse globale des rapports de genre, en particulier du versant féminin de cette oppression. Si il partage ce souci avec Welzer-Lang, il est le seul à ne pas délaisser la dynamique de pouvoir car il continue de se focaliser sur ce qui constitue les rapports de genre. Son appel à détruire la masculinité, à devenir des traîtres de notre classe de sexe reprend avec pertinence l'ontologie sociale développée par les féministes radicales sur la fonction politique du sexe comme marqueur de l'oppression de genre. Finalement, sa vigilance quant à la nécessité de s'impliquer au quotidien dans la lutte contre l'oppression de genre auprès des féministes témoigne d'une lucidité politique et personnelle et de l'effort permanent que représente le fait de remettre en cause une oppression dont on bénéficie au quotidien.

III. Une analyse comparative des écrits féministes radicaux et masculins critiques : la conceptualisation genrée du pouvoir genré

Introduction

Dans cette troisième et dernière partie de cette étude exploratoire, mon but est de comparer les analyses féministes radicales présentées dans la première partie avec les analyses masculines engagées présentées dans la deuxième partie sur un point particulier : la place et la conceptualisation du pouvoir dans les analyses des rapports de genre.

Il me semble crucial, en tant que membre de la classe dominante, de consacrer une attention particulière aux implications épistémologiques concrètes de ma position sociale. Une présentation de l'épistémologie du point de vue développée par des féministes matérialistes anglo-saxonnes permet de poser le cadre de mon analyse et de fournir des éléments non seulement sur ce qui me semble avoir influencé mon propre parcours intellectuel et existentiel en matière de rapports de genre, mais également de présenter les difficultés et moyens de dépassement de ces difficultés dans la lecture et la compréhension des analyses féministes radicales liées à une position sociale.

Suivent alors trois axes d'analyse comparative : le premier, rapports de genre et classe, permet de se pencher sur la question de classe telle qu'elle est développée par les analyses féministes radicales et les glissements de sens constatés dans les analyses masculines, en particulier celle de Welzer-Lang. Elle permet de constater que l'analyse genrée de Welzer-Lang tend vers une déconstruction queer plutôt que féministe (radicale), au détriment de la place du pouvoir dans l'analyse des rapports de genre. Le deuxième axe, rapports de genre et aliénation, permet d'analyser un mode d'analyse très présent dans les analyses masculines - même dites « proféministes » - qui consiste à mettre en avant les rapports masculins intra-genre et l'accentuation d'une dimension douloureuse, de la 'prison de genre' pour les hommes. Cela m'amène à interroger non seulement le bien fondé de ce mode d'analyse utilisé par Welzer-Lang et Bourdieu mais également à considérer ses implications politiques. Finalement, une troisième partie, rapports de genre et consentement féminin, permet d'aborder la question de la responsabilité des femmes dans l'oppression de genre et en particulier la notion d'adhésion ou de consentement utilisée par des auteurs comme Bourdieu ou Godelier. Ceci révèle une autre façon de nier les rapports de pouvoir et ses implications pour la position des femmes. Ainsi, j'espère proposer et démontrer la nécessité de quelques critères d'analyse à respecter en matière de rapports de genre lorsque des hommes veulent se pencher sur cette question, sans

nier la dimension du pouvoir entre femmes et hommes telle qu'elle a été théorisée par les féministes radicales.

1. Epistémologie du point de vue : présentation et implications pour un travail masculin théorique et politique sur les rapports de genre

Il est de plus en plus commun, au moins dans les pays anglophones et suite aux théorisations politiques des rapports de pouvoir et en particulier des rapports de genre et de race, de préciser explicitement la place sociale qu'occupe une personne analysant les rapports sociaux. Ceci est en particulier le cas lorsque l'auteur occupe une place sociale privilégiée résultant de certains rapports sociaux. Il découle en effet d'une analyse matérialiste que les subjectivités et savoirs sont fortement influencés par les vécus et que « la raison n'est pas un item indépendant que l'on rencontre tout simplement à travers le monde. Elle est entièrement constituée symboliquement, métaphoriquement » (Code, 2000, p. 174). Selon Code, l'épistémologie féministe implique de fonder ses conclusions normatives dans les exigences épistémiques que les *knowers* réelles, incarnées et spécifiquement localisées rencontrent lorsqu'elles tentent de construire un savoir responsable et fiable pouvant leur servir dans les contextes d'un monde réel. Le savoir se construit donc également en fonction d'une utilité politique et non dans un vacuum sociopolitique que ceci soit d'ailleurs explicité ou non.

Parmi les différentes positions épistémologiques féministes, les théoriciennes du point de vue développent une analyse radicale des circonstances historiques-matérielles produisant les subjectivités et le savoir, suite logique d'une analyse féministe matérialiste. « Les théoriciennes du point de vue soutiennent que le savoir précis, détaillé, stratégique que les opprimées ont dû acquérir concernant les fonctionnements de l'ordre social afin de pouvoir y fonctionner, peut être utilisé comme ressource afin de miner cet ordre même » (Code, 2000, p. 180). Un point de vue féministe, à ne pas confondre avec un point de vue des femmes, est donc le produit d'un processus - difficile mais également source d'épanouissement - de prise de conscience et d'engagement sociopolitique, qui n'est pas interchangeable avec tout un chacun décidant d'occuper un tel point de vue. Si un homme peut intégrer certaines analyses et grilles de lecture féministes, il ne peut pas prétendre à un point de vue féministe car il ne connaît pas les circonstances historiques-matérielles propre au vécu des femmes. Il ne vit, par exemple, pas l'exploitation du travail matériel, domestique, émotionnel, sexuel, intellectuel et professionnel que vivent les femmes et qui sont des pratiques bien informées et radicalement constitutives du savoir et de la subjectivité. Les théoriciennes du point de vue accentuent « les effets mutuellement constitutifs des pratiques et des subjectivités » (Code, 2000, p. 181) et considèrent que « les groupes marginalisés et opprimés ont souvent une compréhension plus objective des relations sociales que les privilégiés » (Kahane, 1998, p. 219). Aussi, Delphy

considère-t-elle: «L'oppression est une conceptualisation possible d'une situation donnée; et cette conceptualisation ne peut provenir que d'un point de vue, c'est-à-dire d'une place précise dans cette condition: celle d'opprimé» (Delphy, 1998, p. 281). L'épistémologie féministe matérialiste propose donc une alternative à une épistémologie objectiviste et empiriciste qui considère que le savoir n'est pas construit par les agents et qu'il est possible d'accéder à la réalité telle qu'elle est en faisant table rase des particularités naturelles et/ou sociales des agents.

Cette épistémologie du point de vue féministe implique à mon avis plusieurs choses. Premièrement, elle implique que la majorité des analyses ne sont pas neutres ou objectives mais chargées de valeurs masculines puisqu'il est impossible de développer une analyse qui ne soit pas marquée par la position sociale, donc la subjectivité de l'auteur. Ceci a été démontré par de nombreuses analyses féministes repérant l'androcentrisme qui marquent les analyses sociologiques, anthropologiques, économiques ou philosophiques des hommes et son effet sur la qualité générale de leurs analyses (Le Doeuff, 1989 ; Grimshaw, 1986). Ces valeurs faussent l'analyse de la réalité et des rapports de genre en particulier. Contrairement à une analyse qui s'inscrit dans une épistémologie matérialiste féministe, de nombreux auteurs masculins n'ont pas conscience de leur place sociale d'oppresseur et de la façon dont celle-ci structure leur pensée, ressenti, subjectivité, comportement donc notre accès au savoir. Ils n'explicitent donc pas le point de vue d'où ils écrivent, pensent et ressentent. Leur analyse « n'exprime quasi nulle part la position située des auteurs : aucune référence est faite à leur statut dominant d'hommes. Cette position bien particulière de dominant est donc invisibilisée [...] » (Vidal, 1998). Cette invisibilisation de la position d'oppresseur permet une illusion fondamentale, celle de l'objectivité et de la neutralité qui a donné lieu à une épistémologie objectiviste niant la nécessaire subjectivité des analyses scientifiques en général, et des sciences humaines en particulier. L'épistémologie féministe matérialiste rompt avec cette illusion objectiviste en accentuant la subjectivité dans les processus de production du savoir et la façon dont celle-ci est structurée par des éléments du vécu matériel (place dans les processus genrés de production et reproduction, vécu de la violence masculine idéelle et matérielle, ...). Ceci implique, pour les membres de la classe de sexe dominante, de faire le deuil psychologique et intellectuel de cette illusion de neutralité. L'épistémologie féministe matérialiste implique la reconnaissance du point de vue féministe des femmes non seulement comme n'étant pas plus subjectif que celui des hommes mais surtout comme ayant la possibilité – à condition d'une prise de conscience féministe – d'avoir plus de pertinence sur la question des rapports de genre que celui des hommes, donc d'être plus scientifique. En

revanche, elle implique pour les hommes la reconnaissance de leur nécessaire subjectivité (deuil auquel échappent les femmes puisque ceci leur est déjà renvoyé systématiquement par les hommes) et surtout de leur limitation structurelle en matière de connaissance des rapports de genre.

Autre implication de l'épistémologie féministe matérialiste, la prise de conscience masculine du point de vue d'oppresseur semble une démarche cruciale et indispensable pour accéder à un savoir moins imprégné, structuré par leur position sociale et ceci à tous les niveaux de leur vécu : intellectuel, affectif, relationnel, etc. Le fait de prendre connaissance de l'existence d'autres points de vue - mieux informés et plus pertinents - nous renvoie vers notre position et point de vue d'oppresseur et ses limites structurelles. Ces limites peuvent être atténuées, en tout cas mieux perçues et intégrées, par un processus de familiarisation - basée sur l'empathie vis-à-vis du vécu féminin et une distance vis-à-vis de son propre vécu - avec les idées, les sentiments et les analyses des femmes (féministes), qui ne peut pas se résumer à une démarche intellectuelle, autarcique car seuls la perception et le partage du vécu des femmes permettent ce décentrement et l'abandon momentanée de son propre point de vue au profit de celui des femmes (féministes). C'est cette répétition d'abandons momentanés de son point de vue d'oppresseur qui permet d'octroyer une place plus importante et plus permanente au point de vue de dominée et qui enracine une culture de vigilance, de doute et de précaution par rapport à ses propres perceptions et ressentis. Stoltenberg mentionne un aspect de cette dynamique lorsqu'il évoque la difficile coexistence d'une identité de sexe avec une identité morale : l'identité de sexe est le reflet d'une position de dominant, d'homme qui privilégie un ordre du jour masculin tandis que l'identité morale est justement le reflet d'une conscience des limites structurelles de son point de vue et de la nécessité de tenir compte et d'intégrer l'existence d'un point de vue de féministe qui pose nécessairement la question de la justice des interactions de genre.

L'épistémologie du point de vue pose également la question du possible développement du savoir. Une approche en terme de point de vue pourrait être critiquée comme relevant d'un relativisme puisqu'elle implique un rejet de l'objectivisme traditionnel. Pourtant, l'épistémologie féministe matérialiste ne considère pas les différents points de vue comme équivalents, puisque c'est bien le point de vue féministe qui semble le plus apte à produire un savoir pertinent concernant les rapports de genre. « Le savoir est supposé être basé sur l'expérience, et la raison pour laquelle les affirmations féministes peuvent être préférables l'expérience, et la raison pour laquelle les affirmations féministes peuvent être préférables scientifiquement est qu'elles ont leur origine dans et sont testées face à une sorte d'expérience scientifiquement est qu'elles ont leur origine dans et sont testées face à une sorte d'expérience sociale plus complète et moins déformée. Les expériences des femmes, informées par la

théorie féministe, fournissent un fondement potentiel pour des affirmations de savoir plus complètes et mois déformées que celles des hommes » (Harding, 1987b; mon accentuation)17. La prise en compte des circonstances historiques-matérielles sur la production du savoir augmente la possible pertinence des analyses en évacuant les éléments faussant les analyses comme l'androcentrisme. Ceci distingue d'ailleurs en positif l'analyse féministe matérialiste du point de vue avec celle différentialiste/essentialiste du point de vue En effet, une analyse différentialiste/essentialiste peut aboutir à des conclusions qui semblent comparables - mais sur des bases totalement autres puisque niant la dimension du pouvoir (donc du social) comme cause de l'existence même des catégories de sexe - et argumenter que le point de vue fémin(iste) est à considérer au même titre que le point de vue masculin(iste) puisque nous avons affaire à deux formes de vie humaine différentes. développées selon des critères spécifiques aux sexes respectifs. «L'homme et la femme appartiennent à deux mondes différents [...] A ces deux mondes fait encore défaut une culture appropriée et la possibilité de créer entre eux des ponts respectueux de leurs différences » (Irigaray, 1995). Ceci aboutirait à une épistémologie (plus) relativiste puisqu'une perception et analyse plus scientifiques de la réalité consisteraient au mieux à juxtaposer de façon complémentaire les points de vue masculin et féminin, au pire serait impossible puisqu'il existerait deux formes de vérité et les outils de l'analyse scientifique ne pourraient rien apporter de plus. Ceci aboutirait à une analyse en terme de culture masculine et féminine où l'analyse scientifique n'aurait plus lieu d'être puisqu'un ravin épistémique séparerait hommes et femmes.

Le féminisme matérialiste et son épistémologie — qui n'impliquent aucunement l'existence de deux mondes mais bien un monde commun dans lequel les femmes sont mieux placées au niveau épistémique que les hommes — permettent en revanche d'aller plus loin dans la perception et l'analyse des rapports de genre. La reconnaissance des éléments conditionnant la production de subjectivités et de savoir peut — lorsqu'elle est appliquée systématiquement et de façon cohérente — éviter de nouvelles illusions : le point de vue féministe n'est pas nécessairement singulier puisque les femmes vivent — à travers les générations, les lieux et les positions sociales — de façon différente l'oppression de genre et d'autres oppressions. Ainsi, les femmes qui font face à d'autres axes d'oppression comme l'hétérosexisme, le racisme, le capitalisme ou le (néo)colonialisme ne peuvent pas avoir le même point de vue féministe que les femmes hétérosexuelles Blanches, n'étant pas obligées de vendre leur force de travail et

¹⁷ Voir Stanley et Wise (p. 150 de ce travail doctoral) pour une analyse complémentaire du statut épistémologique de l'expérience.

vivant dans un pays (néo) colonial. Celles-ci seront alors obligées de reconnaître la limitation structurelle de leur subjectivité et de leur savoir liée à l'absence de vécu de certaines circonstances historiques-matérielles et faire un travail comparable aux hommes, de décentrement, au bénéfice d'autres groupes de femmes. On pourrait néanmoins formuler deux hypothèses : premièrement, le vécu d'une forme d'oppression devrait faciliter la compréhension d'autres formes d'oppression sociale comme en témoigne le travail effectué par Guillaumin sur le racisme ; deuxièmement, au sein d'un même groupe social opprimé, le fait de ne pas vivre certains formes d'oppression – comme l'hétérosexualité appropriative et exploitante – donne lieu à un recul, une distance qui favorise un regard moins troublé par ce type d'oppression, sans pour autant être informé et enrichi par le vécu de ce type d'oppression.

L'épistémologie féministe matérialiste ne nie donc pas le caractère indispensable et central du raisonnement scientifique logique et cohérent et ne présuppose pas l'existence de deux formes de pensée qui seraient dans l'incapacité de se comprendre, car provenant de différents mondes et ayant différentes logiques de réflexion. La reconnaissance de points de vue dissymétriques plus que différents - en fonction des circonstances historiques-matérielles respectives n'implique donc pas que femmes et hommes ne peuvent pas se comprendre ou auraient des « ponts » à construire, puisque les deux sont capables de raisonner et d'appliquer les outils d'un même raisonnement scientifique. Hommes et femmes vivent dans un même monde mais leurs vécus sont tellement opposés en fonction de leur position de pouvoir qu'ils ne peuvent pas avoir accès de façon comparable aux mêmes éléments de la réalité. Etant donné que la perception et l'analyse des hommes sont biaisées par l'androcentrisme et le manque de connaissance du vécu de l'oppression de genre, nous avons donc besoin d'apprendre ce que signifie le vécu de l'oppression de genre. Et vu que cette connaissance sera toujours de deuxième main, indirecte nous ne pouvons pas en saisir pleinement les conséquences. Si cette implication de l'épistémologie féministe matérialiste peut sembler raide voire rigide, elle traduit à mon avis la raideur et rigidité des positions sociales masculines et féminines au sein des actuels rapports de genre.

En revanche, comme nous connaissons le vécu de l'oppresseur et les moyens de la domination, il est possible de fournir ces éléments à l'analyse développée par les féministes s'appuyant sur le point de vue féministe. L'analyse féministe radicale pourra alors fonctionner comme un outil de vérification de la pertinence des analyses masculines en matière d'oppression. C'est à ce niveau-là que les points de vue oppresseur et opprimé peuvent se « rejoindre » : dans l'analyse des liens entre moyens de l'oppression et vécu de l'oppresseur

d'une part et effets de l'oppression et vécu de l'opprimé d'autre part. Cette « rencontre » ne sera d'ailleurs pas symétrique du fait de la limitation épistémique liée à la position sociale d'oppresseur, ainsi que de l'intérêt politique des hommes à maintenir les privilèges de l'oppression de genre. Seule l'instauration par les féministes d'un rapport de force défavorable aux hommes devrait permettre une réelle « collaboration » théorique et politique.

Il est donc logique que Connell précise dans sa préface : « Mais les théories ne poussent pas sur les arbres ; théoriser est une pratique sociale, donc politique [...]. Je suis un homme hétérosexuel, marié, d'âge moyen, avec un emploi académique dans un pays riche - au niveau mondial un des pays des plus riches et sûrs. J'ai des comptes à rendre sur ce que je fais ici » (Connell, 1987, p. xi). En revanche, Bourdieu semble refuser toute limitation par les circonstances historiques-matérielles du savoir pour les hommes. Il considère l'idée féministe selon laquelle être un homme, ne pas vivre l'expérience des femmes, est un obstacle à l'analyse scientifique comme une manière d' « importer dans le champ scientifique la défense politique des particularismes qui autorise le soupçon a priori, et mettre en question l'universalisme qui, à travers notamment le droit d'accès de tous à tous les objets, est un des fondements de la République des sciences » (Bourdieu, 1998, p. 123). On retrouve dans cet argument une logique bien masculine d'appropriation, de droit d'accès qui rappelle le droit d'accès sexuel et d'appropriation des hommes à toutes les femmes, analysé par Guillaumin ; de plus, il ne s'agit pas tant de droit d'accès mais de capacité d'accéder à un savoir. On retrouve là également une curieuse asymétrie inversée car si les pratiques et circonstances historiques-matérielles ne limitent pas les hommes au niveau du savoir, elles semblent, selon Bourdieu, bien limiter l'accès des femmes au savoir autre que celui des oppresseurs. En revanche, Bourdieu semble défendre une position épistémologique différente voire opposée lorsqu'il aborde la place des homosexuels dans la recherche puisqu'il affirme que « les homosexuels sont particulièrement armés pour [...] réaliser [le travail de destruction et de construction symbolique visant à imposer de nouvelles catégories de perception et d'appréciation] et ils peuvent mettre au service de l'universalisme, notamment dans les luttes subversives, les avantages liés au particularisme » (Bourdieu, 1998, p. 134). Il ne reste plus qu'à espérer que sous « homosexuels » il entend également « homosexuelles »...

Sans rentrer dans une note trop biographique, ce qui pourrait paradoxalement remettre le vécu masculin au centre des attentions, il me semble important de donner des éléments de

compréhension sur ma place sociale 18 et comment celle-ci me semble avoir influencé ma prise de conscience des rapports d'oppression qu'exercent les hommes sur les femmes. Je suis un homme Blanc, à dominante hétérosexuelle, de trente six ans, issu de classe sociale favorisée (père pharmacien-biologiste, fils de pharmacien; mère laborantine issue d'un famille dont la lignée masculine est faite de hauts fonctionnaires d'Etat) dans un pays industriel riche à tradition coloniale, et marqué par le catholicisme. Mon parcours scolaire et universitaire a été structuré par cette condition sociale dans la mesure où les « choix » scolaires étaient largement prédéterminés par les normes en vigueur dans ma famille : école primaire et secondaire (6-18 ans) catholique, non-mixte, majoritairement fréquentée par des enfants Blancs de milieux favorisés ; option classique (latin-grec) parmi les filières supérieures. Le parcours universitaire relève plus d'un choix au niveau du contenu (philosophie, formation alors quasi exclusivement masculine), mais il était quasiment inconcevable pour mes parents ainsi que moi-même que je ne fasse pas d'études supérieures (que je n'ai pas eu à financer personnellement). En tant que garçon, je n'ai jamais eu à faire face ou à subir des violences masculines sexuelles qu'il s'agisse de harcèlement sexuel, de drague appropriative, d'attouchements ou de viols. Comparé à ma soeur, mon parcours a entre autres été favorisé dans la mesure où mon statut masculin m'a, entre autres, épargné les comportements sexistes humiliants de mon père et des « choix » scolaires moins valorisés ou dits « féminins ».

Les violences psychologiques et physiques institutionnelles de la majorité de mes enseignants violences psychologiques et physiques institutionnelles de la majorité de mes enseignants masculins (dès mes six ans), la violence et l'exploitation domestique et non-domestique de mon père vis-à-vis de ma mère ont eu des effets importants sur mon rapport à la masculinité et aux rapports hommes-femmes. Une solidarité instinctive avec ce que subissait ma mère au quotidien ainsi qu'un rejet et une haine impuissante envers mon père et ce qu'il représentait au niveau de la masculinité et de l'autorité ont structuré un développement psycho-sexuel-affectif marginal : dès l'adolescence, l'incapacité de reprendre pleinement à mon compte les affectif marginal : dès l'adolescence, monogames et phalliques ainsi qu'un refus (ou échec) normes masculines, hétérosexuelles, monogames et phalliques ainsi qu'un refus (ou échec) d'intégrer pleinement « la maison des hommes » (Godelier, 1980).

¹⁸ Il est regrettable que les auteurs masculins présentés ne fournissent quasiment pas d'éléments de constater le chemin compréhension sur leur propre parcours existentiel et intellectuel. Ceci permettrait de constater le chemin compréhension sur leur propre parcours existentiel et intellectuel. Ceci permettrait de constater le chemin parcouru et de comprendre en quoi leurs analyses sont aussi le fruit d'un contexte social précis et d'éléments parcouru et de comprendre en quoi leurs analyses sont aussi le fruit d'un contexte social précis et d'éléments parcouru et de comprendre en quoi leurs analyses sont aussi le fruit d'un contexte social précis et d'éléments parcouru et de comprendre en quoi leurs analyses sont aussi le fruit d'un contexte social précis et d'éléments parcouru et de comprendre en quoi leurs analyses sont aussi le fruit d'un contexte social précis et d'éléments parcouru et de comprendre en quoi leurs analyses sont aussi le fruit d'un contexte social précis et d'éléments parcouru et de comprendre en quoi leurs analyses sont aussi le fruit d'un contexte social précis et d'éléments parcouru et de comprendre en quoi leurs analyses sont aussi le fruit d'un contexte social précis et d'éléments parcouru et de comprendre en quoi leurs analyses sont aussi le fruit d'un contexte social précis et d'éléments cruciaux.

Ce malaise généralisée liée à mon « éducation » a donné lieu – sans vouloir participer à un déterminisme psychologique réducteur – à une remise en cause globale des rapports sociaux en fonction d'une identification émotionnelle et intellectuelle à la souffrance et à la violence subies qu'il s'agisse des rapports pays coloniaux/ pays colonisés ; rapports sociaux animaux humains/animaux non-humains ; rapports de genre ; rapports sociaux Etat/société civile... Remise en cause largement analysée en terme de rapports d'exploitation et d'oppression à l'aide d'une grille de lecture anti-autoritaire et libertaire. Mais cette remise en cause – qui aurait facilement pu aboutir à des analyses autres que celles développées par les féministes radicales présentées ci-dessus ou les Noirs radicaux – n'a abouti à des analyses féministes radicales qu'à travers mon implication personnelle dans des relations intimes, amicales et politiques avec des femmes revendiquant un féminisme radical. Si ma grille de lecture émotionnelle et intellectuelle a favorisé un accueil intellectuel positif des thèses féministes radicales, les relations concrètes et l'énergie investie par ces femmes ainsi que le rapport de force permanent établi par elles ont permis un enracinement de ces thèses au niveau personnel, émotionnel, psychologique et donc intellectuel.

De plus, mon analyse des rapports de genre a largement été influencée par des pratiques politiques individuelles et collectives. Individuelles, à travers la mise en place commune dans mes relations intimes de la non-monogamie responsable (Murray, 1997; Monnet, 1997) comme outil de travail politique sur les dynamiques oppressives d'appropriation et d'exclusivité. Collectives, à travers la mise en place et participation à des groupes dits « proféministes » de réflexion et d'échange non-mixtes hommes, à des dynamiques mixtes de lutte contre l'oppression masculine au sein de groupes libertaires (Vidal, 1997), l'élaboration et la mise en place d'un groupe de soutien et de lutte pour les femmes ayant des enfants victimes d'inceste paternel (Mères en Lutte, 2000), la lutte contre le harcèlement sexuel masculin au sein même des études féministes (Thiers-Vidal, 2002b) et le travail au sein d'une association de santé communautaire à parité avec les personnes prostituées (Cabiria, 2001). Cet ancrage de l'analyse intellectuelle des rapports de genre dans des pratiques politiques me semble un élément crucial qui permet de « bénéficier de la tension créatrice existant entre l'engagement au sein du mouvement féministe et les études sur les femmes » (Eichler, 1998, p. 62). La lutte concrète contre l'oppression des femmes permet de mieux comprendre sa structure car on découvre, entre autre, où nous, les hommes, résistons et comment nous contre-attaquons. Un travail intellectuel et la façon d'effectuer ce travail ne proviennent donc pas de nulle part et sont structurés par la place sociale occupée par une personne ainsi que les interactions concrètes qu'elle a vécues au sein de cette place sociale.

Dans ce cadre, le travail politique qu'il soit mixte ou non-mixte, a fait surgir la question des rapports entre l'engagement masculin d'une part et l'engagement féministe d'autre part. Les analyses anglo-américaines théoriques et politiques ont ainsi développé le concept d'accountability qui pourrait être traduit comme « reddition de comptes » pour caractériser ce rapport entre hommes engagés et féministes comme en témoigne le « j'ai des comptes à rendre sur ce que je fais ici » (1987, p. xi) de Connell ainsi que le « modèles de reddition de compte » (2000, p. 180) de Code appliqué aux rapports individu-communauté. Il s'agit de reconnaître les conséquences politiques d'une analyse matérialiste des rapports de genre : il me semble problématique de défendre une politique d'autonomie des engagements masculins en matière de rapports de genre tout en disant tenir compte de l'influence et de la structuration prédominante des circonstances historiques-matérielles sur les agents politiques, intellectuels ou sociaux 19. Si cela semble peu appliqué aujourd'hui dans la pratique politique des hommes engagés, on retrouve la notion de reddition de compte sous la forme de « pratique d'appui aux luttes des femmes » (Dufresne, 1998, p. 126) chez certains groupes masculins engagés comme le Collectif Masculin Contre le Sexisme. La notion de reddition de compte implique un contrôle par des féministes ou groupes féministes - ou au moins une évaluation directe - des initiatives, analyses, pratiques masculines engagées (Brod, 1998). Stoltenberg argumente également dans ce sens bien qu'il tienne compte du scepticisme de certaines féministes envers la capacité des hommes à rendre des comptes :

« un scepticisme profond par rapport à la question si les hommes proféministes agiront un jour réellement en rendant des comptes. [Leur] méfiance critique a été apprise de façon dure en travaillant politiquement avec un groupe local d'hommes proféministes. La décision de faire circuler le 'Principe de reddition de compte' n'implique aucun rejet de ou manque de respect pour sa méfiance. Bien au contraire. On le fait circuler en espérant que les hommes proféministes pourront agir en rendant des comptes - et avec la certitude que les hommes proféministes doivent agir ainsi » (Stoltenberg, 1999).

On note à ce niveau, la claire opposition voire le rejet de la notion et pratique de reddition de compte par Welzer-Lang qui l'assimile à une pratique autoritaire : « Et puisque tu évoques le 'contrôle' féministe sur les groupes d'hommes en des termes qui me font - un peu - peur [cela me rappelle les termes (les mots) par lesquels on parlait du Cambodge [le contrôle du peuple] quand on descendait dans la rue aux cris de 'Vietnam, Laos, Indochine vaincra' [...] »

¹⁹ Au-delà ce cette dimension éthique et politique développée à partir des analyses féministes, on peut également considérer l'effet proprement scientifique d'une telle exigence même minimale d'accountability: « Research considérer l'effet proprement scientifique d'une telle exigence même minimale d'accountability: « Research considérer l'effet proprement scientifique d'une telle exigence même minimale d'accountability: « Research considérer l'effet proprement scientifique développée à partir des analyses féministes, on peut également considérer l'effet proprement scientifique développée à partir des analyses féministes, on peut également considérer l'effet proprement scientifique d'une telle exigence même minimale d'accountability: « Research considérer l'effet proprement scientifique d'une telle exigence même minimale d'accountability: « Research considérer l'effet proprement scientifique d'une telle exigence même minimale d'accountability: « Research considérer l'effet proprement scientifique d'une telle exigence même minimale d'accountability in l'effet proprement scientifique d'une telle exigence même minimale d'accountability in l'effet proprement scientifique d'une telle exigence même minimale d'accountability in l'effet proprement scientifique d'une telle exigence même minimale d'accountability in l'effet proprement scientific de l'effet proprement scien